

E. Ravenstein.
ent.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART.

TOME XVII.

DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'ABBÉ PROYART,

ANCIEN PRINCIPAL DU COLLÉGE DU PUY,
ET CHANOINE D'ARRAS.

HISTOIRE

DE LOANGO, KAKONGO,

ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE,
CHEZ MÉQUIGNON FILS AÎNÉ, ÉDITEUR,
rue Saint-Severin, n° 11.

M. DCCC XIX.

A

MONSIEUR,

FRÈRE DU ROI.*

MONSEIGNEUR,

DIGNE héritier des sentimens du Sage que la France pleure encore **; comme lui vous estimez les lettres, mais autant que l'usage en est réglé sur leur destination légitime. Qu'un ouvrage soit en lui-même une merveille d'invention, ou un modèle de style, il n'est plus qu'un beau monstre à vos yeux, dès qu'il peut écarter son lecteur des règles sacrées du devoir ; et l'on sait qu'au contraire les moindres productions de l'esprit,

* Cet ouvrage fut dédié et présenté en 1776 à Son Altesse Royale, aujourd'hui Sa Majesté LOUIS XVIII. (*Note de l'éditeur.*)

** Le Dauphin, père du Roi.

qui ont pour but l'utilité commune, dans l'ordre moral ou littéraire, ont des droits privilégiés à votre estime. C'est, MONSEIGNEUR, sur ces sentimens et cette disposition de votre cœur, que je fonde la confiance que ce petit ouvrage ne vous déplaira pas : c'est le tableau simple d'un peuple simple, mais pourtant d'un peuple d'hommes. Ce seul titre, MONSEIGNEUR, vous intéressera ; et vous applaudirez, avec cette douce satisfaction des âmes sensibles et vertueuses, aux vues de la religion, la vraie mère de l'humanité, qui se propose de conduire ce peuple grossier au souverain bonheur, par la connoissance du Dieu qui en est le principe et le terme.

Je suis avec le plus profond respect,

DE MONSEIGNEUR,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

L'ABBÉ PROYART.

HISTOIRE

DE

LOANGO, KAKONGO,

ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de l'ouvrage et sa division.

Il est assez surprenant que nos vaisseaux fréquentent habituellement les côtes de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique, que nos négocians même y aient des comptoirs, et que nous ignorions absolument ce qui se passe dans l'intérieur de ces états, et quels sont les peuples qui les habitent.

On aborde chez eux : on leur donne des marchandises d'Europe : on charge leurs esclaves et on revient. Personne jusqu'ici n'avoit encore pénétré dans le pays en observateur; personne du moins ne s'y étoit fixé assez de temps pour qu'on pût compter sur ses observations. On juge de ces différens peuples par ceux qui habitent le long des côtes; et parce que ceux-ci, souvent trompés par les Européens, ne se font point scrupule de les tromper à leur tour, on accuse toute la nation de duplicité. Ils vendent des hommes, on les accuse d'inhumanité. Est-il beaucoup plus humain de les acheter que de les vendre? Mais on ne fait point attention que ces hommes qu'ils vendent sont des ennemis pris en guerre et auxquels souvent ils auroient eu droit d'ôter la vie. On croit que le père vend son fils, le prince ses sujets; il n'y a que celui qui a vécu parmi eux qui sache qu'il n'est pas même permis au maître de vendre son esclave, s'il est né dans le royaume, à moins qu'il ne se soit attiré cette peine par certains crimes spécifiés dans la loi

On ne s'en tient point à ces imputations : on prétend que ces peuples sont aussi dissolus dans leurs mœurs que perfides et inhumains dans le commerce de la vie; et, sans qu'ils aient été entendus sur des chefs si graves, on leur fait le procès : les conjectures et les ouï-dire, quelques relations infidèles sont les preuves et les témoins. Ils sont en même

temps accusés, jugés, condamnés. Des gens qui n'ont jamais considéré leur pays que du haut de l'Observatoire les excommunient, la carte à la main, et déclarent leurs climats déchus de toute espérance à la religion du vrai Dieu. A une sentence si rigoureuse, fondée sur une accusation si frivole, reconnoîtroit-on le siècle qui ne prêche que raison et humanité?

Ces peuples ont des vices, quel peuple en est exempt? mais fussent-ils plus méchans et plus vicieux encore, ils n'en auroient que plus de droit à la commisération et aux bons offices de leurs semblables; et quand le missionnaire désespéreroit d'en faire des chrétiens, l'homme devroit encore essayer d'en faire des hommes.

Celui qui ne mérite que les noms odieux de sacrilége et d'impie, en prêchant au chrétien la suffisance de la loi de nature, pourroit s'appeler l'apôtre de l'humanité, s'il alloit en prêcher l'observance au barbare qui s'en écarte. Mais il y a peu d'apparence que le zèle qui porte certains philosophes modernes à parcourir les grandes villes, à voyager de palais en palais, en se donnant en tous lieux pour les patrons de l'humanité, leur persuade jamais de s'arracher à la douceur des climats qui nourrissent leurs docteurs de l'encens de la flatterie, pour aller au delà des mers annoncer à des hommes pauvres et grossiers qu'ils sont hommes, et leur apprendre à se connoître en con-

noissant le Dieu qui leur a donné l'être. Cet emploi, si digne d'un vrai philosophe, ne fut jamais que celui du philosophe chrétien : tant il est vrai que l'humanité, comme les autres vertus sociales, sont bien plus les vertus de la religion chrétienne que celles de la philosophie du jour. Ce sont des missionnaires qui, malgré les préjugés si peu favorables aux peuples dont nous parlons, n'ont pas fait difficulté de s'expatrier pour aller se fixer auprès d'eux ; dans le dessein, sinon de les rendre parfaits, au moins de les rendre meilleurs. Nous ne hasarderons dans cette histoire aucune conjecture : nous n'avancerons rien que d'après ces témoins irréprochables. Comme ils ignoroient la langue du pays, à leur arrivée, ils eurent le loisir d'être observateurs, avant de pouvoir être missionnaires.

On ne doit point s'attendre que nous donnions une histoire bien étendue de peuples qui n'ont pas encore l'usage de l'écriture, et qui n'y suppléent par aucune espèce de monument; en sorte que cet ouvrage sera moins le récit de ce qui s'est passé chez eux, que le tableau de ce qui s'y passe aujourd'hui. Je le diviserai en deux parties. Je rapporterai à la première tout ce qui regarde le pays, et à la seconde ce qui concerne la mission. Dans l'une on verra quelle est la situation géographique des lieux et la température du climat; la nature du sol et ses productions les plus communes dans les

genres végétal et animal : quel est le caractère des peuples, leurs vertus et leurs vices; leurs alliances, leurs occupations, leur gouvernement et leurs lois, leur commerce et leurs guerres, leur langue, leur religion. La seconde partie fera connoître l'origine et les progrès de la mission; le peu de confiance que ces peuples ont dans leurs idoles; leurs dispositions favorables à l'égard de la religion chrétienne; la facilité qu'il y auroit, après les avoir désabusés de leurs erreurs, d'en faire de parfaits chrétiens. Le lecteur sensible à la gloire de Dieu, verra surtout avec plaisir la relation d'une découverte que viennent de faire les missionnaires d'une colonie de chrétiens, au royaume de Kakongo.

CHAPITRE II.

De la situation du pays, et de la température de l'air.

Les peuples dont nous parlons habitent la côte occidentale de l'Afrique, depuis la ligne équinoxiale jusqu'au fleuve du Zaïre, dont l'embouchure se trouve vers les six degrés de latitude méridionale.

Cette étendue de pays est divisée en plusieurs royaumes, dont le plus remarquable est celui de Loango; il commence au village de Makanda : non pas à un demi-degré de l'équateur, comme le rapportent quelques voyageurs, mais vers le quatrième degré cinq minutes de latitude méridionale. Il a vingt lieues de côtes, et il finit à la rivière de Louango-Louisa, qui coule sous le cinquième degré cinq minutes de la même latitude. Bouali sa capitale, que les Français appellent communément Loango, est située vers le quatrième degré quarante-cinq minutes. Le royaume de Kakongo *, que les marins appellent Malimbe, et celui de n'Goïo qu'ils

* Quelques géographes appellent ce royaume Caconda. Malimbe est le port de Kakongo, comme Cabinde est celui de n'Goïo. Ainsi, quand nous appelons ces royaumes Malimbe et

nomment Cabinde, sont au sud de Loango. On trouve au nord un royaume de Iomba, que les marins et les géographes appellent Ma-Iomba, mais à tort, parce que Ma-Iomba signifie roi de Iomba, comme Ma-Loango signifie roi de Loango. A l'orient de Loango sont situés le royaume de n'Teka, et un autre royaume de Iomba, que l'on confond quelquefois avec le premier. Au delà de ces royaumes en sont d'autres encore, qui nous sont inconnus, et où les Européens n'ont pas encore pénétré.

Comme ces différens états ne sont pas situés à une distance notable de la ligne équinoxiale, les jours et les nuits y sont, à peu de chose près, égaux toute l'année : on n'y connoît pas le froid. Un physicien du fond de son cabinet décideroit que les chaleurs y sont excessives; mais quand on est sur les lieux, on les trouve supportables, et l'on ne peut s'empêcher de reconnoître et d'admirer cette Providence qui a tout prévu, qui tempère et régit tout avec une merveilleuse économie. L'année, dans ces climats, est divisée en deux saisons à peu près égales. La plus agréable et la plus saine commence au mois d'avril, et finit au mois d'octobre. Pendant tout ce temps il ne tombe jamais de pluies ; mais il se répand toutes les nuits des rosées assez abondantes pour entretenir la végétation des

Cabinde, c'est comme si les Anglais appeloient la France le royaume de Calais, parce que leurs vaisseaux abordent au port de cette ville.

plantes. Le soleil, pendant six mois de sécheresse, échaufferoit excessivement la terre; mais le plus souvent le ciel est couvert de vapeurs qui en interceptent les rayons et en modèrent les ardeurs. La saison de la sécheresse n'est point celle des plus grandes chaleurs : l'été se compte depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. Les chaleurs alors sont excessives, et seroient insupportables, surtout aux Européens, si rien n'en modéroit la violence; mais elles sont accompagnées de pluies abondantes et presque continuelles qui rafraîchissent l'atmosphère; ce sont toutes pluies d'orage : il se passe peu de jours sans qu'on entende gronder le tonnerre.

Ces pluies forment en plusieurs endroits des marais dont les exhalaisons corrompent la pureté de l'air. Les naturels du pays n'en sont nullement incommodés; mais les Européens qui ne sont point encore faits au climat, doivent s'éloigner autant qu'ils peuvent des endroits marécageux. Le royaume de Kakongo, par cette raison, est beaucoup plus sain pour eux que celui de Loango, parce qu'outre que les pluies y sont moins fréquentes, la disposition du pays favorise davantage leur écoulement.

CHAPITRE III.

Du sol, des eaux et des forêts.

La terre en général est légère et un peu sablonneuse, plus propre au maïs et au millet qu'à aucun des grains que nous cultivons en Europe. Elle est d'ailleurs très-fertile : l'herbe y croît naturellement jusqu'à la hauteur de huit à dix pieds; mais les nègres ne savent pas tirer parti d'un si bon fonds : ils ne le cultivent que superficiellement avec une espèce de petite bêche, et c'est dans la saison des pluies. Cette légère culture suffit pourtant pour que la terre leur rende au centuple, et souvent beaucoup au delà, les grains et les plantes qu'ils lui ont confiés. Un seul grain de maïs en produit jusqu'à huit cents, et communément il n'en rend pas moins de six cents.

On voit dans le pays beaucoup de montagnes et de très-hautes. Elles ne renferment ni pierres ni cailloux; ce sont des amas de terre parfaitement semblable à celle des campagnes.

Six mois de pluies continuelles n'empêchent pas qu'il ne se trouve de vastes plaines incultes et désertes, parce que l'eau y manque. A quelque pro-

fondeur qu'on creuse, on ne trouve ni le tuf ni la pierre. C'est une couche d'argile compacte, qui contient l'eau dans l'intérieur de la terre : elle manque en certains endroits, d'où il arrive que les écoulemens minant peu à peu le terrain, préparent souvent de larges et profonds abîmes qui s'ouvrent tout à coup pendant la chute des pluies. Les habitans du pays fuient autant qu'ils peuvent le voisinage de ces terres mouvantes, qui restent incultes.

Les nègres ne connoissent point l'usage des puits, ils n'en creusent jamais : ce sont les lacs, les fontaines et les rivières qui leur fournissent l'eau dont ils ont besoin, et quelquefois ils vont la puiser fort loin de leur demeure.

Les fleuves et les rivières qui arrosent le pays coulent, pour la plupart, dans des vallées profondes, et sont ombragées par d'épaisses forêts, qui conservent à l'eau sa fraîcheur. Le fleuve du Zaïre, qui borne au sud les royaumes de n'Goïo et Kakongo, coule avec autant d'abondance et de rapidité après les six mois de sécheresse qu'à la fin de la saison pluvieuse. On a observé qu'il en étoit de même des plus petites rivières et des moindres ruisseaux, dont plusieurs sont exposés le long de leur course à toute l'ardeur du soleil : ils ne tarissent jamais, ils ne diminuent pas même sensiblement pendant la sécheresse. Ne pourroit-on pas dire, pour expliquer ce phénomène, que l'eau des pluies dont la terre est imprégnée pendant six mois de l'année,

ne se décharge que peu à peu, et pendant un même espace de temps, dans les rivières et dans les réservoirs qui fournissent à leurs sources?

Des forêts toujours vertes couvrent une grande étendue de pays. Tous les nègres y ont droit de chasse, et peuvent y couper autant de bois qu'ils jugent à propos; mais ils se contentent de ramasser le bois mort, qui leur suffit pour faire du feu. Quelques-unes de ces forêts sont si épaisses, que les chasseurs ne peuvent y pénétrer que par les issues que font les bêtes sauvages pour aller paître la nuit dans les campagnes, et se désaltérer aux rivières.

CHAPITRE IV.

Des plantes, des légumes, et des fruits de la terre.

Les peuples de ces pays, naturellement peu laborieux, s'attachent particulièrement à cultiver les plantes qui produisent le plus avec le moins de travail; tel est le manioc. Sa tige est une espèce d'arbrisseau d'un bois tendre et moelleux, qui porte des feuilles assez ressemblantes à celles de la vigne sauvage. Une tige de manioc produit tous les ans dix à douze racines de quinze ou vingt pouces de longueur, sur quatre à cinq de diamètre. Le manioc pourroit multiplier par la semence; mais comme il reprend de bouture, ils en coupent la tige par petits morceaux, qu'ils fichent en terre pendant la saison des pluies, et qui produisent la même année. Pour que la même tige produise plusieurs années de suite, il suffit d'épargner, quand on fait la récolte, quelques-unes des plus petites racines.

Le manioc est le pain du peuple, et un pain assuré que les plus pauvres ont en abondance; aussi ne voit-on point de mendians dans le pays. Si cepen-

dant la pluie ne tomboit pas dans la saison ordinaire, comme on assure que cela est quelquefois arrivé, il s'en suivroit la plus cruelle famine; parce que ces peuples ne conservent point de provisions d'année à autre, et qu'ils n'ont aucun moyen de s'en procurer de l'étranger.

On prépare la racine de manioc de plusieurs manières : après l'avoir fait fermenter dans l'eau pendant plusieurs jours, on la coupe, suivant sa longueur, par tranches qu'on fait griller; ou bien on en fait une espèce de compote. Les nègres ont pour cela des vases de terre à deux fonds : ils mettent le manioc sur le premier, qui est percé en forme de couloir; le fond inférieur est plein d'eau : ils ferment le vase hermétiquement et le mettent sur le feu : l'évaporation de l'eau bouillante fait cuire le manioc, qui seroit insipide s'il étoit cuit dans l'eau.

Il y a une espèce de manioc acide qu'on ne mange qu'après en avoir exprimé le jus, et ce jus est un poison. On a observé que les vases de cuivre dans lesquels on apprêtoit ce manioc ne prenoient pas le vert-de-gris, même plusieurs jours après qu'on s'en étoit servi pour cet usage. La feuille de manioc se mange aussi en guise d'épinards.

Après le manioc il n'est rien que les nègres cultivent avec plus de soin que la *pinda*, que nous appelons pistache : c'est une espèce de noisette longue qui renferme deux amandes, sous une gousse assez mince. Ce fruit se sème par sillons : il pousse

une tige qui ressemble d'abord à celle du trêfle; mais il en sort ensuite des filamens qui, après avoir rampé quelque temps sur la terre, y entrent par le sommet. La tige alors pousse une petite fleur jaune qui est stérile : c'est au bout des filamens qui sont entrés dans la terre que se trouve le fruit en grande quantité. Il est fort bon au goût, mais indigeste : on le fait griller avant de le manger. On le broie aussi pour en faire une pâte qui sert d'assaisonnement aux ragoûts. On en exprime encore une huile assez délicate.

Il se trouve dans ce pays une pomme de terre toute semblable à celle qu'on cultive dans nos colonies d'Amérique. Les Africains l'appellent *balan'poutou*, racine d'Europe ; sans doute parce que les Portugais la leur auront apportée d'Amérique. Elle est de meilleure qualité et plus sucrée que nos pommes de terre d'Europe. La tige coupée par morceaux, et fichée en terre, reproduit l'espèce.

L'igname est une racine grosse, informe et toute couverte de nœuds, qui renferment autant de germes. Pour la reproduire, on la coupe par petits morceaux qu'on frotte sur la cendre, et qu'on laisse exposés pendant un jour à l'ardeur du soleil : on les met ensuite dans la terre : chaque morceau pousse une longue tige qu'on soutient avec un échalas. La racine de l'igname est plus agréable au goût que celle du manioc; mais les nègres en négligent la culture, parce qu'elle produit peu.

Ils plantent dans la saison des pluies quatre ou cinq sortes de petites fèves semblables à nos haricots. Il y en a de plusieurs espèces, dont on peut faire trois récoltes sur la même terre en moins de six mois. Ils ont aussi un pois de terre, dont la tige ressemble à celle de notre fraisier sauvage; elle se traîne par terre comme celle de la *pinda*, et elle y entre par des filamens au bout desquels se trouvent les pois; ils sont agréables au goût, mais indigestes pour les estomacs européens.

Les melons, les potirons et les concombres ne demandent presque aucun soin. Les épinards et l'oseille croissent dans les champs sans culture. On trouve autour des villages et le long des chemins du pourpier tout semblable au nôtre. Le chiendent n'est pas plus rare que chez nous, et les nègres font aussi usage de sa racine pour se faire une tisane lorsqu'ils sont malades.

Notre palma christi est fort commun dans les campagnes. Le tabac paroît être une des productions naturelles du pays; les nègres en jettent la semence au hasard dans leurs cours et leurs jardins, où elle fructifie sans culture. Quelques-uns, à l'imitation des Européens, prennent le tabac en poudre, mais tous le fument; et les hommes comme les femmes ont leur pipe de terre glaise.

Les choux, les raves et la plupart de nos légumes d'Europe s'accommodent parfaitement bien du sol; la chicorée y vient aussi belle qu'en France.

On cultive en plusieurs provinces le maïs ou blé de Turquie. Il croît si promptement, que dans l'espace de six à sept mois on en fait jusqu'à trois récoltes sur la même terre. Comme les habitans du pays n'ont point l'usage des moulins, ils pilent les grains de maïs dans un mortier de bois, et les réduisent en farine, dont ils font une pâte qu'ils cuisent sous la cendre. Quelquefois ils grillent les grains, à peu près comme nous grillons notre café, et ils les mangent, sans autre préparation.

Il y a dans le royaume de Kakongo une espèce de millet dont la tige devient grosse comme le bras; elle porte des épis qui pèsent jusqu'à deux, et même trois livres. Cette plante est naturelle au pays; on la trouve au milieu des campagnes désertes, mais peu de gens la cultivent d'une manière particulière.

CHAPITRE V.

Des arbres et des arbrisseaux.

Le palmier est de tous les arbres fruitiers celui que les nègres préfèrent pour l'utilité : il s'élève jusqu'à la hauteur de quarante et cinquante pieds, sur un tronc de quinze à dix-huit pouces de diamètre. Il ne pousse point de branches, mais seulement un bouquet de feuilles, en forme d'éventail, à sa cime. Ces feuilles, avant d'être développées, forment comme une grosse laitue blanche, tendre, et d'un goût sucré et vineux. Le palmier produit son fruit en grappes, dont chaque grain est de la grosseur d'une noix, et s'appelle noix de palme ; la chair en est jaunâtre. Cette noix peut se manger, mais ordinairement on la fait bouillir dans l'eau ou rôtir sur le charbon ; on la broie ensuite, et on en exprime une huile qui sert à assaisonner les ragoûts ou à s'oindre le corps. Chaque noix porte un noyau très-dur, qui renferme une amande que les nègres trouvent d'un bon goût.

On tire aussi du palmier une liqueur que les Européens appellent le vin de palmier. On fait pour

cela une légère incision à l'endroit de l'arbre où le fruit commence à former une tumeur avant d'éclore ; on met dans l'incision une feuille pliée en forme de gouttière, pour servir de véhicule à la liqueur, qui est reçue dans une calebasse qu'on attache le soir au palmier, et qui se trouve pleine le lendemain matin. Cette liqueur fait la boisson ordinaire des riches ; elle a le goût de notre vin au sortir du pressoir : elle est pectorale et rafraîchissante : on dit qu'elle enivre quand elle est prise avec excès : elle aigrit au bout de quelques jours. Les naturels du pays ne préfèrent au vin de palmier que l'eau-de-vie qu'on leur apporte d'Europe.

Le cocotier ne diffère du palmier que par son fruit : il vient aussi en grappes, mais dont les grains sont de la grosseur d'un petit melon. Ce fruit est revêtu d'une coque très-dure, et assez solide pour qu'on tire des grains de chapelets dans son épaisseur. Le jus laiteux qui sort en abondance à l'ouverture du coco, est une boisson douce, agréable et bienfaisante, et la substance solide qu'on extrait de sa coque est un bon manger. Il paroît que le cocotier n'est point naturel au pays, et que ce sont les Européens qui l'ont transporté d'Amérique en Afrique, parce que le coco s'appelle *banga-n'poutou*, noyau d'Europe.

Le bananier est plus commun que le cocotier ; c'est moins un arbre qu'une plante, qui se porte pourtant jusqu'à la hauteur de douze à quinze pieds,

sur un tronc de huit à dix pouces de diamètre. Le fruit sort du milieu de ce tronc en forme de grappe, que nous appelons régime. Chaque régime porte depuis cent jusqu'à deux cents bananes, et la banane est de huit à dix pouces de longueur sur environ un pouce de diamètre : en sorte qu'une bonne grappe fait la charge d'un homme. Un bananier n'en porte jamais qu'une, et il meurt dès qu'on l'en dépouille; aussi a-t-on coutume d'abattre l'arbre pour avoir son fruit : mais, pour un pied qu'on coupe, il en renaît plusieurs autres. Le tronc du bananier est revêtu de plusieurs couches d'une espèce de tille avec laquelle les nègres font des cordes : ses feuilles portent sept à huit pieds de longueur sur dix-huit à vingt pouces de largeur ; elles ont presque autant de consistance que notre parchemin : elles se plient et se replient en mille manières sans se casser ; on peut en faire des parasols, on s'en sert surtout pour couvrir les pots et les grands vases.

La banane est le pain des riches, comme le manioc est celui des pauvres. Il ne seroit pourtant pas difficile de multiplier assez le bananier, pour qu'il pût suffire à la nourriture du peuple. Un plan de bananiers ne s'épuise jamais, et il n'exige de culture que la première année.

Le figuier-banane ne diffère du bananier que par ses fruits : ils viennent également en grappe ou régime, mais ils sont de moitié moins longs, et ils n'ont ni le même goût, ni les mêmes propriétés. La

banane * est un pain : la figue-banane est un fruit délicat. La substance de la banane est dure et farineuse, celle de la figue-banane est molle et pâteuse.

Le lolotier est un arbre qui s'élève à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds, sur un tronc proportionné. On ne prend point la peine de le planter : les pepins de ses fruits jetés au hasard, le reproduisent en quantité autour des villages. Cet arbre donne son fruit du tronc et des branches, sans pousser de fleurs, comme le figuier. Pour peu qu'on offense sa racine, il se dessèche et il meurt. Son fruit, que les nègres appellent *lolo* et nous *papaye*, est d'un goût agréable et sucré; il ressemble assez, pour la couleur et la grosseur, à nos melons verts : mais il n'en a point le goût, et il renferme une plus

* Le rédacteur des Mémoires de l'évêque de Tabraca sur l'histoire du royaume de Siam, confond la banane avec la figue-banane. J'ignore si c'est aux Mémoires du prélat, ou à la bévue du rédacteur que doit être attribuée cette erreur, erreur qui assurément ne blesse ni la religion, ni la société. Mais, pour ces allusions indécentes, et le parallèle odieux que l'auteur établit dans l'occasion, entre les observances superstitieuses des Siamois, et les pratiques autorisées ou prescrites par notre sainte religion, il est à croire qu'il a plus consulté le répertoire de la philosophie moderne, que les mémoires du vénérable prélat missionnaire qui, après avoir prêché et confessé la foi chez les nations idolâtres, vient de reporter tout de nouveau au delà des mers, un corps infirme et plus que sexagénaire, dans l'espérance d'arracher encore quelques victimes à l'enfer.

grande quantité de pepins. Le *tolo* est du nombre des fruits qui appartiennent au premier passant qui juge à propos de les cueillir. Les missionnaires en faisoient une assez bonne soupe.

Les orangers et les citronniers viennent très-beaux dans ces climats, et y produisent d'excellens fruits; mais on en néglige absolument la culture, et on n'en aperçoit qu'un très-petit nombre dans les villages et aux environs.

Le *cazou* est un fruit de la grosseur d'un melon, qui renferme quinze à vingt noyaux rouges et oblongs, à peu près de la grosseur et de la forme d'un œuf de pigeon. Ils sont d'une substance farineuse et fort nourrissante. Les nègres ne manquent point d'en porter avec eux quand ils vont en voyage; quelques-uns de ces noyaux les soutiennent pendant une journée entière. Il y a apparence que c'est une espèce de cacao; mais on n'a pas été à portée de le vérifier par l'inspection de la tige.

La *tonga* est un fruit oblong de la grosseur d'un œuf, qui renferme une quantité de pepins de la figure d'une lentille. Il en croît depuis cinquante jusqu'à cent, sur une tige haute de deux à trois pieds. La *comba* ne diffère de la *tonga* que parce qu'elle est plate au lieu d'être ronde. Ce fruit croît en Provence: on l'y appelle *bérengenne*.

On voit au royaume de Kakongo un arbre d'environ dix pieds de hauteur, qui, dans la saison de la sécheresse, porte des pois peu différens des nô-

tres pour la gousse, pour le grain, et même pour le goût.

La tomate est un petit fruit de la grosseur et de la couleur de la cerise. Les nègres le font entrer dans leurs ragoûts, comme nous faisons usage des ognons dans les nôtres; mais c'est par raison d'économie, et pour le remplissage plutôt que pour l'assaisonnement : ce fruit, absolument insipide par lui-même, prend le goût de la sauce, sans lui en communiquer aucun. Il croît sur un arbrisseau.

Le pimentier est un autre arbrisseau qui se porte jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Ses feuilles, assez ressemblantes à celles du grenadier, sont du plus beau vert. Son fruit est un grain assez semblable à celui de l'avoine pour la forme, mais un peu plus gros, et d'un rouge éclatant. Cet arbrisseau charme la vue quand il est couvert de son fruit. Ce fruit est le poivre du pays ; les nègres en mettent beaucoup dans la plupart de leurs sauces; mais il est si violent, qu'il brûle la langue et le palais aux Européens, jusqu'à en faire tomber la peau.

Il se trouve dans plusieurs endroits humides et marécageux, des cannes à sucre de la même espèce que celles de Saint-Domingue; mais les nègres ne pensent point à les cultiver. Ils sucent la moelle de celles qu'ils trouvent, et quelques particuliers font métier d'en ramasser, qu'ils portent au marché.

On voit dans les campagnes des basilics qui ne

diffèrent des nôtres que par la hauteur de leur tige, qui peut être d'environ huit pieds.

Le cotonnier est un arbrisseau de la hauteur de cinq à six pieds. Il porte une espèce de gros fruits verts qui sont revêtus d'un duvet d'une ligne d'épaisseur; ce duvet est le coton. Quand le fruit est mûr, il s'entr'ouvre, et laisse apercevoir plusieurs rangées de pepins; du reste il n'est bon à rien. Les nègres laissent aussi perdre le coton, qui ne le céderoit pas, pour la qualité, à celui d'Amérique.

On n'a point vu de vigne dans le pays; mais il y en a dans plusieurs provinces d'au delà du Zaïre, et elle y fait fort bien. Le sol de Loango, Kakongo et autres royaumes circonvoisins, ne lui seroit probablement pas moins favorable; mais les femmes, seules chargées de la culture des terres, et déjà excédées de travaux, n'ont garde d'augmenter leur tâche en plantant la vigne, dont le jus, d'ailleurs, seroit moins pour elles que pour leurs maris.

Les arbres fruitiers portent souvent des fleurs et des fruits en même temps, et dans toutes les saisons; la plupart reprennent de bouture, dans des terrains arides, et au temps même de la plus grande sécheresse.

Les arbres des forêts sont revêtus de feuilles en toutes saisons; les anciennes ne tombent que pour faire place aux nouvelles. Quelques-uns produisent des fruits bons à manger; d'autres sont toujours couverts de fleurs stériles qui répandent au loin

l'odeur la plus agréable. On trouve dans le royaume de Iomba, qui est au nord de Loango, une forêt de bois rouge bon pour la teinture. Parmi une infinité d'arbres d'espèces différentes, on n'en aperçoit pas un seul qui ressemble à ceux que nous avons en Europe. Il y en a qui sont d'une grosseur prodigieuse, et qu'on prendroit, de loin, pour des tours, plutôt que pour des arbres. Les nègres abattent ceux qui sont de la moyenne grosseur : ils les creusent pour en faire des batelets d'une seule pièce, que nous appelons *pirogues*, avec lesquels ils vont à la pêche en mer et sur les rivières.

Quelques-uns de ces arbres sont tendres et spongieux; ils résisteroient à la hache, comme l'écorce du liége; mais on les couperoit facilement avec un sabre bien affilé. D'autres sont d'un bois très-dur : il s'en trouve un qui, au bout de quelques mois qu'il a été abattu, durcit au point qu'on en fait des enclumes pour battre le fer rouge; on tenteroit inutilement d'y faire entrer un clou à coups de marteau. La plupart de ces arbres périssent de vétusté : on ne pense point à les abattre, parce qu'on ne sauroit quel usage en faire.

CHAPITRE VI.

Des animaux.

Les habitans de ces pays, sûrs de trouver toujours du manioc dans leur jardin, s'inquiètent fort peu de ce qu'ils pourroient se procurer pour la bonne chère. Ils aiment mieux fonder l'espérance de leur cuisine sur la fortune de la chasse ou de la pêche, pour les jours où ils veulent se régaler, que de se donner la peine d'élever chez eux des bestiaux, que les officiers du roi pourroient, à chaque instant, leur enlever. Ils en nourrissent pourtant, mais en petite quantité. Ils élèvent des cochons, des chèvres et des moutons. Leurs cochons sont plus petits que les nôtres. Leurs chèvres ne donnent point de lait. Leurs moutons ne portent pas de toisons de laine, comme ceux des climats d'Europe : du reste ils leur sont en tout semblables.

Ils ont des canards qui portent des crêtes, et qui sont deux fois gros comme les nôtres; mais leurs poules sont fort petites. Ils n'en mangent pas les œufs, parce que, disent-ils, avec un peu de patience un œuf devient un poulet. Suivant le même

principe, ils prétendent que les Européens doivent leur payer une couple d'œufs aussi cher qu'une couple de poulets. Ils rabattent pourtant un peu du prix, mais il est très-difficile de leur faire entendre raison sur cet article; et si l'on veut trop marchander, ils répondent froidement qu'ils attendront que leurs œufs soient devenus poulets. On ne peut pas leur objecter que ces poulets leur coûteront avant d'être bons à manger, parce qu'ils ne les nourrissent point. La mère les cmmène dans la campagne, où ils vivent avec elle, comme les autres oiseaux. Ceux qui disent que pour la valeur de six sous on a trente poulets au royaume de Loango, se trompent aussi grossièrement que quand ils prétendent qu'on les vend une pistole la pièce au royaume de Congo; mais je doute qu'ils trompent personne : il n'est point de lecteur assez crédule pour s'en rapporter au témoignage d'un historien, quand il lui racontera que trente poulets, qui se vendent cent écus dans un royaume, se donnent pour six sous dans le royaume voisin.

On voit dans le pays des chiens et des chats. Les chats ont le mufle plus allongé que les nôtres. Les chiens n'aboient pas. Un missionnaire vit du côté de Loango un cheval bai qui bondissoit dans la plaine. Il étoit assez haut de taille, et d'une grande beauté. Il se laissoit approcher de fort près. Au moment où le missionnaire le considéroit, le ministre des affaires étrangères vint à passer : il s'ar-

rêta, et il dit au missionnaire qu'il connoissoit, que ce cheval lui seroit fort utile pour les voyages qu'il se proposoit de faire dans le pays; que s'il vouloit, il lui en feroit bon marché. Le missionnaire y consentit, à condition qu'il le lui livreroit; mais la difficulté d'aller lui mettre la bride empêcha la conclusion du marché. La tradition du pays est que le roi d'Angleterre envoya autrefois deux chevaux, mâle et femelle, au roi de Loango; que ce prince après les avoir examinés, ordonna qu'on les mît en liberté : que depuis ce temps-là ils ont erré dans les campagnes et les forêts, où ils ont fait des petits; que celui qu'on voit quelquefois près de Loango est le dernier de son espèce, les autres étant mort de vieillesse, ou ayant été dévorés par les tigres.

Les campagnes nourrissent quantité d'animaux de toute espèce, quadrupèdes, volatiles et insectes. On n'y a vu ni lièvres ni lapins; mais il s'y trouve des perdrix de deux ou trois espèces : il y en a qui sont du plus beau rouge; toutes sont de la grosseur de nos poules. Les cailles et les alouettes n'ont rien qui les distingue de celles d'Europe. On n'a vu qu'une espèce de pigeon; son plumage est vert, mais il a les pattes, le bec et les yeux d'un fin rouge. Il y a un certain oiseau de la grosseur, et à peu près de la forme d'un dindon, mais qui a la tête plus grosse, et qui porte, au lieu de crête, une corne percée, comme un cornet de trictrac. Un nègre

vint un jour offrir aux missionnaires de leur vendre un oiseau aquatique, qui étoit beaucoup plus gros que les plus gros que nous voyons en France; il en avoit sa charge : mais sur ce qu'ils lui répondirent qu'ils ne vouloient point l'acheter, il ne leur laissa pas le temps de le bien considérer; ils virent seulement qu'il avoit le cou long comme le bras, et qu'il étoit de la grosseur d'un mouton. Les aigles sont semblables à ceux qu'on montre dans nos foires. Le corbeau ne diffère en rien du nôtre. Il y a quantité d'autres oiseaux de proie. Dans une saison où les nègres mettent le feu aux herbes des campagnes, on les voit voltiger au-dessus de la flamme. S'ils aperçoivent quelque animal qui se soit laissé surprendre par le feu, ils fondent sur lui avec impétuosité, ils l'enlèvent à moitié rôti, sans que la flamme offense leurs ailes. Il y a beaucoup d'oiseaux nocturnes. Le hibou est de la grosseur d'un dindon. Le coucou s'appelle aussi *coucou* : il est un peu plus gros que le nôtre, il lui ressemble pour le plumage, mais il chante tout autrement. Le mâle commence à entonner : *cou, cou, cou*.... en montant toujours d'un ton, avec autant de justesse qu'un musicien chante : *ut, re, mi*. Quand il en est à la troisième note, la femelle reprend, et monte avec lui jusqu'à l'octave : et ils recommencent toujours la même chanson.

L'hirondelle est la même que celle que nous voyons en Europe; mais elle a le vol plus uniforme;

Les moineaux sont très-multipliés, ils volent par troupes comme les nôtres; ils piaillent de même; ils sont un peu plus petits; ils ont le plumage plus fin, et luisant comme le satin.

La sauterelle est de la grosseur d'un petit oiseau: elle a le cri perçant et importun; elle fait grand bruit dans l'air; on croiroit, au battement de ses ailes, entendre voler un oiseau de proie. Un autre insecte, de la grosseur d'un hanneton, est de la plus grande utilité dans un climat chaud; il est le boueur et le vidangeur de tout le pays. Il travaille avec une assiduité infatigable à ramasser toutes les immondices qui pourroient corrompre l'air; il en fait de petites boules qu'il cache fort avant dans des trous qu'il a creusés dans la terre. Il est assez multiplié pour entretenir la propreté dans les villes et les villages.

La mouche luisante vole la nuit, et porte une assez grande lumière. On la prendroit, dans une nuit obscure, pour une de ces exhalaisons que nous appelons étoiles filantes. Les missionnaires en ont examiné qui étoient venues se reposer sur leur case: ils ont remarqué qu'elles étoient de la grosseur de nos vers luisans, et, qu'aux ailes près, elles n'en différoient pas beaucoup pour la forme: ce qui leur a fait juger que ce pouvoit être la même espèce.

Les herbes des campagnes servent de retraite à une infinité de rats d'espèces différentes, dont les

plus gros sont de la taille de nos chats. On y voit aussi des grenouilles et des crapauds plus gros que les nôtres, et un limaçon de la grosseur du bras.

Les bois sont remplis de toutes sortes d'animaux. Les éléphans de ce pays ne diffèrent de ceux dont nous avons la description, que parce qu'en général ils sont plus petits. Leurs plus grosses dents ne pèsent que cinquante à soixante livres. Les nègres ne les domptent pas, et ils ne leur font jamais la chasse. Les dents qu'ils vendent aux Européens ont été trouvées dans les bois. L'ivoire de Loango est le plus recherché pour sa finesse et sa blancheur.

Les missionnaires ont observé, en passant le long d'une forêt, la piste d'un animal qu'ils n'ont pas vu; mais qui doit être monstrueux : les traces de ses griffes s'apercevoient sur la terre, et y formoient une empreinte d'environ trois pieds de circonférence. En observant la disposition de ses pas, on a reconnu qu'il ne couroit pas dans cet endroit de son passage, et qu'il portoit ses pattes à la distance de sept à huit pieds les unes des autres.

Le lion ressemble à ceux de la moyenne taille que nous voyons en Europe.

Le tigre est beaucoup plus redouté dans ces pays que le lion. Il y en a de deux espèces; sans compter le chat-tigre, qui mange les souris des champs, les petits des oiseaux, et quelquefois les poules et

les canards. Les tigres de la première espèce s'appellent tigres de bois, et les autres tigres d'herbes, de l'endroit où ils ont coutume de chercher leur pâture. Les tigres-d'herbes sont de la taille de nos grands chiens. Ils font la chasse aux rats et aux autres animaux qui se retirent dans les herbes que produisent les terres incultes. Ils s'approchent quelquefois, la nuit, des cases pour enlever la volaille et les autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite, dès qu'ils aperçoivent un homme. Le tigre de bois est beaucoup plus gros et plus haut de taille que ceux-ci. Il fait sa proie des animaux les plus forts, tels que les buffles et les cerfs. Il les guette au passage, il leur saute sur la croupe, les déchire de la griffe et des dents, et ne lâche point prise qu'il ne les ait fait tomber sous lui. Quand cet animal carnassier est pressé par la faim, il sort des bois et va la nuit rôder autour des villages, cherchant à dévorer les chiens, les cochons, les moutons et les chèvres.

Près de l'endroit où les missionnaires sont établis, un de ces tigres sorti sur la brune d'une forêt voisine, enleva un petit enfant que sa mère rapportoit des champs sur son dos; et il s'enfuit avec précipitation le dévorer dans la forêt. Il n'est pas sûr de passer seul dans un bois, sans être bien armé. Le tigre a l'odorat fin et la vue perçante; il sent l'homme de fort loin : s'il le voit seul et sans armes, il s'approche pour l'attaquer : autrement il évite sa

rencontre. Il est bien rare qu'un chasseur l'aperçoive à portée de fusil.

Quand un nègre a tué un de ces tigres, il le promène comme en triomphe dans le village, à l'aide de ses amis : il le porte ensuite au chef, qui lui paie sur-le-champ une récompense proposée par le gouvernement, pour celui qui diminue le nombre de ces animaux sanguinaires. Lorsqu'un tigre a dévoré quelque animal dans un village, les paysans sont sûrs qu'il ne leur échappera pas la nuit suivante : ils attachent à un pieu les restes de sa proie, s'il en a laissé, ou ils lui font un nouvel appât : ils y attachent des cordes qui communiquent à des fusils disposés de manière qu'ils doivent nécessairement se décharger sur le tigre, s'il vient mordre à l'appât. Il est rare qu'il manque de revenir la nuit suivante : il se tue lui-même. La décharge des fusils est le signal qui annonce aux nègres d'aller l'achever, s'il respiroit encore.

Le buffle n'est point compté parmi les animaux domestiques, comme dans la Chine. Il est sauvage et féroce : il erre par les bois et les campagnes désertes, qu'il fait retentir d'un mugissement désagréable. Il est un peu plus haut de taille que nos bœufs ordinaires, dont il ne diffère pas essentiellement du reste. Le buffle ne fuit pas devant le chasseur ; et si celui-ci manque son coup, et qu'il n'ait pas le temps de grimper sur un arbre, il est sur-le-champ mis en pièces. Quand cet animal ne peut

pas décharger sa vengeance sur celui qui l'a blessé, il court cherchant au hasard une victime à sa fureur. Malheur au premier passant qu'il aperçoit, homme, femme ou enfant; c'en est fait de lui. C'est ce dont les missionnaires furent un jour témoins : un de ces buffles sortis des bois, se tourna contre une femme qui étoit occupée à cultiver son champ; il la terrassa, et ne la quitta point qu'il ne l'eût fait expirer de la mort la plus tragique.

Les sangliers multiplient peu. Ils se nourrissent de racines d'arbres, et de bois tendre. Ils sont plus petits et moins féroces que ceux qui se nourrissent de glands dans nos forêts d'Europe.

L'animal que les nègres appellent chien sauvage, est une espèce de loup, qui a beaucoup de ressemblance avec celui que nous voyons en France. Comme il ne tient pas l'empire des bois, il est plus modeste que le nôtre : un homme ne craint point sa rencontre. Il ne porte pas sa vue jusque sur la grosse proie, qu'il abandonne au tigre et au lion, qui ne l'épargnent pas lui-même quand il leur tombe sous la griffe. Au défaut d'autre pâture, il sait vivre de racines et brouter l'herbe, comme la chèvre.

Les singes se retirent, pour l'ordinaire, dans l'intérieur des forêts. Il est rare qu'ils marchent par terre : on les voit toujours perchés sur les plus hauts arbres. Ce qui ne les empêche pas, s'ils sont poursuivis, de faire en peu de temps beaucoup de che-

min, en sautant de branches en branches et d'arbre en arbre. Les nègres cherchent moins à tuer les singes qu'à les prendre vivans, pour les vendre aux Européens. La manière de les prendre est d'exposer au pied des arbres, sur lesquels ils ont coutume de se retirer, des fruits qui sont de leur goût, sous lesquels sont cachés des piéges. La guenon a toujours son petit à ses côtés : elle l'emporte avec elle, lorsqu'elle est poursuivie; et ne l'abandonne que quand elle est blessée à mort. Il y a dans les forêts de ce pays des magots qui ont quatre pieds de haut. Les nègres assurent que lorsqu'on les pousse à bout, ils descendent des arbres, un bâton à la main, pour se défendre contre ceux qui leur font la chasse, et que souvent ils poursuivent ceux qui les poursuivoient. Les missionnaires n'ont pas été témoins de cette singularité.

Le chevreuil et le daim ne sont pas rares dans les forêts, et ils ne diffèrent pas de ceux que nous voyons en Europe.

Les cerfs sont plus petits que les nôtres, et ils ne portent pas de bois. La privation de cet attribut est pour eux un grand avantage dans des forêts épaisses, où ils sont continuellement exposés à la poursuite des animaux carnassiers.

On voit bondir dans les campagnes un cerf que la petitesse de son espèce rend tout-à-fait curieux. Il ressemble en tout aux cerfs du pays. Il est privé de bois comme eux, il a le pied fourchu, la jambe

fine et déliée. Il est à peu près gros comme un lièvre, mais plus élancé ; sa taille est de douze à quinze pouces. Quoiqu'il soit très-léger à la course, on le prend quelquefois à la main. Sa retraite la plus ordinaire est dans les grandes herbes des terres incultes, qui sont pour lui ce que sont les arbres des forêts pour les autres. Lorsque les nègres l'aperçoivent, ils entourent un grand espace de terrain, et en se resserrant ils enferment le cerf. Quand ce petit animal se voit environné, il ne songe plus à échapper, il se laisse prendre ; mais il ne sauroit survivre à la perte de sa liberté. Si on ne le tue pas, il meurt bientôt de tristesse, ou il se tue lui-même contre les barreaux de la cage dans laquelle on l'a enfermé. Sa viande est un manger délicat.

Les forêts, plus encore que les campagnes, sont remplies d'une infinité d'oiseaux du plus joli plumage. Mais ils n'ont pour eux que la richesse des couleurs : on ne les voit jamais assez, on les entend toujours trop. Leur chant est foible et coupé. Le rossignol même ne fait que gazouiller : il est plus gros que le nôtre.

Les faisans et les pintades sont fort communs. Les perroquets et les perruches ne sont pas plus rares : les nègres les dénichent pour les vendre aux Européens.

On distingue deux espèces de tourterelles. Il y en a une qui n'est pas plus grosse qu'un merle, et qui a le plumage cendré. L'autre est de la figure et de

la grosseur des nôtres : elle en a le plumage, et son gémissement est le même.

Les nègres ne connoissent point encore l'art d'apprivoiser les abeilles, et de les faire travailler à leur compte, en leur procurant le logement. Les forêts sont la retraite ordinaire de cet industrieux insecte. Le creux d'un arbre lui sert de ruche, il y dépose ses rayons. Les abeilles d'Afrique travaillent comme les abeilles d'Europe; et, de fleurs toutes différentes, elles extraient le même miel et la même cire. Sans s'être communiqué leur modèle, elles se copient parfaitement. C'est de part et d'autre la même sagesse dans les préparatifs, la même régularité dans les proportions, la même activité dans l'exécution : on reconnoît sans peine qu'elles ont été instruites par le même maître. Le miel qu'elles donnent est très-délicat, les nègres s'en font un régal : ils sucent le rayon et jettent la cire. Ils n'étouffent pas les abeilles, pour avoir leur miel : ils font du feu sous l'arbre dont le creux leur sert de retraite. La fumée les en fait sortir : ils prennent le miel : les abeilles rentrent dans le même arbre, ou elles vont chercher un domicile ailleurs.

On voit des fourmis de plusieurs espèces. Il y en a une beaucoup plus grosse que la nôtre, elle est également prévoyante et appliquée au travail ; et c'est dans ce pays, mieux que partout ailleurs, qu'on pourroit, avec le sage, envoyer l'homme à son école. Ces insectes ramassent avec empressement,

au temps de la sécheresse, de quoi vivre pendant les six mois de la saison pluvieuse. Pour se mettre à l'abri des inondations elles se bâtissent, à force de travail, de petites maisons de terre glaise, qui acquièrent presque la solidité de la pierre. Les nègres, en les renversant, en font des réchauds, qui ressemblent assez à nos réchauds de terre; et ils n'en ont point d'autres.

Dans les forêts les plus épaisses, que les rayons du soleil ne pénètrent jamais, il y a beaucoup de serpens. Le plus commun est celui qu'on appelle serpent *boma*, qui a environ quinze pieds de longueur, et qui est gros à proportion. Il s'en trouve quelquefois de beaucoup plus gros. On raconta aux missionnaires que six mois avant leur arrivée dans le pays, un petit enfant étoit allé à la forêt pour y dénicher des oiseaux (c'est presque l'unique occupation des enfans); son père voyant qu'il tardoit beaucoup à revenir, s'arma comme pour la chasse, de son sabre et de son fusil, pour aller le chercher. En s'avançant dans la forêt par la route la plus fréquentée, il aperçut un serpent d'une énorme grosseur. Ne doutant point qu'il ne fût le meurtrier de son fils, il l'attaqua et le tua. L'ayant ouvert, il trouva l'enfant enseveli dans son ventre, comme dans une bière: il étoit mort, n'ayant reçu aucune blessure. Les nègres mangent les serpens qu'ils tuent, et la chair n'en est pas mauvaise. Lorsque les Européens leur demandent pourquoi ils se nour-

rissent de ces animaux, ils leur demandent eux-mêmes pourquoi ils ne s'en nourriroient pas? Et ils ajoutent que s'il est un animal qu'ils doivent manger, c'est surtout celui qui cherche à les manger eux-mêmes.

Les rivières nourrissent de fort beau poisson et en grande quantité; celui qu'on pêche dans le fleuve du Zaïre est fort délicat. On voit aussi dans ce pays des lacs poissonneux. Il y en a un près du village de Kilonga, où les missionnaires ont formé leur premier établissement. Il abonde en poissons de plusieurs espèces. Les carpes y sont semblables à celles de nos rivières de France, mais plus délicates. On y pêche de belles anguilles, qui sont différentes des nôtres: elles ont la tête plate, et fort grosse. Leurs dents ne sont pas affilées, et ressemblent assez pour la forme et la grosseur aux grosses dents de l'homme. Certaines rivières nourrissent des anguilles qui ressemblent à de petits serpens.

Les côtes de la mer sont fréquentées par des pêcheurs de profession: ils prennent surtout beaucoup de raies et de soles, d'espèces différentes. Quoiqu'ils ne montent que des pirogues, ils ne laissent pas de pêcher quelquefois de fort grosses pièces. J'ai entre les mains le morceau d'une mâchoire qui annonce un poisson monstrueux: les dents ont vingt-quatre lignes de circonférence sur vingt-neuf de hauteur; elles sont fichées dans des alvéoles de

vingt-deux lignes de profondeur. Elles sont médiocrement affilées par le bout.

Il y a sur les côtes de Loango une espèce de poisson malfaisant, qui cause souvent beaucoup de dommage aux capitaines européens. Il a la tête trois fois grosse comme celle d'un bœuf. Sa manie est de défoncer les barques et les canots. Il s'approche des endroits où les vaisseaux sont à l'ancre : il lève le cou au-dessus de l'eau ; et s'il aperçoit un canot, il s'élance par-dessous avec impétuosité, il le défonce du premier coup de tête, et il prend la fuite. Il dédaigne les pirogues ; jamais il ne les attaque.

Les filets des nègres sont travaillés comme ceux de nos pêcheurs. Ils les font avec une filasse qui ne le céderoit pas au meilleur chanvre, et qu'ils tirent du bananier et de l'écorce de quelques autres arbres. Ils ne sont pas dans l'usage de saler leur poisson pour le conserver, ils le font dessécher au soleil, quand il est assez ardent ; et plus souvent ils l'enfument.

CHAPITRE VII.

Des sociétés.

Les peuples de ces contrées habitent comme nous des villes et des villages, et ils offrent l'image la plus sensible de l'origine des sociétés. Ce sont moins les besoins réciproques qui les rapprochent, que les liens du sang qui les empêchent de se séparer. Les familles ne se dispersent pas comme parmi nous; en sorte que dans la même ville, et dans le même village, on distingue une infinité de petits hameaux, qui sont autant de familles présidées par leurs patriarches. Une famille qui se voit trop resserrée, et qui ne veut pas se confondre avec celle qui l'avoisine, peut aller s'établir sur le premier terrain qui n'est pas encore occupé, et y fonder un hameau : c'est l'affaire d'une journée, dans un pays où un père de famille peut, à l'aide de sa femme et de ses enfans, emporter d'un seul voyage sa maison et tous ses meubles. Les chefs des familles en sont les premiers juges. Quand il s'y est élevé quelque différend, ils font comparoître les parties; et après avoir entendu les raisons de part et d'autre, ils pronon-

cent une espèce de sentence en forme juridique. Ce tribunal domestique est le modèle des autres tribunaux supérieurs. Les lois ne permettent point à une femme d'en appeler de la sentence de son mari, ni à un fils du jugement de son père, il ne leur en vient pas même la pensée; mais nous verrons dans la suite, que du tribunal du chef de chaque village, on en appelle à celui du gouverneur de la province, et, enfin, à celui du roi.

Le pays n'est pas également peuplé partout : les villes et les villages sont plus multipliés le long des rivières, des ruisseaux, des lacs et des fontaines; par la raison, sans doute, que l'eau étant une des choses les plus nécessaires à la vie, ceux qui ont le choix du terrain donnent la préférence à celui qui leur en offre naturellement, et laissent aux derniers venus le soin de creuser des puits. Ces grandes et superbes villes que nous voyons toutes bâties le long des rivières, n'ont point eu d'autre origine; et si nous pouvions interroger les premiers fondateurs de Paris, ils nous répondroient qu'en dressant leurs chaumières au même endroit où nous avons depuis élevé des palais, ils songeoient, comme les peuples dont nous parlons, à se procurer une eau saine pour se désaltérer et abreuver leurs troupeaux, et nullement à bâtir une ville, encore moins à préparer sa splendeur future, par la facilité qu'elle auroit d'étendre son commerce.

Les villes ne sont, à proprement parler, que de

grands villages; elles n'en diffèrent que parce qu'elles renferment un plus grand nombre d'habitans. L'herbe y croît comme dans les villages : les rues ne sont que des sentiers étroits. Une grande ville est un vrai labyrinthe, d'où un étranger ne sortiroit pas, s'il n'avoit soin de prendre un conducteur. Les bourgeois n'ont rien qui les distingue des villageois : ils ne sont ni mieux vêtus, ni mieux logés. Les bourgeoises de la capitale vont travailler aux champs, comme les paysannes du plus petit hameau.

Les vastes forêts dont nous avons parlé, fourniroient aux nègres les moyens de se loger commodément, s'ils vouloient s'en donner la peine : ils pourroient même, au défaut de la pierre, qui ne se trouve nulle part dans ce pays, faire usage de briques qu'ils tireroient de presque toutes les terres. Les bois leur fourniroient le charbon nécessaire pour les faire cuire; mais ils ne sont pas d'humeur à prendre tant de peines pour se loger. Leurs maisons, que nous appelons cases, sont de petites huttes faites de joncs, ou de branches artistement entrelacées. La couverture répond à l'édifice, elle n'est que de feuilles : ils emploient de préférence celles du palmier, qui ont assez de consistance pour résister plusieurs années à la pluie et aux injures des saisons. La porte de la maison est pratiquée dans un des pignons, qu'on a soin de ne pas exposer au vent qui amène les pluies. On ne connoît point l'u-

sage des fenêtres. Il n'y a pas long-temps que nous n'en avions nous-mêmes que de fort petites, comme nous l'attestent plusieurs châteaux antiques. On trouve même encore dans plusieurs de nos provinces, de vieilles chaumières qui ne reçoivent de jour que par une porte coupée par le haut.

Celui qui a besoin d'une maison s'en va au marché avec sa femme et ses enfans. Il achète celle qui lui convient : chacun en prend une pièce, suivant sa force, et on vient la dresser. Pour empêcher que le vent ne la renverse, on l'attache à des pieux fortement enfoncés dans la terre. Une case n'a rien qui choque la vue : c'est une espèce de grande corbeille renversée. Les riches et les curieux en ont quelquefois qui sont travaillées avec beaucoup d'art, et revêtues intérieurement de nattes de différentes couleurs, qui sont les tapisseries ordinaires du pays.

Ceux qui nous disent que les habitans de Loango font des poutres à leurs maisons avec le palmier, n'ont point d'idée de leurs habitations ; et ils ignorent que s'ils vouloient élever des édifices comme les nôtres, ils trouveroient dans leurs forêts du bois de charpente de toute espèce, et bien préférable, pour cet usage, au bois de palmier. Le palais du roi de Loango, tel que plusieurs auteurs nous le décrivent, a moins de ressemblance avec la véritable demeure de ce prince, que notre palais des Tuileries n'en a avec le couvent des Capucins. Ils donnent à ce prétendu palais l'étendue

d'une ville ordinaire, et il n'est composé que de cinq ou six cases, un peu plus grandes que celles dont nous venons de parler; au lieu que les villes en renferment par milliers.

CHAPITRE VIII.

Le caractère du peuple. Ses vices et ses vertus.

L'AUTEUR de l'*Histoire générale des Voyages* s'étend assez au long sur les mœurs de ces peuples, sur leurs coutumes et leurs usages. Il a inséré dans sa collection différentes relations de ce qui se passe chez eux : mais après en avoir fait la lecture, on pourroit demander si ceux qui les ont composées ont jamais été dans le pays? C'est à cette source commune que plusieurs écrivains de nos jours ont puisé les erreurs qu'ils ont publiées sur les habitans de cette contrée de l'Afrique; et ils nous ont donné, sans doute contre leur intention, des portraits d'imagination pour des faits indubitables. Les plus judicieux, il est vrai, choqués des contradictions manifestes qui se rencontrent à chaque page de ces relations, se sont contentés d'en extraire ce qui leur a paru le plus vraisemblable; mais le peu qu'ils en ont extrait en est encore trop pour qui ne voudroit que la vérité, et suffit pour faire connoître à celui qui a vécu parmi ces peuples, qu'ils n'ont pas été peints d'après eux-mêmes.

On ne peut connoître à fond le génie d'une nation qu'en l'étudiant; et cette étude n'est pas l'ouvrage de quelques jours. Un voyageur, en le supposant même de bonne foi, qui parcourt, le journal à la main, un pays inconnu et dont il ignore la langue, ne peut prendre qu'une connoissance bien superficielle des peuples qui l'habitent. Si le hasard veut que plusieurs jours de suite il soit témoin de quelques traits de cruauté et de perfidie, il les représentera comme cruels et perfides. S'il eût pris une autre route, témoin de quelques actes des vertus contraires, il eût fait l'éloge de leur amour pour la droiture et l'humanité.

Le rapport des marins n'est pas plus sûr, et ne doit pas plus fixer notre jugement en cette matière, que celui d'un voyageur tel que je le suppose. Outre que leurs affaires ne leur laissent pas le loisir de se faire observateurs, ils ne sont pas à portée de l'être, n'ayant de relation qu'avec le petit nombre des nègres commerçans, que l'esprit d'intérêt, et une plus grande facilité à satisfaire leurs passions, ont fait déchoir des vertus qui caractérisent le gros de la nation.

Il faut en convenir : ceux qui habitent le long des côtes, et les seuls qui fréquentent les Européens, paroissent enclins à la fourberie et au libertinage; mais peut-on raisonnablement conclure de là, sans autre examen, comme le font la plupart des historiens, que le dérèglement et la duplicité

soient des vices communs à tous? Nous ririons de la simplicité d'un Africain, qui, après avoir passé quelque temps à Paris, sans jamais s'en être éloigné de plus d'une lieue, iroit raconter dans son pays que les habitans de nos campagnes ne font que boire, danser et se divertir; parce qu'en traversant les villages qui avoisinent cette capitale, il auroit entendu de toute part le son des instrumens, et vu écrit le long des murs : *Ici l'on fait noces et festins.* Ce barbare jugeroit notre nation comme nous jugeons la sienne.

Quoique le royaume de Congo confine à ceux dont nous parlons ici, on n'a pas droit d'en juger les habitans par comparaison, et d'attribuer aux uns ce qu'on connoît des autres. Il a pu être un temps où ces peuples se ressembloient, mais ce temps n'est plus. On ne sauroit disconvenir que le séjour qu'ont fait les Portugais dans le Congo, n'y ait altéré notablement l'innocence et la simplicité des mœurs. Je me garderai pourtant bien d'imputer à une religion sainte et divine des abus qu'elle condamne, et des maux qui la font gémir. Il faudroit fermer les yeux à la lumière, et être en effet aussi peu instruit dans l'histoire qu'affectent de le paroître, en ce point, certains philosophes modernes, pour ignorer de quel abîme de corruption la religion chrétienne a tiré le genre humain. Tout ce qu'on peut raisonnablement conclure de cette décadence de mœurs, qui a suivi la prédication de l'Évangile dans le

Congo, et ailleurs; c'est que s'il est digne du zèle d'un prince chrétien de favoriser la propagation de la foi chez les nations infidèles, il est aussi de sa prudence et de son devoir de ne pas détruire d'une main ce qu'il édifie de l'autre, en envoyant sur les traces des missionnaires, des hommes qui n'ont de chrétien que le nom qu'ils déshonorent, et dont la conduite plus que païenne peut faire douter aux idolâtres, si les dieux qu'ils adorent ne sont pas préférables encore à celui des chrétiens. La religion, tant est puissant l'empire de la grâce, n'avoit pas laissé de faire des progrès dans le Congo; et, au milieu de la licence à laquelle s'abandonnoient les Portugais, des barbares devenus chrétiens les rappeloient à leur devoir, et condamnoient leurs excès par des vertus contraires. Mais depuis que les naturels du pays ont chassé les Portugais, et qu'ils ne reçoivent plus chez eux que les missionnaires, ceux-ci trouvent bien plus de facilité à leur persuader la pratique de la morale évangélique. Le cardinal Castelli, président de la congrégation de la Propagande, écrit de Rome au préfet de la mission de Loango, qu'il y a actuellement plusieurs cent milliers de fervens chrétiens dans le seul royaume de Congo. Mais les capucins, qui depuis la dissolution des jésuites sont restés seuls chargés de cette vaste et pénible mission, commençant à manquer eux-mêmes de sujets, cette florissante chrétienté, si la main qui l'a formée ne la soutient, court risque de se

voir privée dans peu des secours les plus nécessaires.

Ceux qui donnent aux nègres de Loango, Kakongo et autres états voisins le caractère et les mœurs des esclaves que nous tirons de chez eux pour nos colonies, se trompent le plus grossièrement de tous; puisqu'ils jugent d'une nation par ses plus mortels ennemis, et par ses sujets les plus désespérés. Si on nous vend quelques esclaves du pays, ce sont ceux que leurs crimes font juger indignes d'y être citoyens. Mais la plupart de ceux que nous achetons ont été pris en guerre sur d'autres peuples sauvages, et qui sympathisent si peu avec ceux dont nous parlons, qu'il n'y a jamais entre eux ni paix ni trêve. Ces esclaves, pour l'ordinaire, ont beaucoup de mauvaises qualités sans aucun mélange de bonnes : il faut en faire des hommes avant de penser à en faire des chrétiens. Souvent ils conservent toute la vie leur férocité naturelle; et le désespoir de l'esclavage semble fermer leur cœur à la vertu.

Les missionnaires, depuis leur séjour auprès des peuples que le saint siége a confiés à leur zèle, se sont appliqués, en vivant et conversant avec eux, à reconnoître leur génie et leurs mœurs, leurs qualités d'esprit et de cœur, leurs vices et leurs vertus : et le résultat de leurs observations me paroît former un préjugé bien avantageux en leur faveur.

Ces peuples, à parler en général, sont inappli-

qués, mais pas incapables d'application. Comme ce sont surtout les besoins qui commandent l'application, et qu'ils n'en connoissent presqu'aucun, il est naturel que leur esprit reste dans une sorte d'inertie, ou qu'il ne s'exerce que sur des objets frivoles qui l'amusent sans l'occuper. Ceux qui font le commerce, ou qui ont le maniement des affaires publiques, ne manquent ni d'application, ni d'activité; et le peuple, dès qu'on lui offrira un objet capable de le toucher et de l'intéresser, tel que la religion, s'en occupera, comme l'expérience l'a déjà fait voir.

La paresse de corps accompagne ordinairement chez eux celle de l'esprit. Ce vice néanmoins n'affecte pas nécessairement la nation, puisqu'il n'est pas celui du sexe le plus foible. Les femmes, accoutumées dès l'enfance aux travaux les plus pénibles de l'agriculture, s'y livrent avec une ardeur infatigable. La chaleur, il est vrai, invite l'homme au repos, mais un intérêt puissant le réveille, et le rend supérieur au climat et à lui-même. Les habitans de nos campagnes ne sont jamais plus actifs que dans la saison des plus grandes chaleurs, parce que c'est celle de leur récolte. On sait que les peuples de l'ancien *Latium* habitoient le doux climat de l'Italie : et l'amour de la patrie les faisoit triompher des peuples belliqueux du Nord. La religion chrétienne qui proscrit l'oisiveté, et qui ne veut pas que la société nourrisse celui qui refuse de tra-

vailler pour elle, porteroit insensiblement les hommes au travail, comme l'éducation y accoutume les femmes. C'est ce qu'on voit parmi les chrétiens du Congo.

Ces défauts, qui ne sont pas sans remèdes, et que les circonstances semblent encore excuser, sont d'ailleurs amplement compensés par des qualités naturelles et des vertus morales vraiment dignes d'admiration dans des païens. On a remarqué en eux un esprit juste et pénétrant : quand on leur expose les vérités de la foi, quelques-uns font des objections assez spécieuses, d'autres font des réflexions pleines de sens, ou des questions ingénieuses qui annoncent qu'ils comprennent parfaitement ce qu'on leur propose.

Ils sont doués d'une heureuse mémoire. Les missionnaires en ont vu qui, au bout d'un mois, leur ont répété les commandemens de Dieu qu'ils n'avoient entendu réciter qu'une seule fois au milieu d'une place publique. Ils ne font cependant aucun usage de cette faculté, pour se transmettre ce qui s'est passé de mémorable parmi eux dans les âges précédens. Ayant pour principe de se borner au nécessaire pour les connoissances comme pour les besoins de la vie, tous vivent, à l'égard de l'histoire, dans cette indifférence des habitans de nos campagnes, qui ne savent pas plus ce qui s'est passé en France sous le règne de Louis-le-Grand, qu'au temps de Jules-César. Si on leur demande

pourquoi ils ne conservent pas le souvenir de ce qu'ont fait leurs pères? ils répondent qu'il importe peu de savoir comment ont vécu les morts; que l'essentiel est que les vivans soient gens de bien. Suivant le même principe, ils ne comptent point le nombre de leurs années; « Ce seroit, disent-ils, » se charger la mémoire d'un calcul inutile, puis» qu'il n'empêche pas de mourir, et qu'il ne donne » aucune lumière sur le terme de la vie. » Ils envisagent la mort comme un précipice vers lequel on s'avance les yeux bandés, en sorte qu'il ne sert de rien de compter ses pas, puisqu'on ne sauroit ni apercevoir quand on approche du dernier, ni l'éviter : ce n'est pas mal excuser son ignorance et sa paresse.

Les peuples de ces contrées, hommes et femmes, aiment beaucoup à parler et à chanter; en quoi il sembleroit que la nature n'est pas d'intelligence avec elle-même : car tous les autres animaux font silence le jour et la nuit. On n'entend point le ramage des oiseaux dans les forêts; le coq n'éveille jamais son maître; les chiens même ne savent point aboyer. Mais au milieu de ce silence général, les femmes, en cultivant leur champ, font retentir la plaine de leurs chansons rustiques; et les hommes passent le temps à raconter des nouvelles, et à discourir sur les objets les plus frivoles. C'est surtout l'après-midi qu'ils tiennent leurs assemblées, à l'ombre d'un arbre bien touffu. Ils sont assis par

terre en rond, les jambes croisées. La plupart ont la pipe à la bouche. Ceux qui ont du vin de palmier en apportent avec eux : et de temps en temps on interrompt la séance pour boire un coup, en faisant passer une calebasse à la ronde. Celui qui entame la conversation, parle quelquefois pendant un quart d'heure de suite. Chacun l'écoute dans un grand silence : un autre reprend, et on l'écoute de même : jamais on n'interrompt celui qui parle. Mais quand il a cessé de débiter ses sornettes, celui qui est en tour de parler, a droit de les réfuter, et de proposer les siennes. A voir le feu qu'ils mettent dans leur déclamation, on croiroit qu'ils discutent les affaires les plus épineuses ou les plus importantes; et l'on est tout surpris, quand on prête l'oreille, de reconnoître qu'il n'est question que d'un méchant pot de terre, d'une plume d'oiseau, ou de quelques observances ridicules et superstitieuses. Lorsqu'on assiste à leur conversation sans entendre la langue, on pourroit aussi la prendre aisément pour un jeu. Il y a chez eux un usage assez singulier, et fort bien imaginé pour soutenir l'attention des auditeurs, et donner du ressort à des conversations si fades par elles-mêmes : lorsqu'ils parlent en public, ils désignent les nombres par des gestes. Celui, par exemple, qui veut dire : « J'ai vu six »perroquets et quatre perdrix,» dit simplement : «J'ai vu † perroquets et † perdrix ; » et il fait en même temps deux gestes, dont l'un répond au

nombre six, et l'autre au nombre quatre. Au même instant tous ceux de la compagnie crient : *Six, quatre*, et le discoureur continue. Si quelqu'un paroissoit embarrassé, ou prononçoit après les autres, on jugeroit qu'il sommeilloit ou qu'il avoit l'esprit ailleurs, et il passeroit pour impoli.

Ces peuples sont d'une grande douceur. Les contestations sont rares parmi eux, et ils n'en viennent presque jamais aux mains. S'ils ne peuvent pas s'accorder, ils vont trouver leur juge, qui les réconcilie dans un instant. Ce que dit un historien * moderne, que les habitans de Loango immolent des esclaves aux mânes de leurs rois, n'a pas le moindre fondement. Ils n'ont point même d'idée de ces sacrifices abominables.

Les nègres commerçans qui habitent les côtes sont, pour la plupart, défians et intéressés jusqu'à la friponnerie. Ayant pour principe de rendre tous les blancs comptables les uns pour les autres, ils ne se feroient pas scrupule de tromper un Français, s'ils le pouvoient, parce que dix ans auparavant ils auroient été trompés eux-mêmes par un Anglais. Mais la rapine et la duplicité ne sont nullement du caractère de la nation. On remarque au contraire, que ceux qui habitent l'intérieur des terres, joignent à beaucoup de droiture et de franchise, un

* L'auteur de l'*Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, tome XII.

désintéressement qu'on pourroit appeler excessif. Ils pratiquent à la lettre le conseil de l'Evangile, de ne point s'inquiéter pour le lendemain. Ils ne pensent pas même que la nourriture et le vêtement puissent jamais leur manquer. Toujours ils sont prêts à partager le peu qu'ils ont avec ceux qu'ils savent être dans le besoin. S'ils ont été heureux à la chasse ou à la pêche, et qu'ils se soient procuré quelque pièce rare, ils courent aussitôt en donner avis à leurs amis et à leurs voisins, en leur en portant leur part. Ils aimeroient mieux s'en priver eux-mêmes, que de ne pas leur donner cette marque d'amitié. Le reproche d'avarice est un des plus sensibles qu'on puisse faire à quelqu'un : comme on ne sauroit le flatter plus agréablement qu'en faisant l'éloge de sa facilité à donner, et en disant de lui que c'est une main toujours ouverte. Ils appellent les Européens *des mains fermées*, parce qu'ils ne donnent rien pour rien.

La politesse ne leur est pas étrangère. Ils se préviennent par des déférences réciproques. Ils sont surtout démonstratifs dans la manière de donner et de rendre le salut. Si ce sont des égaux qui se rencontrent, ils font une génuflexion, et se relèvent en battant des mains. Celui qui rencontre un homme qui lui est notablement supérieur, se prosterne, baisse la tête, touche la terre du bout des doigts, les porte à sa bouche, et se relève en battant des mains. La personne qui a été ainsi saluée,

fût-ce un prince, ou même le roi, ne se dispense jamais de rendre le salut, en faisant une génuflexion, et en battant des mains.

Ils sont humains et obligeans, même envers les inconnus, et ceux dont ils n'ont rien à espérer. Les hôtelleries ne sont point en usage parmi eux. Un voyageur qui passe par un village à l'heure du repas, entre, sans façon, dans la première case, et il y est le bienvenu. Le maître du logis le régale de son mieux, et après qu'il s'est reposé, il le conduit dans son chemin. Les missionnaires se sont souvent mis en route sans provisions et sans marchandises pour s'en procurer : on les a reçus partout humainement, ils n'ont manqué de rien pour la vie. Quand un nègre s'aperçoit que son hôte ne mange pas d'assez bon appétit, il cherche le meilleur morceau du plat, il mord dedans, et lui présente le reste, en disant : « Mangez sur ma parole : » cette politesse est fort éloignée de nos mœurs, mais elle est bien dans la nature : nous voyons que deux petits enfans dans un verger se présentent réciproquement les fruits dont ils ont fait l'essai en y portant la dent.

Pendant la dernière guère que nous eûmes avec l'Angleterre, un navire français ayant échoué sur la côte de Loango, deux ou trois matelots se sauvèrent à la nage, et se retirèrent dans un village nommé Loubou. Les habitans de l'endroit les reçurent avec bonté, et pourvurent généreusement à leurs be-

soins. Ils les logèrent, les nourrirent et les habillèrent pendant plusieurs années, sans exiger d'eux aucun travail : toute leur occupation étoit d'aller se promener le long de la côte; et lorsqu'ils découvroient un vaisseau, ils en avertissoient les nègres, qui les faisoient monter dans une pirogue pour aller le reconnoître. S'il étoit Anglais, ils retournoient avec précipitation, dans la crainte de laisser tomber leurs hôtes entre les mains de leurs ennemis. Ils en usèrent ainsi avec ces matelots jusqu'à ce qu'ils eurent trouvé l'occasion favorable de repasser en France; sans jamais leur témoigner qu'ils leur fussent à charge par un si long séjour. C'est dans le village même où la chose s'est passée, que les missionnaires l'ont apprise.

En mil sept cent soixante-sept, le préfet de la mission reçut la visite d'un officier de vaisseau, qui lui dit qu'ayant appris qu'il étoit arrivé des prêtres français à Loango, il s'y étoit rendu pour se confesser, et rendre grâces à Dieu avec eux de ce qu'il avoit échappé au plus grand danger. Il leur raconta qu'il étoit embarqué sur un navire de Saint-Malo ; que le capitaine voyant une île flottante qui passoit près de son bord, l'avoit envoyé sur un canot avec quatre matelots, pour y couper de l'herbe; mais qu'ayant été entraînés par la violence des courans, ils avoient lutté contre les flots pendant quatre jours et quatre nuits, sans pouvoir regagner leur vaisseau ; qu'enfin, le cinquième

jour, le vent avoit poussé le canot sur le rivage. Des quatre matelots qui accompagnoient l'officier, deux étoient morts de faim et de fatigue, un troisième avoit expiré sur la côte, en sortant du canot. L'officier et le matelot qui restoient, se traînèrent, comme ils purent, jusqu'au premier village. Les habitans s'empressèrent de les soulager, et leur firent toute sorte de bons traitemens. Quaud ils se disposèrent à quitter l'endroit, après y avoir fait un fort long séjour, on les assura qu'ils pouvoient y rester eucore autant de temps qu'ils voudroient, sans craindre d'être à charge à personne. Ils ne prirent pas de provisions de bouche en partant pour Loaugo; on leur en offrit libéralement dans tous les villages où ils s'arrêtèrent le long de la route, jusqu'au terme de leur voyage.

Ces peuples sont fort pauvres, considérés relativement à nous: mais dans le vrai, celui qui n'a besoin de rien est aussi riche que celui qui a tout en abondance, et il vit plus content. Dans nos mœurs nous regarderions comme l'homme du monde le plus à plaindre, celui qui n'auroit pas le moyen de se procurer un lit pour dormir, et un siége pour s'asseoir: à Loango, ce seroit condamner un homme à un vrai supplice, que de l'obliger à passer une nuit dans un bon lit, ou à rester assis deux heures dans un fauteuil. Le ma-kaïa de Kakongo, l'un des plus puissans princes du royaume, a un appartement meublé à l'européenne: on y voit des lits,

des commodes, des buffets garnis d'argenterie. Le prince offre des siéges aux Européens qui vont lui faire visite; pour lui, il trouve qu'il est plus commode de s'asseoir par terre, selon l'usage du pays. On ne connoît chez ces peuples ni office, ni caves, ni greniers, ni garde-meuble. En entrant dans une case on aperçoit une natte, c'est le lit du maître, c'est sa table et ses siéges; quelques vases de terre, c'est sa batterie de cuisine; quelques racines et quelques fruits, ce sont ses provisions de bouche. Quand ils prennent une pièce de gibier, ou un poisson, ils en font un ragoût que les Européens trouvent détestable, mais qui est délicieux à leur goût. Si la chasse et la pêche ne leur ont rien fourni pour la table, ils s'en tiennent à leurs racines et à leurs fruits, et toujours ils paroissent contens de ce qu'ils ont à manger. S'il leur est survenu un étranger, et qu'ils n'aient que du manioc à lui présenter, ils ne s'excusent pas de lui faire faire maigre chère; supposant qu'il doit penser, que c'est parce qu'ils n'ont rien de mieux à lui offrir.

Elevés dans l'abondance, ou du moins dans l'estime des commodités de la vie et des richesses qui les procurent, nous nous sentons portés, comme naturellement, à mépriser des peuples si simples et si pauvres : mais si, apprenant eux-mêmes que nous sommes les laborieux artisans de mille besoins qu'ils n'éprouvèrent jamais : si témoins de nos délicatesses, de nos profusions et du luxe de nos ta-

bles, ils nous rendoient mépris pour mépris, et se disoient plus sages que nous, je doute qu'un arbitre impartial jugeât le différend en notre faveur.

C'est une opinion qui s'accrédite de jour en jour, que la licence des mœurs parmi ces peuples est portée jusqu'au débordement; ainsi l'assurent les auteurs modernes qui traitent de ces pays. De prétendus voyageurs se jouant de la bonne foi publique, n'ont pas craint d'avancer que les prostitutions, les adultères, et les plus monstrueux excès de la débauche, y sont passés en usage, au point que les maris eux-mêmes favorisent le libertinage de leurs femmes, et que les obsèques des morts s'y célèbrent par des abominations et des infamies. Un écrivain mercenaire respecte peu la vérité, quand il trouve son compte à la déguiser; et c'est ici le cas : il est sûr de plaire, par des récits licencieux, à cette classe nombreuse de lecteurs frivoles ou libertins, qui saisissent avec avidité tout ce qui semble ennoblir leurs foiblesses, ou étendre sur un plus grand nombre l'empire des passions qui les maîtrisent. Et cependant, c'est d'après ces relations calomnieuses qu'on bâtit des systèmes, et qu'on nous dit gravement que la religion chrétienne ne sauroit être la religion de tous les climats : que la chasteté qu'elle prescrit forme un obstacle invincible à son établissement dans les pays méridionaux, et sous la zone torride.

Mais ceux qui, du fond de leur cabinet, calculent

ainsi à leur manière l'influence des climats sur les mœurs, et qui ne font point difficulté d'assigner, le compas à la main, les régions au delà desquelles ne sauroient s'étendre le culte et la religion du vrai Dieu : ces prétendus sages, dis-je, devroient faire attention qu'ils se constituent par-là les accusateurs et les juges de la Divinité ; car supposé qu'ils ne soient point de ces insensés qui regardent cet univers comme la production d'un agent aveugle et un jeu du hasard, je ne voudrois, pour les confondre, que leur dire : « Expliquez-nous comment il » auroit pu arriver que celui qui a créé les temps et » formé les saisons, qui a distribué les climats, et » présidé à l'économie générale de cet univers, se » fût si étrangement mécompté à son préjudice en » offrant pour demeure à une grande partie de ses » créatures des régions où son nom ne pût être que » méconnu, et sa loi méprisée ? » Mais la Providence s'étoit justifiée elle-même de ce reproche, longtemps avant qu'on ne pensât à le lui faire. Personne ne peut ignorer que ce fut dans les climats les plus chauds que la religion chrétienne opéra les plus grandes merveilles ; que ce fut au milieu des déserts arides et des sables brûlans de la Thébaïde que, pendant plusieurs siècles, des milliers de solitaires, l'admiration du monde entier, gardèrent la chasteté la plus parfaite, et menèrent une vie tout angélique.

Mais quel que puisse être le résultat des observa-

tions faites sur d'autres peuples, elles ne sauroient détruire celles que les missionnaires ont faites depuis plusieurs années sur ceux dont nous parlons. Pour asseoir un jugement sûr, il faut avoir tout vu, tout calculé : la chaleur du climat, si elle est tempérée par une vie sobre et frugale, sera toujours bien moins préjudiciable à la chasteté, que ne le sont dans des contrées plus froides les vins, les viandes succulentes, les spectacles, les accens passionnés de la musique, les écrits licencieux, et la fréquentation des jeunes gens des deux sexes : amorces de volupté qui toutes sont inconnues aux peuples dont nous parlons. Ils se nourrissent habituellement de racines, de légumes et de fruits : ils boivent de l'eau; ils couchent sur la dure; et ils sont chastes, comme naturellement, et sans efforts de vertu. Ils attachent cependant de l'honneur à la pratique de la chasteté, et de la honte aux vices contraires. Un auteur cité dans l'*Histoire générale des Voyages*, dit qu'à Loango, on est dans la persuasion que le crime d'une fille qui n'a pas résisté à la séduction, suffiroit pour attirer la ruine totale du pays, s'il n'étoit expié par un aveu public fait au roi; et le même écrivain, emporté par je ne sais quel aveugle penchant à calomnier les mœurs de ces peuples, ajoute que cet aveu pourtant n'a rien d'humiliant. Mais il est aisé de juger qu'une faute estimée assez énorme pour provoquer le courroux du ciel, doit condamner à l'op-

probre et à la honte la coupable obligée d'en faire l'aveu.

Un homme, comme nous le verrons bientôt, peut épouser autant de femmes qu'il en trouve qui veuillent s'attacher à lui; mais il est inouï qu'un homme et une femme habitent publiquement ensemble sans être époux légitimes. On ne voit point dans ce pays, comme dans les grandes villes d'Europe, de ces sociétés de femmes qui tiennent école de débauche. On n'y souffriroit point qu'elles trafiquassent honteusement de leur honneur, en le promenant par les rues; encore moins qu'elles exerçassent l'infâme métier de séduire et de corrompre la jeunesse. La langue, quoique très-riche, n'offre aucun terme qui réponde à celui de femme de débauche; il se rend par un mot portugais.

Les négresses ont, comme les nègres, le sein et les bras découverts, surtout pendant le travail: mais l'usage est général, personne n'y pense, personne n'en est scandalisé; et c'est à tort que quelques auteurs ont conclu de là qu'elles bravoient toutes les lois de la pudeur. Cette nudité d'une négresse qui, du matin au soir, est occupée à cultiver son champ à l'ardeur du soleil, est moins insidieuse et choque moins la décence publique dans ce pays, que la demi-nudité de nos dames de cour parmi nous. Toutes les fois que les missionnaires se sont trouvés avec les habitans du pays au passage des rivières, où il n'y a ni pont ni barques, ils ont

observé que quand une femme se mettoit à l'eau, tous les hommes détournoient les yeux jusqu'à ce qu'elle fût à l'autre bord : les femmes, de leur côté, faisoient de même quand les hommes passoient.

Les jeunes filles accompagnent partout leurs mères, qui exigent d'elles la plus grande retenue. Un garçon n'oseroit parler à une fille qu'en présence de sa mère. Il ne peut lui faire un présent que lorsqu'il la demande en mariage. Un missionnaire rencontra un jour une petite négresse qui revenoit des champs avec sa mère : elle lui dit en langue du pays et d'un ton un peu folâtre : *Bonjour, homme de Dieu.* Sa mère aussitôt lui fit une sévère réprimande, de ce qu'elle parloit à un homme, et avec si peu de retenue. La danse est dans ces pays un exercice de tous les jours ; mais les hommes ne dansent jamais qu'avec les hommes, et les femmes avec les femmes. Les chansons de joie qui accompagnent ordinairement leurs danses, n'ont jamais rien qui blesse la pudeur.

CHAPITRE IX.

Des mariages et des alliances.

La polygamie est autorisée par les lois nationales, et il est permis à un homme d'épouser autant de femmes qu'il le juge à propos; mais cette liberté qu'accorde la loi, la nature la restreint : le nombre des femmes, parmi eux, ne paroît pas surpasser celui des hommes; peut-être même ne l'égale-t-il pas; en sorte qu'un grand du pays ne sauroit épouser vingt femmes, sans mettre dix-neuf de ses concitoyens dans la nécessité de garder le célibat. Une femme, d'ailleurs, préfère, pour l'ordinaire, l'avantage d'être l'unique épouse d'un particulier, à l'honneur d'être femme d'un seigneur, qui doit lui donner un nombre de rivales : aussi n'y a-t-il que les plus riches qui puissent user du privilége, ou plutôt de l'abus de la loi : car c'est le seul nom qui convienne à une disposition qui ne favorise une partie de la société qu'au détriment de l'autre. Mais comme la classe des riches est peu nombreuse, tous les hommes libres, et même la plupart des esclaves, trouvent encore à se marier. Ceux qui avancent que

le commun des nègres de ces pays ont deux ou trois femmes, auroient dû calculer auparavant si le nombre des femmes surpassoit deux ou trois fois celui des hommes; comme ceux qui en donnent jusqu'à sept mille au roi de Loango, auroient dû s'informer si toute sa capitale en renferme un pareil nombre : ce que n'oseroient assurer ceux qui ont été sur les lieux.

Les pères et les mères laissent aux garçons le soin de se choisir une épouse. Le mariage des filles est regardé comme une affaire de ménage qui concerne uniquement la mère. Les femmes ne portent point de dot à leur mari; au contraire, lorsqu'un garçon veut avoir une fille en mariage, il va trouver sa mère, il lui fait les présens qu'il croit devoir lui être les plus agréables. Si ces présens, ou la main qui les offre, ne plaisent point à la mère, elle les refuse. Si elle les agrée, le jeune homme en fait aussi à la fille, qui est encore libre de les recevoir ou de les refuser. L'acceptation des présens de la part de la mère et de la fille, équivaut à une promesse de mariage. Les noces cependant ne se célèbrent qu'environ un mois après. Et pendant tout ce temps, la fille paroît en public, le corps peint en rouge, afin que tout le monde sache que l'homme avec lequel on la verra habiter est son mari. Si cette cérémonie n'avoit point été observée, le mariage seroit censé illégal et sacrilége, et les parens de la fille seroient en droit de la faire punir de mort. Le terme pres-

crit par l'usage étant expiré, la fille fait disparoître la couleur rouge dont elle est barbouillée, et les noces se célèbrent par des danses et des chansons rustiques.

Le mariage ainsi contracté forme un lien indissoluble. Il n'y a que certains cas particuliers exceptés par la loi, qui autorisent un mari à répudier sa femme, comme, par exemple, lorsqu'une princesse le choisit pour son époux. La chasteté conjugale est singulièrement respectée parmi ces peuples: l'adultère y est mis au rang des plus grands crimes. Par une opinion généralement reçue, les femmes sont persuadées que si elles se rendoient coupables d'infidélité, les plus grands malheurs viendroient fondre sur elles, à moins qu'elles ne les détournassent par un aveu fait à leurs maris, et en obtenant d'eux le pardon de l'injure qu'elles leur auroient faite. Il y a encore d'autres fautes dont les femmes se croient obligées de s'accuser à leurs maris. Cette accusation est une espèce de cérémonie religieuse. Le mari se rend toujours facile à pardonner à sa femme les fautes dont elle lui fait l'aveu; mais si elle lui nomme un complice, il est en droit de le poursuivre en justice, et il n'y manque pas, surtout s'il avoit porté l'audace jusqu'à souiller sa couche nuptiale. Quand il s'agit de ce crime, le juge n'exige point d'autres preuves que la dénonciation du mari, confirmée par l'aveu de sa femme, parce qu'il suppose que cet aveu, qui la condamne à l'infamie,

ne sauroit être que le cri de la conscience. Elle en est quitte au tribunal du juge, comme auprès de son mari, pour le repentir et la honte; mais il n'en est pas ainsi du séducteur : la loi ordonne qu'il sera remis au pouvoir de celui qu'il a outragé, et il devient son esclave, à moins qu'il ne soit assez riche pour se racheter. On juge assez que de tels esclaves ne sont point épargnés de leurs maîtres.

Une princesse a le double droit de choisir parmi le peuple tel mari qu'elle juge à propos, même celui qui est déjà marié, et de l'obliger à n'avoir qu'elle seule pour épouse. Comme cette dernière condition paroît ordinairement trop dure aux princes, il est rare que les princesses en trouvent qui veuillent les épouser. Les roturiers mêmc redoutent leur alliance : mais lorsqu'elle leur est offerte, ils sont obligés de l'accepter, à peine d'y être contraints par confiscation de corps et de biens : et ceux que les princesses choisissent, sont ordinairement les plus riches du pays. Elles ont encore la liberté que n'ont point les femmes du peuple, de répudier un mari qui ne leur convient plus, et de s'en choisir un autre; et il ne paroît pas qu'elles aient besoin d'apporter d'autre motif de leur divorce, que leur volonté. Pour que le mari répudié d'une princesse puisse se marier, ou même reprendre sa première femme, s'il en avoit une avant son mariage avec la princesse, il faut qu'il en obtienne la permission du roi, qui ordinairement se rend facile sur cet article.

Le petit royaume de n'Goïo reconnoît sa dépendance de celui de Loango, en donnant au roi une princesse du sang, qui ne doit être que la première de ses épouses, et n'a aucun des priviléges des autres princesses.

Celui dont une princesse a fait choix pour devenir son époux, commence par se frotter le corps d'huile de palmier, et se peindre en rouge ; c'est là le premier exercice d'une retraite d'un mois, qu'il passe toute entière sans mettre le pied hors de sa case. Pendant tout ce temps, il ne se nourrit que des mets les plus communs, et il ne boit que de l'eau. Au bout du mois, il se lave, et il épouse la princesse avec beaucoup d'appareil. Mais le jour de ses noces est le dernier de sa liberté. Le mari d'une princesse est moins son époux, que son esclave et son prisonnier. Il s'engage, en l'épousant, à ne plus regarder aucune femme tout le temps qu'il habitera avec elle. Jamais il ne sort, qu'il ne soit accompagné d'une nombreuse escorte. Une partie de ses gardes prennent les devans, pour écarter toutes les femmes du chemin par où il doit passer. Si, malgré ces précautions, une femme se rencontroit sur son passage, et qu'il eût le malheur de jeter les yeux sur elle, la princesse, sur la déposition de ses espions, peut lui faire trancher la tête, et ordinairement elle use de son droit. Cette sorte de libertinage, soutenu par la puissance, porte souvent les princesses aux plus grands excès :

mais on ne redoute rien tant que leur colère. La cruauté semble leur être naturelle, et l'on diroit qu'elles veulent se venger sur tout ce qui les approche, de l'espèce de servitude à laquelle est condamné leur sexe.

La condition des autres femmes forme, en effet, le contraste le plus frappant avec celle des princesses. Tandis que celles-ci traitent leurs maris en maîtresses impérieuses, celles-là sont à l'égard des leurs dans une dépendance qui tient de la servitude. Quand elles leur parlent, ce n'est jamais qu'à genoux. Elles sont seules chargées de la culture des terres, et de tous les travaux domestiques : c'est à elles à pourvoir à leur subsistance, à celle de leurs enfans et de leur mari.

Si un homme a plusieurs femmes, chacune à son tour lui prépare à manger, et se tient honorée de le servir pendant le repas, et de recevoir ensuite de sa main ses restes pour elle et ses enfans. Le mari, pour ne pas exciter de jalousie entre ces femmes, ne se familiarise avec aucune. Il habite toujours seul dans sa case, et chacune d'elles dans la sienne, avec ses enfans. Cette séparation de demeure n'empêche pas qu'il ne s'élève de temps en temps des différends entre elles, que le mari, suivant l'usage du pays, a droit de terminer juridiquement. Sur la plainte qui lui a été rendue, il ordonne aux deux rivales de comparoître à son audience; chacune plaide sa cause à genoux, tandis que lui-

même est assis par terre, les pieds croisés. Après les avoir entendues, il prononce, elles se retirent en silence, et en témoignant la plus entière soumission à son jugement. Il paroît que ceux qui ont plusieurs femmes mettent entre elles quelque distinction, et que les unes sont épouses du premier ordre, et les autres du second ordre. Il y en a même dans cette dernière classe qui sont véritablement esclaves. Le sort des femmes des princes diffère beaucoup de celui des princesses : elles ne sont point dispensées des travaux domestiques, et souvent on les voit occupées, commes les autres, de la culture des terres.

Le mari se charge, pour l'ordinaire, de donner des habits à sa femme et d'entretenir sa case : il va à la chasse et à la pêche. Quand ceux qui ont plusieurs femmes se sont procuré une quantité suffisante de gibier ou de poisson, ils la distribuent entre toutes, observant scrupuleusement de faire les parts égales, à raison du nombre de leurs enfans. Si ce qu'ils ont pris ne peut pas suffire pour toutes, ils n'en font part qu'à celle qui est chargée de la cuisine ce jour-là.

La communauté de biens entre les maris et les femmes n'a point lieu dans ces pays : elle seroit sujette à trop d'inconvéniens avec l'usage de la polygamie. Quant aux successions, les enfans n'héritent point de leur père; mais seulement de leur mère. Les biens du père sont reversibles, après sa

mort, à son frère aîné utérin, s'il en a un. Au défaut de frères, au fils aîné de sa sœur aînée utérine; ou enfin au fils aîné de son plus proche parent maternel.

Les successions, pour les pauvres, c'est-à-dire pour le gros de la nation, se réduisent à une case, un fusil, un sabre, quelques vases de bois ou de terre, et quelques macoutes; souvent elles sont de moindre valeur encore. Celles des riches, des princes et des rois consistent en esclaves, toiles de coton, couverts d'argent, corail, sabres, fusils et autres effets tirés d'Europe. Comme le roi est le propriétaire du royaume, les terres et seigneuries que les grands tiennent à titre de gouvernement, ne passent point à leurs héritiers, à moins qu'ils n'achètent la préférence, à force de présens faits au roi et à ses ministres.

CHAPITRE X.

De l'éducation des enfans.

Les pères ne prennent aucun soin particulier de l'éducation de leurs enfans. Ils se contentent de leur inspirer une certaine crainte vague de la Divinité, dont ils n'ont eux-mêmes que des idées bien grossières. Ils les portent, par leurs exemples plus que par leurs discours, à respecter leurs pratiques superstitieuses, à éviter le mensonge, le vol et le parjure. Ils leur recommandent aussi le respect pour les *ganga* ou ministres, et pour les vieillards. Ils leur donnent ces leçons, suivant l'occasion. Il n'y a chez ces peuples aucune école publique, ni pour la religion, ni pour les sciences; et il y a très-peu de métiers auxquels ils puissent appliquer les enfans. Les jeunes filles sont aussi laborieuses que leurs mères. Toujours à leurs côtés, elles partagent avec elles les travaux les plus pénibles des champs, et tous les soins du ménage. Elles vont ramasser du bois dans les forêts, et puiser de l'eau à la rivière, qui est souvent éloignée d'un quart de lieue. Mais les petits garçons, suivant l'exemple de leur père,

ne veulent prendre aucune part aux travaux dont leurs sœurs sont accablées; et à peine sont-ils en âge de se connoître, qu'ils prennent avec elles un ton de maîtres, comme ils voient que leur père fait à l'égard de leur mère. Un missionnaire entendoit un jour une mère qui donnoit une commission à son fils. L'enfant qui n'étoit âgé que d'environ huit ans, lui répondit gravement : « Pensez donc que je suis garçon. »

Tandis que la mère travaille avec les filles, les garçons s'amusent et passent le temps avec les enfans de leur âge. Ils jouent peu, quelquefois ils cherchent des cannes de sucre, des ananas, et d'autres fruits bons à manger; mais leur grande et presque unique occupation, est d'aller dénicher des oiseaux dans les forêts, où ils en trouvent en quantité et du plus joli plumage. Ils en prennent aussi au trébuchet et avec des filets, se servant pour appât d'œufs de fourmis. Il y auroit bien des enfans parmi nous qui s'accommoderoient mieux de ce genre de vie que du sérieux de l'étude.

Lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de quinze ou seize ans, ils s'occupent plus volontiers de la pêche; ou ils vont à la chasse, quand ils ont le moyen d'acheter un fusil. Quelques-uns fabriquent des macoutes, qui sont de petites pièces de toile qui servent de monnoie dans le pays.

CHAPITRE XI.

Des arts et métiers.

Ces peuples n'ont point de connoissance de l'écriture, ni d'aucuns signes qui puissent en tenir lieu. Ils n'ont de monumens que la tradition, qui se conserve par certains usages. Les arts chez eux sont encore dans leur enfance : ils n'exercent que ceux qui sont nécessaires à la vie, et d'une manière bien imparfaite.

Les médecins sont révérés comme des hommes précieux, et même nécessaires à la société : leur art fait partie de la religion. Ils portent le nom de *ganga*, qui en langue du pays signifie ministre. Quand ils arrivent chez un malade, ils lui demandent où le mal le tient, et ils se mettent à souffler sur la partie souffrante : après cela ils font des fomentations, et ils lui lient les membres en différens endroits avec des bandelettes : ce sont là les préliminaires usités dans toutes les maladies. Ils ne connoissent ni les saignées, ni les médecines. Il y a des cas où ils emploient des simples de différente espèce, mais en topique seulement. Les mis-

sionnaires n'ont pas été à portée d'en reconnoître la vertu. Ils en mâchent toujours avant de souffler sur leurs malades, ce qui pourroit bien, surtout dans les blessures extérieures, produire quelque effet naturel. Les médecins de ce pays connoissent encore un remède très-salutaire, à leur avis, pour toutes les maladies; mais qu'ils n'emploient qu'en faveur de ceux qui ont le moyen d'en faire les frais: lorsqu'ils sont appelés chez un homme riche, ils se font accompagner de tous les joueurs d'instrumens qu'ils peuvent rassembler dans le pays : ils entrent chez lui en silence ; mais au premier signal qu'ils donnent, la troupe musicienne se met en train : les uns sont armés d'instrumens à cordes, d'autres frappent sur des troncs d'arbres creux, couverts de peau : quelques-uns ont des trompettes et des espèces de tambours de basque. Tous, unissant leur voix au son des instrumens, font, autour du lit du malade, un vacarme effroyable, qui souvent est continué pendant plusieurs jours et plusieurs nuits de suite. Le remède seroit plus cruel que le mal pour un Européen; mais cette musique qui charme les nègres, lorsqu'ils sont en santé, ne doit pas leur faire éprouver, au temps de la maladie, une sensation plus désagréable que celle que produiroit en nous un concert harmonieux; et dans ce cas, le remède ne doit pas être si violent que nous l'imaginerions d'abord. Quoi qu'il en soit, quand l'état du malade paroît empirer, ils s'ef-

forcent de tirer de leurs instrumens les sons les plus perçans, et ils font retentir tout le voisinage de leurs cris, comme s'ils vouloient épouvanter la mort et la mettre en fuite. S'ils n'y réussissent pas, comme il arrive souvent, ils se consolent, dans la pensée qu'ils ont fait leur devoir, et que les parens du défunt n'ont rien à leur reprocher. Tout le temps que ce chœur de musiciens reste auprès du malade, ses médecins lui rendent de fréquentes visites, et viennent à des heures réglées lui administrer différens remèdes, et souffler sur son mal.

Les maladies les plus communes dans ces climats sont les fièvres, la petite-vérole, la rougeole, et la paralysie. Cette dernière est appelée la maladie du roi : les nègres la regardent comme la punition de quelque attentat médité contre le roi ; le paralytique, néanmoins, n'est pas poursuivi en justice, parce qu'on suppose que le ciel qui l'a privé de l'usage de quelques-uns de ses membres, l'a puni suivant le degré de malice qu'il y avoit dans son intention; mais il est regardé comme un méchant citoyen.

Les médecins ne prescrivent aucun régime particulier à leurs malades; ils leur font donner tout ce qu'ils demandent pour le boire et le manger, sans aucun égard à la qualité ni à la quantité ; mais s'ils ne demandent rien, ils ne leur font rien offrir. Cette méthode n'est pas sans inconvéniens, mais elle peut avoir aussi ses avantages. Dès que le ma-

lade est mort, ou quand il est guéri, ses parens font une quête dans l'endroit, au profit du médecin qui l'a traité pendant sa maladie. Lorsque les quêteurs alloient chez les missionnaires, ils leur demandoient ordinairement de l'eau-de-vie d'Europe, les assurant que c'étoit la chose qui pouvoit faire le plus de plaisir au médecin.

Comme la plupart de nos maladies sont occasionées par les excès de la table, les nègres qui mènent toujours une vie également sobre et frugale, sont rarement malades, et un grand nombre parmi eux parviennent à une extrême vieillesse. Le roi actuel de Kakongo, nommé *Poukouta*, est âgé de cent vingt-six ans. Il s'est toujours bien porté, et ce ne fut qu'au mois de mars de l'année dernière, qu'il se ressentit pour la première fois des infirmités de la vieillesse, et que sa vue et ses jambes commencèrent à s'affoiblir; mais il a encore toute sa tête, et il emploie habituellement cinq ou six heures par jour à rendre la justice à ses sujets. La princesse *Ma-mtéva*, sa tante, est à peu près du même âge, et se porte égalcment bien.

Quand les nègres se sentent indisposés, ils font une tisane avec un chiendent, qui est le même que le nôtre. Ceux qui ont des incommodités qui ne les oblige pas à garder le lit, vont trouver eux-mêmes les médecins, qui leur prescrivent quelques pratiques superstitieuses, auxquelles ils attribuent la guérison que la nature opère elle-même.

Quoique ces médecins, comme ce que nous venons de dire l'annonce assez, ne soient pas de grands magiciens, le peuple les croit pourtant très-versés dans les secrcts de la magie, et eux-mêmes ne se défendent pas des connoissances occultes qu'on leur attribue, et du commerce qu'on suppose établi entre eux et l'esprit malfaisant qu'ils se chargent d'apaiser. Les enfans des médecins succèdent à leur père.

Les missionnaires eurent un jour occasion de voir un nègre, seigneur d'un village, que ni le son des instrumens, ni le souffle des médecins, ni leurs topiques, ni leurs opérations magiques, n'avoient pu guérir. Sa maladie avoit des caractères tout-à-fait singuliers : au moment où il en ressentoit les accès, soit le jour ou la nuit, il sortoit de chez lui, et couroit au hasard par les campagnes et les forêts, poussant, comme un énergumène, des cris et des hurlemens lamentables. Il avoit les yeux hagards et enflammés, il jetoit l'écume par la bouche, et quand il s'arrêtoit, il paroissoit agité de violentes convulsions. Quoiqu'il ne fît de mal à personne, les habitans du pays, lorsqu'il étoit dans cet état, redoutoient sa rencontre plus que celle d'une bête féroce. Quand ces accès de fureur étoient apaisés, cet homme paroissoit fort raisonnable et parloit sensément; mais tout ce que les missionnaires purent tirer de lui, et ce qu'il dit constamment à tout le monde, c'est qu'il est ob-

sédé par un grand spectre, dont la vue l'agite et le jette hors de lui-même, sans qu'il sache alors où il est, ni ce qu'il fait. Les missionnaires n'ayant pas été à portée de le suivre et de l'examiner dans les accès de sa fureur, ont supposé que sa maladie n'étoit occasionée que par un dérangement dans les organes; quoiqu'il ne soit pas impossible que le démon qui possède déjà les âmes des malheureux habitans de ces contrées, n'étendît quelquefois son empire jusque sur les corps; et que par un juste jugement de Dieu, il commençât à les punir, dès cette vie même, du culte sacrilége qu'ils lui rendent.

Nous avons parlé ailleurs de l'agriculture : ce sont les femmes qui l'exercent. Elles n'ont pas d'autre instrument de labourage qu'une petite bêche pointue, qui ressemble assez aux truelles de nos maçons. Ceux qui disent qu'on voit quantité de vignerons à Loango, auroient dû faire attention qu'il n'y a point de vignes dans le pays. Les hommes, d'ailleurs, par un préjugé universel, fondé, sans doute, sur leur indolence, croiroient s'avilir s'ils travailloient à la terre. Ils aiment mieux attacher l'honneur à des occupations plus amusantes et moins pénibles : presque tous sont chasseurs et pêcheurs. Un grand nombre sont aussi charpentiers, si on peut donner ce nom à ceux qui construisent des maisons telles que celles que nous avons décrites. On voit encore parmi eux des forgerons, des potiers, des tisserands et des sauniers.

Les forgerons tirent leur fer d'Europe. Ils emploient, pour le faire rougir, le charbon de bois. Ils le battent sur des enclumes d'un bois plus dur que la pierre. On a cependant vu quelques petites enclumes de fer dans les forges du roi de Kakongo. Les ouvriers sont lents et peu habiles; ils ne font que de petits ouvrages. Les marteaux dont ils se servent ne pèsent pas plus que ceux de nos tapissiers. Leurs soufflets sont d'une fabrique assez ingénieuse.

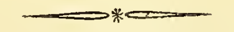
Les potiers font toutes sortes de vases de terre, qu'ils cuisent au milieu d'un grand feu. Ils les façonnent presque aussi bien qu'en Europe, quoiqu'ils ne fassent point usage du tour. Ils font aussi des pipes à fumer, dont le grand débit fait une branche considérable de leur petit commerce.

Les tisserands font leurs toiles avec une herbe haute d'environ deux pieds, qui croît sans culture dans les campagnes désertes, et qui n'a besoin d'aucun apprêt pour être mise en œuvre. La longueur de l'herbe fait la longueur de la pièce : on la fait un peu moins large que longue. Cette toile est tissue comme la nôtre; mais ils la font sur leurs genoux, sans navette et sans métier; ayant la patience de passer la trame avec les doigts entre chacun des fils, en la manière dont nos vanniers font leurs claies. Quoiqu'ils travaillent avec tant de précipitation, qu'on a peine à suivre des yeux le jeu de leurs doigts, ils avancent peu : les meilleurs ou-

vriers ne font pas plus de la valeur d'une aune de toile dans l'espace de huit jours.

Leurs petites pièces, que nous appelons macoutes, servent de monnoie courante dans le pays. Les marchands n'ont pas droit de les refuser en échange des denrées qu'ils portent au marché. Outre les toiles communes, les nègres font encore de petits sacs, des bonnets et d'autres ouvrages, dont quelques-uns seroient admirés en Europe, pour la variété du dessin et la délicatesse du travail. On trouve dans le pays un arbre dont la seconde écorce est une vraie toile, forte et flexible comme la nôtre : les nègres s'en servent, comme des macoutes, pour se faire des habits.

Les paysans des villages qui avoisinent la mer sont pour la plupart sauniers. Tout leur art consiste à faire évaporer, sur un grand feu, l'eau de la mer, qui dépose son sel au fond des vases qu'ils emploient à cet usage.



CHAPITRE XII.

De la manière de s'habiller, et de quelques usages particuliers.

Ces peuples n'ont aucune espèce de vêtement qui leur tienne lieu de nos chemises; ils sont découverts dans toutes les saisons jusqu'à la ceinture; et ils vont toujours jambes et pieds nus. Tout leur habillement consiste en un petit jupon, que nous appelons pagne, et qui ressemble à celui que portent nos mitrons et nos garçons brasseurs. Il leur tombe jusqu'à mi-jambes. Quelques-uns y laissent une longue queue. Il est de toile du pays pour les pauvres; les riches en font de toile de coton, ou d'autres étoffes légères d'Europe. Ce jupon est surmonté d'une large ceinture, qui est ordinairement d'un drap rouge ou bleu. La plupart n'ont qu'un seul habit, qu'ils portent la nuit comme le jour, jusqu'à ce qu'il soit usé ou trop malpropre; car ils ne lavent jamais leurs vêtemens. Par un usage tout différent du nôtre, les hommes sont toujours coiffés, et les femmes vont tête nue : elles portent leurs cheveux, les hommes se les font raser. La tête de ceux qui prétendent à la gloire de la parure, ressemble

à un parterre : on y voit des allées et des figures tracées avec beaucoup de symétrie. A cette différence près, les femmes sont habillées comme les hommes; et l'auteur de l'*Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, a été mal informé quand il a dit, au tome XIIe de son ouvrage, que leurs pagnes n'étoient pas surmontées d'une ceinture, comme celle des hommes. On remarque néanmoins en elles plus de penchant que dans les hommes, pour les ornemens d'éclat : aux jours de fêtes, au défaut de pierreries, elles se parent de rassades. La rassade est un grain de verre, dont on fait des chapelets en Europe : elles en font des colliers et des bracelets, elles s'en mettent même autour de la jambe. Quelques hommes leur envient cette brillante parure; mais au lieu d'employer la rassade en colliers et en bracelets, ils en font une espèce de bandoulière.

Les hommes, comme les femmes et même les enfans, portent à leur ceinture un couteau à gaîne, comme nos chefs de cuisine. Ce couteau, qui est toujours bien affilé, leur sert de rasoir pour se faire la barbe, et de ciseaux pour se couper les cheveux.

Un historien moderne, mal informé des usages du pays, dit que les habitans de Loango tirent leur bois de lit du palmier. Si ces peuples se servoient de bois de lit, ils trouveroient dans leurs forêts bien des arbres préférables au palmier pour cet usage;

mais leur lit est une natte pour les pauvres, et un tapis d'Europe pour les riches : ce qui ne les empêche pas de bien dormir. Les plus diligens ne préviennent jamais le lever du soleil; et la plupart ne se lèvent que long-temps après. S'ils ont quelque ouvrage à faire, c'est ordinairement avant le dîner qu'ils y travaillent. Ils ne font que deux repas : le premier sur les dix heures, et le second à l'entrée de la nuit. Quoiqu'ils se fatiguent peu dans la matinée, ils se reposent presque toute l'après-midi; excepté lorsqu'il leur prend envie de chasser ou d'aller à la pêche. Nous avons vu que leur passe-temps le plus ordinaire étoit la conversation. Plusieurs jouent à un jeu qui a de la ressemblance avec nos jeux de dames et d'échecs. Ils s'amusent aussi à un jeu de main, qui consiste à se frapper en cadence avec plus ou moins de précipitation, sur différens endroits du corps, de manière à se rencontrer juste pour frapper en même temps dans les mains les uns des autres. Ils se rassemblent souvent sur la place publique, à l'ombre d'un arbre bien touffu, pour donner des concerts. Chacun est admis à y faire sa partie : ils sont moins harmonieux, mais plus bruyans que les nôtres. Ils y font usage de toutes sortes d'instrumens à cordes qu'ils fabriquent eux-mêmes à leur façon. Les trompettes, les fifres et les tambours entrent aussi dans leur symphonie : ils mêlent toujours la voix au son des instrumens. Plus on a fait de bruit, mieux la pièce a été exé-

cutée. Ces concerts, qui flattent et transportent les nègres, amusent aussi les Européens, qui ne peuvent s'empêcher de rire du résultat bizarre que produisent une infinité de voix, accompagnées d'instrumens rauques de toute espèce. Si quelques-uns de nos musiciens militaires abordoient dans ces contrées, ils y seroient de nouveaux Orphées, qui traîneroient après eux les villes et les villages; mais on se moqueroit des airs tendres et passionnés de nos plus habiles musiciens d'opéra.

Quoique la danse soit un exercice fatigant dans des pays si chauds, elle y est fort en usage. Elle est quelquefois un divertissement, et plus souvent une cérémonie religieuse. Les nègres dansent quand ils sont dans la tristesse, comme lorsqu'ils sont dans la joie; aux funérailles de leur père, comme au jour de leurs noces, le chant accompagne toujours la danse: le plus qualifié de la troupe, ou celui qui sait le mieux chanter, commence seul, et les autres répètent en dansant, comme font encore les paysans dans nos provinces. Ils n'ont pas de chansons composées, ils les font sur-le-champ; et ils en tirent le sujet des circonstances.

Les missionnaires entendoient un jour une femme qui, en dansant, à l'occasion de la mort de son mari, déploroit son malheur et celui de ses enfans; elle comparoit le défunt au toit de la maison, dont la chute entraîne bientôt la ruine totale de l'édifice: « Hélas! s'écrioit-elle en son langage, le faîte est

»tombé, voilà tout l'édifice exposé à l'injure des »saisons : c'en est fait, sa ruine est inévitable. »

Autant les nègres s'éloignent de la douceur et du naturel dans leurs concerts, autant ils mettent de sentiment et de vérité dans leurs danses et leurs chansons rustiques. Qu'elles soient provoquées par la douleur ou excitées par la joie, elles sont toujours l'expression fidèle de la nature. On se sent ému malgré soi, quand on est spectateur de leur action. Un jour que deux missionnaires passoient par un village, on vint annoncer à une mère que des voleurs avoient enlevé son fils, et l'avoient vendu comme esclave aux Européens. Cette femme, dans le premier transport de sa douleur, sort de sa maison tout éplorée, tenant sa fille par la main : elle se met aussitôt à danser avec elle, chantant son malheur sur le ton le plus attendrissant. Tantôt elle maudissoit le jour qui l'avoit rendue mère, tantôt elle appeloit son fils, en faisant des imprécations contre les scélérats qui le lui avoient enlevé, ou bien elle reprochoit leur cruelle avarice à ces marchands européens qui achètent de toutes mains ceux qui leur sont proposés comme esclaves. Frappés par la nouveauté du spectacle, les missionnaires s'arrêtèrent un moment : le chant de cette mère désolée, l'abondance de ses larmes, les mouvemens irréguliers qui l'agitoient tour à tour, le désordre même de sa danse, tout rendoit le sentiment, tout exprimoit la nature avec tant d'énergie, que les

missionnaires, pénétrés eux-mêmes d'une douleur profonde, sentirent couler leurs larmes, et se retirèrent en pleurant.

Les femmes ont, comme les hommes, leurs assemblées pour leurs divertissemens et leurs danses; mais aux jours de fêtes seulement, ou lorsqu'elles ont fini leurs travaux des champs et du ménage. Elles ne sont jamais confondues avec les hommes; l'épouse même ne danse point avec son époux, ni la sœur avec son frère. Elles ne travaillent jamais que trois jours de suite, le quatrième est pour elles un jour de repos général, pendant lequel il ne leur est pas permis de s'occuper de la culture des terres. Les hommes qui se reposent habituellement, travaillent encore moins ce jour-là. On se promène, on joue, on fréquente surtout les marchés. Les missionnaires n'ont pu tirer des nègres aucun éclaircissement sur l'origine de cette période de quatre jours qui forme comme leur semaine. Ils ne connoissent ni mois ni années. Quand ils comptent le temps, ce qui est rare, c'est par lunes et par saisons: ainsi, pour leur faire entendre que Notre-Seigneur s'est offert pour le salut des hommes à trente-trois ans, on leur dit qu'il étoit âgé de soixante-six saisons.

On a été surpris de voir que des gens qui ne comptent rien, pas même leur âge, eussent comme nous l'usage des nombres qu'ils portent à l'infini. Ils commencent à nombrer comme nous, un, deux,

trois, etc., etc. jusqu'à dix : au lieu de dire dix, ils disent dizaine, et ils continuent dizaine-un, dizaine-deux, dizaine-trois, jusqu'à vingt : alors ils disent deux dizaines, puis deux dizaines-un, deux dizaines-deux, deux dizaines-trois, etc.; ils nombrent ainsi jusqu'à neuf dizaines-neuf : après quoi, au lieu de dire dix dizaines, ils disent centaine et ils recommencent. Quand ils en sont à dix centaines, ils emploient un terme qui répond à mille; et ils continuent ainsi à nombrer jusqu'aux millions et aux milliards. Les nombres font quelquefois la matière des entretiens des savans du pays.

C'est ordinairement à l'entrée de la nuit que les nègres font leur second repas; il n'est pas plus splendide que le premier. Le soir ils allument des flambeaux, qui sont de la grosseur de ceux que nos laquais portent derrière les voitures. Ils les font avec une gomme odoriférante, que distille abondamment un des arbres de leurs forêts, et qu'ils pétrissent en rouleaux. Au lieu de mettre leur mèche dans le flambeau, c'est le flambeau qu'ils mettent dans la mèche, en revêtant leurs rouleaux de filasse et de petits morceaux de bois sec. Ces flambeaux jettent une fumée légère, qui répand au loin une odeur agréable. Quoique les nuits ne soient jamais froides, ils ont coutume d'allumer du feu le soir, pour purifier l'air que les exhalaisons continuelles de la terre rendent épais et malsain. Leur foyer, quand il ne tombe pas de pluie, est le milieu de

leur cour. C'est aussi l'endroit où ils prennent leur repas du soir. Aussitôt après le souper, ils se retirent dans leurs cases, et se couchent sur leurs nattes, à moins que quelque voisin ne vienne faire la conversation, ou qu'il ne faille danser en l'honneur d'un mort, ce qui arrive fort souvent; parce qu'ils sont dans l'usage, comme nous le verrons dans la suite, de danser pendant plusieurs mois pour leurs proches parens, et à proportion pour les autres, et même pour leurs amis. Dans ces occasions ils veillent une grande partie de la nuit, et ils dorment le jour.

CHAPITRE XIII.

Du gouvernement.

Le gouvernement, chez ces peuples, est purement despotique. Ils disent que leur vie et leurs biens appartiennent au roi; qu'il peut en disposer et les en priver, quand il lui plaît, sans forme de procès, sans qu'ils aient à s'en plaindre.

Ils lui donnent en sa présence des marques de respect qui ressemblent à l'adoration. Les gens du petit peuple sont persuadés que sa puissance n'est pas bornée à la terre, et qu'il a assez de crédit pour faire tomber la pluie du ciel : aussi ne manquent-ils pas, quand la continuité de la sécheresse leur fait craindre pour la récolte, de lui représenter que s'il ne prend soin de faire arroser les terres de son royaume, ils mourront de faim, et se trouveront dans l'impossibilité de lui faire les présens ordinaires.

Le roi, pour satisfaire le peuple, sans néanmoins se compromettre avec le ciel, se décharge de cette affaire sur un de ses ministres, auquel il donne ordre de faire tomber sans délai sur les campa-

gnes, autant de pluie qu'il en est besoin pour les fertiliser. Quand ce ministre voit un nuage, qu'il présume devoir fondre en pluie, il se montre en public, comme pour exécuter les ordres du prince : les femmes et les enfans s'attroupent autour de lui, en criant de toutes leurs forces : *Donne-nous de la pluie, donne-nous de la pluie*, et il leur en promet.

Le roi, qui règne en despote sur le peuple, se voit souvent inquiété dans l'exercice de sa puissance par les princes ses vassaux, dont plusieurs ne lui cèdent pas de beaucoup en forces. Ces princes reconnoissent volontiers leur dépendance, tant que le roi n'exige rien d'eux qui blesse leurs priviléges ou prétentions; mais pour peu que l'autorité veuille les contraindre, ils essaient de s'y soustraire, à force ouverte, et par la voie des armes.

Les esclaves ne sont pas les plus maltraités dans ces états : le roi et les princes ménagent ceux qui leur appartiennent, dans la crainte que n'ayant rien qui les attache à leur patrie, ils ne passent au service des princes étrangers, qui saisissent toujours volontiers l'occasion d'augmenter leurs possessions, en assurant aux esclaves fugitifs qui veulent se donner à eux, le sort qu'ils ont quitté.

Les nègres libres sont plus à plaindre, relativement à leur condition. Ils sont obligés de faire des présens au roi, à proportion du nombre de leurs esclaves, des terres qu'ils cultivent et des bestiaux

qu'ils nourrissent. Si le roi juge qu'ils ne donnent pas assez, il envoie sur les lieux des esclaves qui leur prennent tout ce qu'ils ont. Les rois justes et humains ne se permettent pas ces exactions cruelles; mais leurs ministres, les gouverneurs des provinces, et d'autres officiers subalternes les exercent souvent en leur nom. Les peuples souffrent tout sans se plaindre, persuadés que le roi, en les dépouillant, n'a fait qu'user de son droit, et se consolant dans la pensée qu'ils trouveront toujours quelques racines de manioc pour vivre.

Cette forme d'administration, comme on l'imagine aisément, étouffe jusqu'au germe de l'émulation : les arts ne se perfectionnent point, tout languit. En supposant même le roi unique propriétaire de tout le royaume, si ses sujets, en lui payant une taxe fixe, à raison des terres qu'ils cultiveroient, pouvoient se promettre, comme les fermiers de nos seigneurs, de recueillir en paix le fruit de leurs travaux et de leur industrie, de riches plaines qui sont abandonnées seroient bientôt cultivées avec soin, ou couvertes de bestiaux, le prince en seroit plus riche et les peuples jouiroient. Mais, contens du petit champ qui leur fournit quelques racines insipides, et dont ils abandonnent la culture à leurs femmes, ils passent la vie dans l'oisiveté, méprisant des richesses dont le roi, quand il lui plaît, peut dire : Elles sont à moi.

Quoique les rois n'emploient pas les moyens les

plus propres à procurer le bonheur de leurs sujets, ils ont cependant pour principe, qu'il est de leur intérêt, comme de leur devoir, de s'occuper du soin de les rendre heureux, et de maintenir la paix et la justice parmi eux. Ils passent tous les jours plusieurs heures à juger les procès de ceux qui en ont appelé à leur tribunal : ils tiennent souvent des conseils; mais il est rare qu'ils aient un véritable ami, et un homme désintéressé parmi ceux qu'ils y appellent. Les ministres sont chargés de pourvoir à l'exécution de ce qui a été arrêté dans le conseil du roi; mais comme ce prince s'en rapporte aveuglément à eux ; souvent, tandis qu'occupé des détails de la justice, il pacifie les différends de quelques familles, un de ses ministres en son nom, quoique à son insu, jette le trouble et la désolation dans une province entière.

Les principaux ministres sont le *Ma-ngovo,* le *Ma-npoutou*, le *Ma-Kaka,* le *m-Fouka* et le *Ma-Kinba.* Le *Ma-ngovo,* que nous appelons mangove, est le ministre des affaires étrangères, et l'introducteur des étrangers à la cour. Le *Ma-npoutou* est associé au département du mangove, et il le représente en son absence. Le *Ma-Kaka* est le ministre de la guerre et en même temps généralissime des armées; c'est lui qui fait assembler les troupes en temps de guerre, qui leur donne des officiers, qui en fait la revue et qui les mène au combat. Le *m-Fouka*, que les Français appellent mafouque, est le mi-

nistre du commerce. Il fait de fréquens voyages sur les côtes de la mer, où sont les comptoirs des Européens. Il est obligé, par sa charge, de se faire souvent représenter les conditions des échanges qui se font entre les Européens et les Africains, et de veiller à ce qu'il ne se commette de fourberie, ni de part ni d'autre. Il préside aussi au recouvrement des droits que le roi exige des étrangers qui commercent dans ses états, et il est chargé de la police générale de marchés. Le *Ma-Kinba* est le grand maître des eaux et forêts. C'est lui qui a inspection sur tous les bateliers, les pêcheurs et les chasseurs, et c'est à lui qu'on adresse le poisson et le gibier qu'on destine au roi. On compte encore au nombre des ministres un *Mani-banza*, un *Mani-bélé*, et quelques autres dont on ignore les fonctions.

Ces ministres n'ont point de bureaux, comme parmi nous, ils ne savent eux-mêmes ni lire ni écrire. Excepté un petit nombre d'affaires importantes, ils expédient toutes les autres sur-le-champ et à mesure qu'elles se présentent, pour ne pas s'exposer à les oublier. Leurs commis sont des esclaves intelligens qu'il envoient dans les villes et les provinces, pour signifier aux particuliers, ou aux personnes en place, les intentions du roi.

Il y a dans toutes les provinces et dans toutes les villes, un gouverneur pour le roi. Les chefs des villages sont aussi des officiers du roi : ils rendent la justice en son nom. Ils sont d'autant plus exacts à

exiger que chacun lui fasse des présens proportionnés à ses revenus, que c'est eux-mêmes qui sont chargés de les recevoir et de les faire passer à la cour. Souvent les paysans sont obligés de composer avec eux, et de leur faire des présens particuliers, pour se racheter des vexations qu'ils veulent exercer au nom du roi. Celui, par exemple, qui a quatre chèvres, pour n'être pas contraint d'en donner trois au roi, ou même de les lui abandonner toutes quatre, commence par faire présent de la plus belle au chef du village, qui alors veut bien se contenter d'une seconde pour le roi.

Le roi seul nomme à toutes les charges de l'état, et c'est dans son conseil. On n'y examine point quels seroient les sujets les plus dignes de les remplir, mais quels sont ceux qui en offrent le plus. Les gouvernemens lucratifs sont ordinairement adjugés aux parens des ministres, ou aux ministres eux-mêmes. Le jour où le roi a nommé à une place importante, est un jour de fête dans la capitale. La province où l'officier doit exercer sa charge fait aussi de grandes réjouissances quand il arrive pour en prendre possession; et le pauvre peuple qui, lorsqu'il souffre, espère toujours mieux du changement, court en chantant et en dansant au-devant de celui qui vient d'acheter, au plus haut prix, le droit de le dépouiller impunément, et de par le roi.

CHAPITRE XIV.

Des princes, et des droits à la couronne.

La couronne, chez ces peuples, n'est pas héréditaire, comme l'écrivent plusieurs auteurs, qui en ce point, comme en une infinité d'autres, ne font que copier les erreurs les uns des autres. Il y a dans chaque royaume une famille, ou si l'on veut une classe de princes, car ils sont en grand nombre, et ils ne connoissent pas assez l'ordre de leur généalogie pour savoir s'ils ont une origine commune : il suffit d'être prince pour avoir droit de prétendre à la couronne; et il faut l'être nécessairement, pour posséder certains fiefs nobles qui en relèvent plus immédiatement.

On ne connoît de nobles, dans ces pays, que les princes, et la noblesse ne se communique que par les femmes : en sorte que tous les enfans d'une mère princesse sont princes ou princesses, quoique nés d'un père roturier; comme au contraire les enfans d'un prince, et même ceux du roi, ne sont pas nobles, à moins que leur père n'ait épousé une princesse; ce qui n'arrive presque jamais, parce que les

princesses, comme nous l'avons déjà remarqué, on le privilége d'obliger leurs maris à n'avoir qu'une seule femme, et que les princes et les rois aiment mieux pour l'ordinaire n'épouser que des roturières, et voir finir en eux leur noblesse, que de renoncer aux droits de la polygamie.

A la mort de chaque roi, il y a toujours un interrègne pendant lequel on célèbre les obsèques du défunt, qui n'est ordinairement enterré qu'au bout de quelques années. Le royaume alors est gouverné par un régent, qui prend le titre de *Ma-Boman*, c'est-à-dire, *Seigneur de la terreur*, parce qu'il a droit de se faire craindre partout le royaume. C'est le roi qui de son vivant nomme le *Ma-Boman* : la loi même, pour prévenir les inconvéniens de l'anarchie, l'oblige à en désigner deux, dont le second, en cas de mort du premier, est chargé des affaires, jusqu'à ce qu'on ait procédé à l'élection d'un nouveau roi. C'est pendant cet interrègne que les prétendans à la couronne forment leurs brigues, et qu'à force de présens et de promesses, ils tâchent de se rendre les électeurs favorables. Ces électeurs sont les princes, les ministres, et le régent. Le roi actuel de Loango n'a été élu qu'après un interrègne de sept ans, et son prédécesseur, qui est mort en mil sept cent soixante-six, n'est pas encore enterré. Ce délai a été occasioné par une contestation survenue entre les bourgeois de Loango, qui prétendent que le prince doit être enterré dans sa capitale,

et ceux de Loanguilli, lieu ordinaire de la sépulture des rois, qui ne veulent pas faire cession de leur privilége. Cependant, comme le différend ne s'accommodoit pas, et que le temps déterminé par l'usage pour l'enterrement du roi étoit passé depuis plusieurs années, on crut qu'on pouvoit procéder à l'élection de son successeur ; et voilà environ quatre ans qu'il occupe le trône.

Dans certains royaumes, le prince désigne lui-même son successeur; mais tous les souverains n'ont pas ce droit : on le conteste aux rois de Loango et de n'Goïo. Le roi désigne son successeur en le mettant en possession d'un fief qui ne peut être possédé que par celui qui doit succéder à la couronne. Ce fief s'appelle *Kaïa;* et le prince à qui le roi en donne l'investiture, quitte ses autres titres pour s'appeler *Ma-Kaïa.* Du jour où le *Ma-Kaïa* a pris possession de sa seigneurie, l'entrée de la capitale lui est interdite, jusqu'à ce que le roi soit mort et enterré. Le roi, soit pour ne pas éloigner de sa personne celui qu'il aime assez pour vouloir le faire son successeur, ou pour tenir tous les princes attachés à ses intérêts, en laissant jouir chacun d'eux de l'espérance de fixer son choix, diffère le plus long-temps qu'il peut de faire proclamer le *Ma-Kaïa.* Il arrive même quelquefois que ne pouvant se résoudre à faire un nombre de mécontens, par la préférence d'un seul, il meurt sans avoir nommé son successeur. Il n'y a que peu d'années que le roi de

5.

Kakongo, qui est parvenu à une extrême vieillesse, a déclaré le sien.

Quoique, suivant les lois de certains états, le droit du *Ma-Kaïa* à la couronne soit incontestable, comme il n'a été conféré que par le choix d'un homme, il n'est jamais respecté comme le seroit celui qui seroit fondé sur l'ordre de la naissance; et souvent un prince puissant, jaloux d'une préférence dont lui-même peut-être s'étoit flatté, soulève une partie du royaume, et déclare la guerre au nouveau roi. Personne ne doute au royaume de Kakongo, qu'après la mort du roi actuel, la couronne ne soit disputée au *Ma-Kaïa* par le *Ma-nboukou*, prince qui est au-dessous de lui en dignité, mais qui le surpasse en puissance, et qui ne néglige rien pour se concilier la faveur du peuple.

C'est ici, mieux que partout ailleurs, que l'on est à portée de sentir combien il est avantageux pour un état que l'autorité souveraine se perpétue dans la même famille, par un ordre et une succession invariables; et si ces prétendus sages, qui se donnent pour les précepteurs du genre humain, en matière de gouvernement comme de religion, avoient fait leur cours de politique dans ces pays, à l'école de l'expérience, on ne les verroit pas, sans doute, attaquer dans leurs écrits téméraires la forme de gouvernement la plus sagement établie, pour assurer le bonheur et la tranquillité des peuples; et ils seroient forcés de convenir que la souveraineté hé-

réditaire, avec ses inconvéniens, suite nécessaire de tous les établissemens humains, a des avantages inappréciables sur la forme de gouvernement élective. En effet, lorsqu'un roi meurt sans avoir désigné son successeur, et dans les royaumes où il n'a pas droit de le désigner, il est comme passé en usage que ses funérailles se célèbrent par des batailles, et que le pays devienne le théâtre d'une guerre civile : on s'y attend, on s'y prépare d'avance. C'est ce qui est arrivé tout récemment dans le petit royaume de n'Goïo : le prince qui en fut élu roi a été obligé de soutenir son élection, les armes à la main, contre le *Ma-nboukou* du même royaume. Celui-ci se sentant trop foible pour tenir la campagne devant l'armée royale, avec ses seules forces, fit alliance avec le comte de Sogno, prince puissant, feudataire du Congo, et dont les états confinent au royaume de n'Goïo. Le comte assembla ses troupes, les conduisit en personne au *Ma-nboukou*, qui, à l'aide de ce secours, se vit en état de chercher son ennemi, qu'il fuyoit auparavant. Les armées se rencontrèrent : la bataille se donna : les troupes du roi furent défaites : lui-même fut fait prisonnier; et le *Ma-nboukou*, n'ayant point horreur d'assurer le crime de sa rébellion par un crime plus grand encore, fit trancher la tête à son souverain. Se croyant alors paisible possesseur du royaume qu'il venoit d'usurper, il voulut congédier l'armée de ses alliés : mais ce n'étoit point ce qu'entendoit le comte de

Sogno; et prenant un ton d'autorité avec le prétendu roi, il lui dit que tout le monde savoit qu'il avoit sur le royaume des droits incontestables : que s'il vouloit les reconnoître lui-même, il le traiteroit en ami; mais que s'il prétendoit les lui disputer, il sauroit bien les faire valoir les armes à la main. En effet, la guerre recommença, et dura plusieurs années, pendant lesquelles le commerce des Européens fut interrompu sur ces côtes : elle vient d'être terminée; mais on ignore encore si c'est par un traité de paix, ou par la mort de l'un des deux contendans.

CHAPITRE XV.

Des lois, et de la manière dont on rend la justice.

Il y a peu de lois parmi ces peuples, et elles ne sont point écrites. Elles se conservent par l'usage et la tradition : il n'est personne qui ignore les cas qui emportent peine de mort; et ceux pour lesquels on devient esclave de la personne offensée. Le meurtre et l'empoisonnement sont punis de mort, et de la confiscation d'une partie des biens du coupable au profit des héritiers du mort. Il est bien rare qu'un nègre attente ouvertement à la vie d'un autre : mais les Européens, suivant un ancien préjugé, croient qu'il en meurt beaucoup chez eux par le poison ; et eux-mêmes, par un excès de simplicité, croyant leur nation capable de se porter à des noirceurs qui ne sont nullement dans son caractère, ne manquent pas d'attribuer au poison les morts subites, et celles qui sont précédées de certaines maladies violentes. Les parens du mort, dans ces occasions, consultent les devins et les sorciers, pour savoir à qui ils doivent s'en prendre : mais il suffit de rester quelque temps dans le pays pour reconnoître qu'ils se ca-

lomnient eux-mêmes ; et que leurs soupçons vagues d'empoisonnement ou de maléfices, dont les prétendus auteurs ne sont jamais convaincus, sont chez eux, comme parmi les peuples crédules de nos campagnes, le pur effet de l'ignorance, et la chimère d'une imagination ombrageuse.

Le vol n'est pas puni de mort ; mais celui qui est surpris à voler, même les choses de la moindre valeur, est condamné à devenir l'esclave de la personne à laquelle il a volé ; à moins qu'il ne s'accommode avec elle, en lui fournissant un esclave en nature ou en valeur. La même peine est portée contre celui qui insulteroit un prince ou un ministre, même en paroles. Nous avons vu que celui qui étoit convaincu d'adultère étoit livré, comme esclave, à la partie offensée. Il n'y a que les princesses qui aient le droit de faire punir de mort l'infidélité de leurs maris.

Toutes les ordonnances des rois sont arbitraires, et portent ordinairement l'empreinte du despotisme le plus absolu. C'est une maxime généralement adoptée par les souverains, et regardée comme un point capital de leur politique, qu'il faut contenir la multitude par la sévérité ; mais chacun fait l'application du principe avec plus ou moins de discrétion, suivant son humeur, sa sagesse ou son conseil. Par un zèle mal entendu pour l'ordre et la police, des princes, bien intentionnés d'ailleurs, proscrivent quelquefois, comme des crimes, et

sous peine de mort, des abus qui céderoient à la menace de la plus légère punition : les missionnaires, à leur arrivée à Kakongo, ayant été troublés plusieurs jours de suite par quelques particuliers, qui affectoient de chanter et de crier autour de leur demeure, en portèrent leurs plaintes au roi, lorsqu'ils eurent occasion de le voir : il leur promit qu'il y mettroit bon ordre : en effet, ils furent fort surpris d'entendre publier dès le jour même, une ordonnance qui portoit peine de mort contre toutes personnes, de quelque âge et condition qu'elles puissent être, qui oseroient à l'avenir troubler le repos des missionnaires. La première fois qu'ils allèrent saluer le prince, il leur demanda si quelqu'un les avoit encore inquiétés ; et il leur dit que le premier qu'ils lui dénonceroient auroit la tête tranchée. La raison qu'ils rendent de cette sévérité à punir certaines fautes légères, comme les plus graves, c'est que plus il est facile de s'abstenir de la chose défendue, ou de faire celle qui est ordonnée, moins la désobéissance est excusable, et plus, par conséquent, elle mérite d'être sévèrement punie.

Quand le roi veut porter une loi, il assemble ses ministres et ses principaux officiers ; et, après avoir pris leur avis, il leur déclare sa dernière volonté, qu'ils font connoître aussitôt aux gouverneurs des provinces. Ceux-ci font publier la loi par un héraut, dans les marchés qui se tiennent dans toutes les villes et villages de leur gouvernement ; et ils sont

chargés, conjointement avec les gouverneurs des villes, et les chefs des villages, de veiller à son exécution. C'est aussi dans son conseil que le roi nomme aux charges et offices vacans; qu'il fixe le prix des denrées; et qu'il règle tout ce qui concerne le commerce et la police.

Les gouverneurs des villes, et les chefs des villages, sont en même temps juges pour le civil et le criminel. Ils ont droit de condamner à l'esclavage, et même à la mort; mais il est libre à chacun d'en appeler de leur sentence au tribunal du gouverneur général de la province, et en dernier ressort au roi lui-même.

La salle où le roi donne ses audiences et rend la justice, est une espèce de halle : il est assis par terre sur un tapis, ayant autour de lui plusieurs assesseurs qu'il consulte dans les cas difficiles. On voit toujours un grand nombre de nègres à ses audiences. Les uns y viennent par curiosité, d'autres par l'intérêt qu'ils prennent aux affaires qui doivent se juger. Quand le roi est prêt à entendre les parties, il ordonne à ses officiers de les faire comparoître, car dans ce pays on ne plaide point par procureur, si ce n'est dans le cas de maladie, où l'un des plus proches parens se charge de l'affaire. Les plaideurs, en paroissant devant leur juge, commencent toujours par lui faire un petit présent. La partie qui se prétend lésée parle la première, et autant de temps qu'il lui plaît. Les femmes plaident elles-mêmes leurs

causes comme les hommes. Jamais une partie n'interrompt sa partie adverse, elle attend qu'elle ait fini, pour relever ses faux et sa mauvaise foi. Si les faits sont contestés, et qu'il y ait des témoins, le roi leur ordonne de déposer ce qu'ils savent. S'il n'y a pas de témoins, et que l'affaire soit de quelque importance, comme le sont ordinairement celles pour lesquelles on en appelle au roi, on en remet la décision jusqu'à plus ample informé. Alors les ministres chargent certains nègres intelligens, dont l'emploi répond à peu près à celui de nos espions de police, de découvrir la vérité. Ils se rendent sur les lieux, ils font causer les gens du pays; et quelquefois ils s'adressent aux parties elles-mêmes, sous divers prétextes, et tâchent de s'insinuer dans leur confiance pour tirer leur secret. Il est rare qu'ils reviennent sans avoir les lumières nécessaires pour fonder le jugement.

Quand quelqu'un est accusé d'un crime dont on ne peut pas le convaincre, on lui permet de se justifier en buvant la *kassa*. La *kassa* se prépare en faisant infuser dans l'eau un morceau de bois du même nom. Cette potion est un véritable poison pour les estomacs foibles, et qui n'ont pas la force de la rejeter sur-le-champ. Celui qui résiste à l'épreuve est déclaré innocent ; et son accusateur est condamné comme calomniateur. Si la faute dont le prétendu coupable est accusé ne mérite pas la mort, dès qu'on s'aperçoit qu'il est prêt d'expirer

on lui fait prendre un contre-poison qui excite le vomissement, et le ramène à la vie : mais on le condamne, comme coupable, à la peine portée par la loi.

Les habitans du pays ont la plus grande confiance dans cette épreuve. Les princes et les seigneurs font quelquefois prendre la *kassa* pour éclaircir leurs soupçons, mais il faut qu'ils en obtiennent auparavant la permission du roi, ce qui n'est pas difficile, lorsque les soupçons sont en matière grave.

Il y a environ deux ans qu'un prince du royaume de Kakongo, qui soupçonna qu'on avoit voulu l'empoisonner, fit prendre la *kassa* à tous les gens de sa maison : il en mourut un grand nombre, et entre autres, celui de ses officiers qui lui étoit le plus affectionné, et qui passoit dans le pays pour le plus honnête homme qui fût à son service.

Si l'accusé ne comparoît pas pour répondre à celui qui rend plainte contre lui, le roi l'envoie chercher par ses domestiques, qui sont, tout à la fois huissiers, sergens, recors et archers. Ceux qui ont à craindre d'être condamnés à mort, tâchent de sortir du royaume, et de se réfugier chez un prince étranger, qui les reçoit au nombre de ses esclaves.

Il n'y a point de prisons publiques. Lorsque le roi juge à propos de surseoir l'exécution de quelques criminels, on leur attache au cou une pièce de bois fourchue, longue de huit à dix pieds, et trop pesante pour qu'ils puissent la soutenir avec

les mains; en sorte qu'ils se trouvent captifs en pleine campagne. On en voit quelquefois, qui ne pouvant marcher en avant, parce que la pièce de bois leur couperoit la respiration, tâchent de se traîner à reculons; mais on ne court pas après eux, parce qu'on sait qu'ils ne sauroient aller bien loin. Ces prisonniers vagabonds n'ont de nourriture que celle qu'on leur donne par compassion. Personne ne pense à les délivrer; celui qui le feroit seroit mis à leur place, s'il étoit découvert.

Comme il y a peu de lois dans ce pays, la science du droit n'est, à proprement parler, que la connoissance du cœur humain qui s'acquiert par l'expérience. Les causes, d'ailleurs, n'étant jamais dénaturées par les subtilités de la chicane; pour peu que les rois soient appliqués, la nécessité où ils se trouvent de terminer tous les jours par eux-mêmes les différends de leurs sujets, les met à portée de juger avec sagesse et équité. Quand le roi a prononcé, les parties se retirent en témoignant, par des marques extérieures de respect, qu'elles adhèrent à son jugement.

Les gouverneurs des provinces, des villes et des villages suivent la même méthode que le roi dans l'administration de la justice.

CHAPITRE XVI.

De quelques usages particuliers aux rois de Kakongo.

Par un usage dont les habitans du pays ignorent également l'origine et la fin, et qu'ils regardent pourtant comme tenant essentiellement à la constitution de leur monarchie, les rois de Kakongo ne peuvent posséder, ni même toucher des différentes marchandises qui viennent d'Europe, que les métaux, les armes et les ouvrages en bois et en ivoire. Les Européens et les nègres, qui sont vêtus d'étoffes d'Europe, ne sont pas admis dans leurs palais. Il est à présumer que les premiers législateurs de la nation auront imposé cette loi aux souverains, afin de retarder les progrès du luxe; et pour apprendre au peuple, par l'exemple de ses maîtres, à se passer de l'étranger, en cherchant des remèdes à ses besoins dans sa propre industrie. Mais comme la loi n'oblige que le roi, il est le seul qui l'observe. Tous ses sujets, ses ministres même, trafiquent indifféremment de toutes les marchandises qu'on leur porte : ils font usage des vivres et des liqueurs d'Europe; et ceux qui sont vêtus d'étoffes étrangères,

en sont quittes pour changer d'habits quand ils entrent chez le roi.

Ce prince mange dans une chambre et va boire dans une autre : il mange en particulier, et il boit en public : sa boisson ordinaire est le vin de palmier. La salle où il boit n'est fermée que de trois côtés, et ressemble assez à une grande remise. Il y a toujours beaucoup de nègres qui assistent à la cérémonie du roi-boit : c'est là le temps qu'ils choisissent pour faire leur cour. Quand le roi paroît, tout le monde se tient dans l'attitude la plus respectueuse : son échanson lui présente à boire dans un vase du pays; et en même temps un *ganga*, qui est tout à la fois son médecin, son sorcier et son maître d'hôtel, se met à sonner une clochette, en criant de toutes ses forces : *tina-foua, tina-foua, prosternez-vous, ou fuyez*. Tous les assistans alors, excepté le *ganga*, se prosternent la face contre terre. On croit que le roi mourroit, si quelqu'un de ses sujets le voyoit boire. Quand il a bu, le *ganga* cesse de sonner et de crier, chacun se relève en battant des mains, et le roi va continuer son dîner.

Par un usage également singulier, le roi de Kakongo est obligé de boire un coup à chaque cause qu'il juge; et quelquefois il en juge cinquante dans une séance : mais le vin de palmier n'est qu'une liqueur rafraîchissante. S'il ne buvoit pas, le jugement seroit illégal. On observe alors le même

cérémonial que lorsqu'il boit pendant ses repas. Il tient tous les jours son audience depuis le lever du soleil, c'est-à-dire environ six heures, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de causes à juger. Il est rare qu'il soit libre avant onze heures ou midi.

Le roi actuellement régnant est généralement aimé et estimé de ses sujets, pour sa patience à les entendre, et pour la sagesse de ses jugemens. Son âge de cent vingt-six ans, qui lui donne sur tous les juges de son royaume la supériorité de l'expérience, n'a point affoibli la vigueur de son esprit.

Quand le roi tombe malade, le premier soin de ses médecins est de le faire publier dans toutes les provinces du royaume. A cette nouvelle, chacun est obligé de tuer son coq, sans qu'on sache pourquoi. Les plus sensés rient de cette ridicule superstition, et disent que le coq mort leur fait plus de bien qu'au roi, parce qu'ils le mangent. Mais ils se récrient beaucoup contre un usage également bizarre et plus nuisible à la société, c'est de ne pas travailler à la culture des terres, dans toute l'étendue du royaume, pendant plusieurs mois, à dater du jour de la mort du roi, et pendant un même espace de temps dans la province où il est mort un prince ou une princesse. Les missionnaires entendoient un jour des nègres qui se disoient entre eux : « Il faut que nous soyons bien insensés, pour » nous soumettre à des usages si ridicules : quoi !

» parce que le roi sera mort de maladie, il faudra » que tous ses sujets s'exposent à mourir de faim? » Cependant l'usage et la superstition l'emportent sur la raison.

CHAPITRE XVII.

Du commerce.

Le principal commerce de ces peuples est celui des esclaves qu'ils vendent aux Européens, c'est-à-dire aux Français, aux Anglais et aux Hollandais, qui les transportent dans leurs colonies d'Amérique. Les esclaves qu'on tire de Loango et des autres royaumes voisins, passent pour les plus noirs et les plus robustes de l'Afrique. Ils ont été pris en guerre par ceux qui les vendent. Il y a dans l'intérieur des terres des peuples ennemis irréconciliables de ceux dont nous parlons. Ceux-ci disent qu'ils sont cruels et féroces, qu'ils boivent le sang humain, et qu'ils mangent ceux d'entre eux qu'ils peuvent prendre. C'est par représailles qu'ils leur font eux-mêmes une guerre ouverte; et ils prétendent qu'ils les traitent humainement, en se contentant de les vendre aux Européens, lorsqu'ils auroient le pouvoir de leur ôter la vie. Cette guerre, quoique continuelle, ne trouble cependant pas la tranquillité du royaume, parce qu'elle ne se fait que bien loin au delà des frontières, par quelques particuliers; et, à proprement

parler, c'est moins une guerre qu'une chasse ; mais dans laquelle le chasseur est souvent exposé à devenir la proie du gibier qu'il poursuit.

Ceux qui ont fait des captifs les vendent à des marchands du pays, ou les amènent sur la côte : mais il ne leur est point permis de les vendre eux-mêmes aux Européens; ils sont obligés de s'adresser à des courtiers, nommés par le ministre du commerce, qui traitent avec les capitaines de vaisseaux. Ces esclaves sont estimés suivant leur âge, leur sexe et leurs forces : on les paie en marchandises d'Europe.

Quoique les différens royaumes dont nous parlons soient peu distans les uns des autres, la manière d'estimer les marchandises et de faire le compte des esclaves n'y est pas la même. Sur les côtes de Malimbe et de Cabinde, c'est-à-dire aux royaumes de Kakongo et de n'Goïo, on compte par *marchandises ;* et à Loango par *pièces.* On appelle *marchandise* une pièce de toile de coton ou d'indienne de dix à quatorze aunes. Les nègres, avant de conclure le marché, vont désigner au comptoir du capitaine, qui est sur le bord de la mer, les pièces d'étoffes qu'ils prendront : celui qui a vendu quatre esclaves, quinze *marchandises* la tête, va recevoir soixante pièces des étoffes désignées. Dans les royaumes où l'on achète par *marchandises,* il est d'usage de donner pour chaque esclave, ce qu'on appelle *le par-dessus,* qui con-

siste ordinairement en trois ou quatre fusils et autant de sabres; quinze pots d'eau-de-vie, quinze livres de poudre à canon, et quelques douzaines de couteaux. Si on ne leur donne pas toujours ces marchandises, on en substitue d'autres pour l'équivalent.

A Loango on compte par *pièces;* et toute espèce de marchandise entre en ligne de compte avec les étoffes, pour former la *pièce :* ainsi, quand on dit qu'un esclave coûte trente pièces, ce n'est pas à dire qu'il coûte trente pièces d'étoffes, mais trente fois une valeur idéale qu'on juge à propos d'appeler *pièce;* en sorte qu'une seule pièce d'étoffe est quelquefois estimée deux ou trois *pièces;* comme il faut quelquefois plusieurs objets pour former une seule *pièce.* Cette différence dans la manière de compter, ne fait rien au fond, et le prix des esclaves est à peu près le même dans tous les royaumes voisins de Loango.

On pourra, par l'inspection du compte qui suit, estimer la valeur réelle de la *pièce,* et voir quelles sont les marchandises qu'on passe communément aux nègres, en échange de leurs esclaves.

J'ai payé au Ma-nboukou, pour l'esclave Makouta, âgé de vingt-deux ans, qu'il m'a vendu trente pièces :

Une indienne de 14 aunes, estimée deux pièces et demie. . . . . 2 p. 1/2

2 p. 1/2

Ci-contre.	2 p.	1/2
Deux guinées (ce sont des toiles de coton teintes en bleu foncé), estimées deux pièces et demie chacune.	5	
Un chasselat et un bajutapeau de 14 aunes chacun (ce sont des toiles de coton), estimés quatre pièces.	4	
Un néganopeau de 14 aunes, et un grand nicané de 9 aunes 1/2 (autres toiles de coton), estimés trois pièces et demie. . .	3	1/2
Une pièce de mouchoirs de 9 aunes, estimée une pièce et demie.	1	1/2
Une baguette (environ une aune et un quart de grosse étoffe de laine), estimée une pièce.	1	
Une ceinture de drap rouge (d'une aune de longueur sur un pied de largeur), estimée une pièce.	1	
Deux fusils communs, estimés deux pièces.	2	
Deux barils de poudre à canon (d'environ 5 livres chaque), estimés deux pièces.	2	
Deux sacs de balles et de plomb à fusil (du poids de trois livres chaque), ct estimés une demi-pièce.		1/2
Deux sabres, estimés chacun un quart de pièce.		1/2
	23	1/2

D'autre part.	23 p. 1/2
Deux douzaines de couteaux communs à gaîne, estimées une demi-pièce.	1/2
Deux barres de fer, du poids de 20 livres les deux, estimées une pièce.	1
Cinq pots de faïence, estimés une demi-pièce.	1/2
Quatre barils d'eau-de-vie (contenant chacun cinq pots), estimés quatre pièces.	4
Dix filières de rassades (ou grains de verre dont on fait les chapelets), estimées une demi-pièce.	1/2
Total.	30 pièces.
J'ai de plus payé au courtier, pour ses peines, la valeur de six pièces en fusils, poudre à canon, sabres et eau-de-vie. . .	6 pièces.
Total général.	36 pièces.

Outre le prix déterminé pour chaque esclave, il faut encore que le capitaine, quand il a fermé sa traite, fasse un présent au mafouque et aux courtiers qui l'ont le mieux servi, et qu'il est bien aise de s'attacher : ces présens se font en corail, couverts d'argent, tapis et autres meubles plus ou moins précieux.

Les esclaves sont actuellement beaucoup plus chers qu'autrefois, au moins pour les Français ; car ils peuvent être chers, relativement à une nation, et ne l'être pas pour une autre. Les Français, les

Anglais et les Hollandais font également leurs échanges avec des marchandises, mais ces marchandises sont différentes; en sorte que la cherté des esclaves, pour une nation, dépend du prix qu'elle met elle-même aux marchandises qu'elle porte aux nègres; et ce prix, comme on l'imagine, doit varier à raison du plus ou moins d'intelligence qui règne entre les particuliers qui font le même commerce. Il leur seroit facile de ne payer les esclaves que leur juste valeur, et même au-dessous, s'il étoit plus permis d'exercer le monopole, et d'être injuste envers le barbare et l'étranger, qu'au préjudice du citoyen; mais, par la mésintelligence des capitaines, tout le contraire arrive: les esclaves s'achètent comme à l'enchère, et plus que leur valeur. On fixe néanmoins quelquefois un prix raisonnable, qu'on convient de ne point excéder dans les achats; mais, alors même, chacun de son côté désirant de faire promptement sa traite, rend cette convention illusoire, par un accord tacite qu'il fait avec ses courtiers, de leur payer en secret un prix supérieur à celui dont ils seront convenus publiquement pour sauver les apparences. La chose en est aujourd'hui au point, que les nègres craignent eux-mêmes que les Français ne prennent enfin le parti de renoncer à un commerce qui leur devient de jour en jour plus dispendieux. Un ancien mafouque vint un jour trouver un missionnaire à ce sujet, et s'imaginant qu'on traitoit avec le roi de France

comme avec celui de Kakongo, et qu'un missionnaire pouvoit indifféremment présider au commerce ou annoncer l'Evangile : « Il faut, lui dit-il, » que tu écrives au roi de France, et que tu lui con» seilles, pour son avantage et pour le nôtre, de » t'établir ici pour veiller à ce que les capitaines de » son royaume n'achètent plus nos esclaves au-des» sus d'un prix raisonnable, qu'il fixera lui-même ; » car nous voyons bien qu'après nous en avoir acheté » trop cher, ils finiront par ne plus nous en acheter » du tout. »

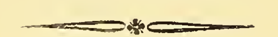
La fonction des courtiers ne se borne pas à faciliter le commerce des esclaves ; ils sont encore chargés de veiller à l'exécution des réglemens établis par le roi ou par le mafouque, et dont le plus important est, qu'il ne sera vendu d'esclaves aux Européens, que ceux qui ont été pris en guerre ou achetés de l'étranger. Tout esclave né dans le royaume est sous la protection du mafouque, et peut la réclamer contre son maître, qui voudroit le vendre aux Européens, à moins qu'il ne lui en ait donné le droit par son inconduite ; car la loi autorise le maître à se défaire d'un esclave, quel qu'il soit, qui se seroit rendu coupable d'infidélité, de rébellion ou de quelque autre crime. Le mafouque de Kakongo, pour prévenir les violences et les fraudes qui pourroient s'exercer dans ce commerce, a fait défenses à tous les courtiers de trafiquer de leurs esclaves pendant la nuit, ou même

de les introduire dans les comptoirs des Européens, sous prétexte de les faire voir aux capitaines. Il leur est également défendu de recevoir, sans une permission expresse, des avances sur le prix des esclaves qu'ils n'ont pas encore livrés.

Le commerce d'esclaves est le seul que les Français fassent sur ces côtes : celui de l'ivoire, des singes, des perroquets, et de quelques autres marchandises de cette espèce, forme un objet si peu important, qu'on peut le compter pour rien. Les Anglais tirent tous les ans des forêts de Iomba, la charge de plusieurs vaisseaux d'un bois rouge fort bon pour la teinture, quoique d'une qualité inférieure à celui du Brésil.

Le commerce qui s'exerce sur les côtes avec les étrangers, n'intéresse, comme nous l'avons déjà observé, qu'un très-petit nombre de particuliers, qu'on peut regarder comme les riches et les puissans du pays. Quant au peuple, ne connoissant de nécessité que celle de se nourrir et se vêtir, et de la manière la plus grossière et la plus simple, il borne son commerce à bien peu de choses. Il y a tous les jours un marché dans les villes et dans les grands villages : il se tient sur la place publique, à l'ombre de quelques gros arbres. On y vend du poisson enfumé, du manioc et d'autres racines, du sel, des noix de palmier, des cannes de sucre, des bananes, des figues-bananes et quelques autres fruits. C'est aux jours de fêtes que l'on y voit une plus

grande affluence de vendeurs et d'acheteurs. On ne connoît point la fraude dans ces marchés : une mère y envoie un enfant de six ans, assurée qu'on ne le trompera point. Il n'est pas nécessaire d'entendre la langue pour y acheter; jamais on n'y marchande : toutes les denrées sont divisées en petites portions égales, du poids de l'ordonnance, et chaque portion vaut une macoute. On ne risque pas beaucoup plus d'être trompé sur la qualité que sur la quantité : le sel et le manioc de l'un, vaut le sel et le manioc de l'autre. Aussi, sans se donner la peine de comparer les denrées d'un marchand avec celles d'un autre, on prend, au premier qui se rencontre, autant de petits paquets qu'on a de macoutes à lui donner, et l'on fait place à d'autres.



CHAPITRE XVIII.

De la guerr .

Dans ces pays, où la couronne est élective, la mort des rois, suivant la remarque que nous en avons déjà faite, est comme le signal d'une guerre civile. Un prince qui, étant assez ambitieux pour porter ses vues sur le trône, n'a pas lieu de compter sur la faveur des électeurs, fait prendre les armes à ses vassaux, soit pour forcer les suffrages, ou pour disputer la couronne à celui qui lui aura été préféré. S'il craint que son parti ne soit pas le plus fort, il s'adresse à un prince étranger qui, moyennant quelques pièces d'étoffes d'Europe et de vaisselle d'argent, lui envoie une armée entière. Les guerres civiles sont les plus fréquentes.

Les prétentions réciproques des souverains sur certaines provinces, ou même sur tous les états de leurs voisins, sont le prétexte assez ordinaire des guerres qui se font entre les peuples de différens royaumes. Tous ces rois barbares ont leur chimère à cet égard, qu'ils réalisent lorsqu'il s'en présente une occasion favorable : c'est ainsi que le comte de Sogno vient de faire valoir ses prétentions sur le

royaume de n'Goïo. Le roi de Congo réclame le royaume de Kakongo, comme une province de ses états; et le roi de Kakongo, sans doute par représailles, ne se nomme jamais que *Ma-Congo*, roi de Congo, au lieu de *Ma-Kakongo*, roi de Kakongo, titre que lui donnent les étrangers, et le seul qui lui convienne. Ces prétentions ne sont pas toujours sans quelque fondement : plusieurs des petits royaumes ou états souverains qui partagent aujourd'hui l'Afrique, étoient originairement des provinces dépendantes d'autres royaumes, dont les gouverneurs particuliers ont usurpé la souveraineté. Il n'y a pas long-temps que le Sogno a cessé d'être province du royaume de Congo.

Les souverains dans ces pays, n'entretiennent aucunes troupes réglées. Quand un roi a résolu la guerre, son *Ma-Kaka*, ministre de la guerre et généralissime de ses armées, fait passer ses ordres aux princes et aux gouverneurs des provinces, pour lever des troupes : ceux-ci ne manquent jamais d'en conduire au rendez-vous autant qu'on leur en a demandé. Si le *Ma-Kaka*, dans la revue qu'il fait de l'armée, juge qu'elle ne couvre pas un assez grand espace de terrain, il n'a qu'à dire un mot au nom du roi, dans peu de jours elle se trouvera de moitié plus nombreuse. Parmi ces peuples, comme chez les anciens Romains, tout citoyen en état de porter les armes est soldat au besoin; mais bien mauvais soldat.

Ceux qui partent pour quelque expédition militaire, ne manquent jamais de se peindre tout le corps en rouge, dans la confiance que cette couleur les rendra invulnérables aux armes à feu. La plupart portent des panaches plus grands encore, et plus riches en couleurs que ceux dont se parent aujourd'hui nos dames du grand monde; mais ils les regardent moins comme des ornemens, que comme des épouvantails propres à inspirer de la terreur à leurs ennemis. Plusieurs aussi sont persuadés que certaines plumes, de certains oiseaux, arrangées d'une certaine manière sur leurs bonnets, ont la vertu d'écarter le péril et de mettre leur tête en sûreté. Tous prennent avec eux des vivres pour quelques jours, et les armes qu'ils peuvent se procurer ; car on ne leur en fournit point. Les uns ont des fusils, d'autres des sabres, il y en a qui ne sont armés que de leurs couteaux. Ces troupes s'avancent, de part et d'autre, sans ordre et sans discipline; et les chefs qui les commandent semblent plutôt faire la fonction de conducteurs de troupeaux, que celle de généraux d'armées. Si l'on se rencontre, on en vient aussitôt aux mains ; et chacun, sans garder de rang, sans attendre d'ordre, va droit à l'ennemi qu'il a en tête : la bataille commence toujours par le désordre et la confusion, et finit bientôt par une déroute générale, ou par une victoire complète. Tout dépend du premier choc : le parti qui le soutient avec le plus de vigueur, ne peut manquer

de rester maître du champ de bataille. Les combats ne sont ni sanglans, ni opiniâtres : l'action est à peine engagée, que déjà l'épouvante a saisi l'une des deux armées. Il ne faut pour déterminer sa fuite, que celle de quelques soldats, qui auront vu tomber à leurs côtés un de leurs camarades : en un instant tout se dissipe, tout est à la débandade. Les vainqueurs alors, tout fiers de leur succès, poursuivent les vaincus, et s'attachent uniquement à faire des prisonniers, qu'ils vendent comme esclaves aux Européens.

Mais il est bien rare que les armées s'avancent ainsi à la rencontre l'une de l'autre, à dessein d'en venir aux mains. Le grand art de faire la guerre est d'éviter l'ennemi, et de fondre sur les villages que l'on sait être abandonnés, pour les piller, les réduire en cendres, et y faire quelques prisonniers. Tant qu'on ne trouve pas de résistance, on s'avance fièrement, on brûle, on saccage tout; et, souvent, les deux armées font en même temps le dégât, chacune de leur côté, sur les terres ennemies. Elles s'en retournent ensuite, en évitant toujours de se rencontrer, excepté dans le cas où il s'offriroit une occasion facile de faire des prisonniers. Si le *Ma-Kaka* apprend qu'un parti ennemi doive passer le long d'un bois, ou par quelque défilé, il fait mettre en embuscade un corps beaucoup supérieur, qui fond sur lui à l'improviste, l'enveloppe, et s'en rend maître sans combat.

Les armées, pour l'ordinaire, ne sont pas longtemps en campagne : une guerre est quelquefois terminée en moins de huit jours. Quand les soldats ont mangé les provisions qu'ils avoient apportées, et qu'ils n'en trouvent plus dans le pays ennemi, ou qu'ils manquent de poudre et de plomb, rien n'est capable de les retenir; tous, sans demander leur congé, reprennent le chemin de leur pays; si le roi n'est pas satisfait de cette expédition, il ne tient qu'à lui d'en préparer une autre, qui achève de désoler les campagnes, mais sans qu'il y ait plus de sang répandu. Les rois font quelquefois la guerre en personne; mais s'ils sont pris, ils n'ont point de grâce à attendre; on leur tranche la tête sur le champ de bataille, cruauté qui annonce toujours la foiblesse dans celui qui l'exerce : une âme lâche et timide craindroit de se repentir un jour d'avoir été généreuse envers un ennemi qui étoit en son pouvoir.

C'est moins par leurs forces, comme l'on voit, que par leur foiblesse respective, que ces différens états se soutiennent, et parce que les soldats d'un royaume ne sont ni plus braves ni mieux commandés que ceux d'un autre. Deux cents hommes de nos troupes réglées feroient la conquête d'autant de pays qu'ils pourroient en parcourir : mais après avoir triomphé des rois et des nations, bientôt, comme assiégés à leur tour par l'action du climat, et par toutes les nécessités de la vie, ils se trouve-

roient à la discrétion de ceux qu'ils auroient insultés peu de jours avant. C'est ainsi que la Providence semble avoir voulu protéger ces pauvres peuples, par leur misère même et leur foiblesse, contre l'ambition et la cupidité des nations policées.

Quoique les nègres ne se piquent point de courage et de valeur dans les combats, ils désirent pourtant passionnément la réputation de braves. On ne sauroit dire une plus grande injure à un homme que de l'appeler lâche; comme on ne sauroit lui faire un compliment plus flatteur que de lui dire qu'il a l'air intrépide et martial. La beauté du visage est regardée comme un défaut dans les hommes; chacun porte envie à celui que la petite-vérole a le plus maltraité. Plusieurs, pour se donner un air terrible, et par une sotte ostentation de fermeté et de courage, se font faire des incisions au visage, sur les épaules et sur les bras. On croiroit, en les voyant après cette cruelle opération, qu'ils viennent d'assister à la plus sanglante bataille. Ils n'emploient, pour étancher le sang, que la poudre à canon; et leurs plaies se cicatrisent en peu de temps. Un missionnaire demandoit un jour à un nègre, qui se faisoit sillonner ainsi le visage, pourquoi il se condamnoit lui-même à tant souffrir? « Pour l'honneur, répondit-il, et parce qu'en me » voyant on dira : Voilà un homme de cœur. » Il y auroit, sans doute, bien plus de vrai courage à s'exposer au fer ennemi pour la patrie, qu'à se faire

balafrer par le tranchant d'un couteau : mais il faut cependant convenir que des hommes qui ont assez de constance pour se soumettre, par vaine gloire, à des opérations si douloureuses, ne seroient pas incapables d'actions généreuses d'un autre genre. On ne sauroit douter que la forme du gouvernement, qui invite naturellement ces peuples au repos et à la paresse, ne soit aussi une des causes qui contribuent le plus à entretenir leur lâcheté. Un esclave dont la condition est indépendante de toutes les révolutions, ne se précipitera jamais dans les dangers, comme un soldat dont l'intérêt est confondu avec celui du souverain, et qui sait qu'en combattant pour sa patrie, il combat aussi pour le petit héritage qu'il a reçu de ses pères.

CHAPITRE XIX.

De la langue.

Parmi ce prodigieux amas de relations dont on a formé l'*Histoire générale des Voyages*, et une infinité d'autres qu'on publie tous les jours, il n'est fait aucune mention des langues que l'on parle dans les différens pays dont on nous peint les mœurs et les usages : et, si les auteurs ne mettoient de temps en temps à la bouche des habitans de ces régions lointaines quelques mots dont ils donnent la traduction, on seroit tenté de croire qu'ils n'ont voyagé que parmi des peuples de muets. Tous semblent s'être accordés pour garder le plus profond silence sur cette matière; soit qu'elle leur ait paru étrangère à l'histoire, et peu propre à piquer la curiosité des lecteurs, ou, plus vraisemblablement, parce qu'ils n'ont pas fait un assez long séjour parmi les peuples dont ils nous parlent, pour s'instruire de leur langage, et entreprendre d'en donner une idée. Quoi qu'il en soit, on conviendra, au moins, que ce qui concerne la langue, son génie, et ses relations avec les langues connues, son mécanisme même

et sa marche, ne sont pas des traits déplacés dans le tableau historique d'une nation ; et, si nous avons à craindre d'offenser la délicatesse de quelques-uns de nos lecteurs, en les remettant à l'a, b, c, nous osons espérer que le plus grand nombre, et ceux surtout qui aiment les sciences, et qui cultivent les langues, ne seront pas fâchés d'ajouter à leurs connoissances quelques notions succinctes sur une langue, qui, pour être celle d'un peuple barbare, n'en est pas moins propre à intéresser.

L'idiome de Kakongo, le même à peu près que celui de Loango, n'Goïo, Iomba et autres petits états circonvoisins, diffère essentiellement de celui de Congo. Plusieurs articles semblables, et un grand nombre de racines communes, semblent cependant indiquer que ces langues ont eu la même origine ; mais on ignore laquelle des deux est la langue mère. Les plus habiles d'entre les nègres n'ont pas la moindre idée de l'origine ni des progrès de leur langue : ils parlent, disent-ils, comme ils ont ouï parler leurs pères. On a cru apercevoir des rapports marqués entre cette langue et quelques langues anciennes, surtout les langues hébraïque, grecque et latine.

Quoique les missionnaires, en considérant la richesse et les beautés de la langue, aient soupçonné qu'elle avoit été autrefois écrite, rien cependant n'a pu les en convaincre : ils n'ont trouvé nulle part aucunes traces d'écriture, aucuns vestiges de signes

qui pourroient en tenir lieu. Les nègres regardent comme une espèce de prodige que les Européens, au moyen de certains caractères, se communiquent leurs idées, et s'entretiennent à cent et mille lieues de distance, comme s'ils étoient présens; mais ils ne soupçonnoient pas même qu'il fût possible d'introduire dans leur langue cet art merveilleux, et encore moins qu'il pût être exercé par les esprits les plus bornés. L'écriture en effet, la plus belle invention de l'esprit humain, si son origine n'est pas divine, a de quoi étonner la raison; et si nous n'en avions pas l'usage, nous éprouverions, sans doute, le même sentiment que ces barbares, au récit qu'on nous feroit de ses précieux avantages, qui égalent souvent, et qui surpassent quelquefois ceux même de la parole.

Les missionnaires, se considérant comme les premiers écrivains de la langue, ont usé du droit qui leur appartenoit en cette qualité, de déterminer la figure des caractères, et de régler l'orthographe. Ils ont consulté la prononciation, pour fixer le nombre des lettres qui devoient entrer dans l'écriture. Ils les ont prises dans notre alphabet, et seulement au nombre de dix-huit, qui leur a paru suffisant : *A*, *B*, *D*, *E*, *F*, *G*, *I*, *K*, *L*, *M*, *N*, *O*, *P*, *S*, *T*, *U*, *V*, *Z*. L'*S* est mis pour le *C* devant les voyelles *a*, *e*, *i*; le *K* en tient lieu devant *o*, *u*, et toutes les consonnes; il remplace aussi le *Q* en toute occasion. La prononciation de la langue est douce

et aisée : elle exclu l'*H* aspiré, et dès lors cette lettre devient aussi inutile qu'elle l'est chez nous dans les mots *horloge*, *hirondelle*, *hébreu*, et autres, dont la première syllabe ne participe aucunement au son de l'*H* qu'on fait entrer dans sa composition. L'*R* ne leur est d'aucun usage : leur organe même se refuse à la rudesse de sa prononciation; ils la changent en *L*; et si on leur dit de prononcer *ra*, *re*, *ri*, ils disent, *la*, *le*, *li*. Ils ne connoissent point le son de l'*U*, qu'ils prononcent *ou*. L'*X* est inutile dans leur alphabet. L'*J* consonne n'y est pas plus nécessaire : ils n'emploient jamais nos syllabes, *ja*, *je*, *ji*, *jo*, *ju*, mais ils prononcent toujours rude, *ga*, *gué*, *gui*, *go*, *gou*.

Presque toutes les syllabes sont simples, et ne forment qu'un son, ce qui rend la prononciation légère et rapide : il y a cependant un grand nombre de mots dans la langue qui commencent par un *m* ou un *n*, comme dans ces mots, *m-Fouka*, *n'Goïo*; mais ces lettres se prononcent si foiblement, que ceux qui n'ont pas d'usage de la langue prononceroient après eux *Fouka* et *Goïo*. Les lettres *a* et *o* sont souvent répétées, et terminent un grand nombre de mots. Beaucoup de syllabes mouillées contribuent encore à adoucir la prononciation.

La langue n'a, à proprement parler, ni genres, ni nombres, ni cas. Pour exprimer la différence des genres dans les choses animées, on ajoute le mot *bakala*, mâle, ou *kento*, femelle : ainsi *n-sou-*

sou bakata signifie un coq; *n-sousou kento* veut dire une poule. Nous disons de même, *un serin mâle* ou *femelle, une carpe laitée* ou *œuvée,* etc. Les cas se connoissent, comme chez nous, par les articles, il en est de même des nombres. Le nominatif du verbe se distingue de son cas, par la place qu'il occupe dans la phrase.

Les noms adjectifs ne sont pas d'un plus fréquent usage que dans l'hébreu : les qualités de la personne ou de la chose s'expriment par des substantifs, ce qui donne au discours une force et une énergie dont notre langue n'est pas susceptible. On rend aussi quelquefois les adjectifs par des verbes : au lieu de dire par exemple : *c'est un homme méprisable*, on diroit : *c'est un homme à mépriser ; c'est un monstre à redouter;* au lieu de dire, *c'est un monstre redoutable.*

La langue ne connoît ni comparatifs, ni superlatifs : des verbes joints aux substantifs en font la fonction ; ainsi pour dire : *le roi est plus puissant que le ma-Kaïa*, ils diront : *le roi surpasse le ma-Kaïa en puissance : le Zaïre est le plus large de tous les fleuves; le Zaïre excède en largeur tous les fleuves;* ou, *tous les fleuves le cèdent au Zaïre en largeur.* Le superlatif se rend aussi par la répétition du positif. Pour dire, *une montagne très-haute, un nuage très-noir,* ils diront : *une montagne haute-haute; un nuage noir-noir; de très-grand matin, matin-matin, mênè-mênè.* Il

paroît que cette façon de s'exprimer est bien dans la nature : nous voyons parmi nous, que les petits enfans qui n'ont pas encore l'usage des superlatifs, y substituent, dans leurs petites narrations, la répétition du positif, et disent : *grand-grand*, pour *très-grand; loin-loin* pour *fort loin*, et ainsi du reste.

Il y a très-peu d'adverbes; ce sont encore les verbes qui en tiennent lieu. La plupart des conjonctions qui nous servent à lier le discours leur sont inconnues : ils n'ont point de termes qui rendent *car*, *donc*, ni la conjonction *ou:* ils y suppléent par des tournures de phrases différentes. La conjonction *et* leur manque aussi : ils la remplacent par une autre qui a la signification de notre *avec*, ou bien ils répètent; et pour dire, par exemple, *il connoît le bien et le mal*; ils disent, *il connoît le bien, il connoît le mal; l'armée étoit puissante et aguerrie; l'armée étoit puissante, elle étoit aguerrie :* manière de s'exprimer qui, ménagée à propos, fait un fort bon effet dans le discours.

Les pronoms qui marquent possession s'expriment par des adverbes; ainsi, *mon*, *ma*, *mes*, se rendent également par *amé*; *ton*, *ta*, *tes*, par *akou; son, sa, ses*, par *andi*, et ainsi des autres : mon mouton, *li-mémé li ame;* tes ciseaux, *tou-ziolo tou-akou;* ses nattes, *n'teva bi-andi*. C'est comme si l'on disoit : le mouton à moi, les ciseaux

à toi, les nattes à lui. Les pronoms nominatifs du verbe, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, se rendent par, *i*, *ou*, *ka*, *tou*, *lou*, *ba*, lorsqu'on parle d'hommes ou de femmes; et par les articles propres des noms, lorsqu'on parle de bêtes ou de choses inanimées.

Une des grandes difficultés de la langue consiste dans les articles : il y en a treize; sept pour le singulier, et six pour le pluriel. Ceux du singulier sont : *i*, *bou*, *ti*, *kou*, *hi*, *ou*, *lou* : et ceux du pluriel : *i*, *ba*, *bi*, *ma*, *tou*, *zi*. Chacun de ces articles a sous lui une classe de substantifs, auxquels seuls il peut être joint. L'article de *ka*, par exemple, qui signifie un lit, est *ki* pour le singulier, et *bi* pour le pluriel. On ne seroit pas entendu si, en changeant les articles, on disoit *li ka* au singulier pour *ki-ka*, ou *zi-ka* au pluriel pour *bi-ka*.

Certains substantifs sont toujours précédés de leurs articles; d'autres les veulent immédiatement après eux. *Lézè*, par exemple, qui signifie un valet, et *oula* qui veut dire un crapaud, ont également pour article *ki*; mais *lézè* est toujours suivi de cet article, *oula* en est toujours précédé, et l'on dit *lézé-ki*, un valet; *ki-oula*, un crapaud. On se rendroit inintelligible, si en transposant les articles on disoit *ki-lézé*, *oula-ki*.

Plusieurs de ces articles suivent des règles particulières : l'article *li*, par exemple, ne précède son substantif que lorsqu'il est nominatif du verbe; il

le suit dans d'autres circonstances. L'article *ma* ne convient qu'au génitif pluriel, et il précède toujours son nom. Il est d'un grand usage dans la langue : outre sa fonction particulière, il représente les noms de *roi*, *prince*, *gouverneur*, *chef de village*, selon qu'il précède un nom de royaume, de principauté, de gouvernement, ou de village; ainsi *ma-Loango* signifie roi de Loango; *ma-Kaïa*, prince de Kaïa; *ma-Singa*, gouverneur de Singa; *ma-Kibota*, seigneur de Kibota. On voit que cet article répond, pour la signification, à notre article *de* du génitif singulier. Quand nous disons, M. d'Artois, M. d'Orléans, M. de Champigny; nous entendons le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le marquis de Champigny. Le pluriel dont se servent les nègres a quelque chose de plus majestueux, et *des-Artois* offriroit à l'imagination une image plus riche que d'*Artois;* par la raison, sans doute, que tout ce qui a l'air d'agrandir l'homme et d'augmenter ses domaines, flatte toujours agréablement sa vanité.

S'il n'y a rien de si difficile dans la langue que les articles, il n'y a rien de plus beau et de plus satisfaisant que les verbes. On peut les réduire à trois classes; la première est des verbes communs, qui ne varient que dans leurs terminaisons, et c'est la plus nombreuse. La seconde est des verbes qui commencent par *kou*, et qui perdent cette première syllabe en plusieurs circonstances. La troisième

comprend ceux qui commencent par *L*, et par *V*, et qui changent, à certains temps, l'*L* en *D*, et le *V* en *P*. Ces trois classes de verbes ont des règles communes pour les variations des terminaisons. Ils ont tous les temps que nous avons, et plusieurs que nous n'avons pas : *i-tia*, par exemple, signifie j'ai mangé, dans un temps indéterminé; *i-titi*, j'ai mangé il y a quelque temps; *ia-titi*, j'ai mangé il y a long-temps; *ia-tia*, j'ai mangé il y a très-long-temps.

Outre cette multiplication de temps qui sert infiniment à là précision du discours, et qui supplée aux adverbes, il y a dans la langue une multiplication de verbes qui simplifie beaucoup les expressions. Chaque verbe simple a au-dessous de lui plusieurs autres verbes dont il est la racine, et qui, outre la signification principale en ont une accessoire que nous ne rendons que par des périphrases : *sata*, par exemple, veut dire travailler; *satita*, faciliter le travail; *satisia*, travailler avec quelqu'un; *satisita*, faire travailler au profit de quelqu'un; *sazia*, aider quelqu'un à travailler; *satanga*, être dans l'habitude de travailler; *satisiana*, travailler les uns pour les autres; *satangana*, être propre au travail. Il n'y a point de verbes racines qui n'admettent de semblables modifications : et, au moyen de certaines particules ou augmens, chacun de ces verbes, et toute sa filiation, désignent encore si l'action qu'ils expri-

ment est rare ou fréquente ; s'il y a dans cette action difficulté, aisance, excès, et ainsi des autres différences. Cette multiplicité de verbes, jointe à toutes les modifications dont ils sont susceptibles, forment un fonds inépuisable de richesses pour la langue, et y font voir des beautés qu'on ne peut sentir et apprécier que par l'usage.

Au milieu de cette profusion de verbes, on a été surpris de n'en point trouver qui répondît à celui de *vivre*, qui se rend par les périphrases, *accompagner son âme*, ou *être avec son cœur*.

On remarque dans la langue des nègres plusieurs tours de phrases qui tiennent de l'hébreu. Nous avons dit qu'ils exprimoient comme eux par des substantifs, les qualités de la personne ou de la chose, qui se rendent par des adjectifs dans les autres langues : ainsi pour dire *de l'eau chaude*, ils disent *de l'eau de feu*, *mazia ma-n'bazou*. Ils disent de même, *un homme de sang*, pour *un homme cruel ; un homme de richesses*, pour *un homme riche*, et ainsi du reste. Ils n'expriment jamais les affections d'amour ou de haine, de joie ou d'affliction par des présens, mais par des prétérits comme les Hébreux : ils disent *j'ai aimé*, *j'ai haï*, pour *j'aime* et *je hais*

On trouve aussi dans la langue plusieurs mots assez ressemblans à des mots hébreux, et qui ont la même signification : en hébreu *bana* ou *banah* בָּנָה, d'où est dérivé le mot *bên* בֵּן, fils, signifie, il a

bâti; parce qu'on considéroit les enfans comme des pierres vivantes qui composoient l'édifice de la famille : en kakongo, *mania* veut dire pierres, et *bana* enfans. *N'tâma* signifie une règle, une mesure, et en hébreu *tâmam* ou *thâmam* תָּמַם, plénitude et perfection : *însi*, dans la langue des nègres, la partie inférieure, le fondement : en hébreu *îsa*, qui s'écrit *îshâh* אִשָּׁה, signifie bas fondement. *Kôma*, s'approcher, aller au-devant, en hébreu *koum*[e] קוּם, se lever pour aller au-devant. *Lika*, manger; en hébreu *lakam*, qui s'écrit *lakham* לָחַם, signifie la même chose; et *lekem* ou *lehkhem*, לֶחֶם, veut dire du pain. La lettre *H*, comme nous l'avons remarqué, n'entre point dans la prononciation de la langue de ces Africains. Le peu d'usage que les compositeurs ont de l'hébreu, ne nous permet pas d'augmenter, comme nous le pourrions facilement, la liste des mots ressemblans.

Les rapports de cette langue avec la grecque paroissent également marqués. Outre plusieurs constructions de phrases semblables, il y a, comme nous l'avons observé, plusieurs verbes qui changent leurs initiales, et qui prennent des augmens et des redoublemens comme chez les Grecs. L'on trouve aussi grand nombre de mots qui diffèrent peu des mots grecs, et qui signifient la même chose : *Baitus*, qu'on prononce *Basitou*, signifie, comme le *Basileus*, Βασιλεύς des Grecs, chef, homme en dignité.

Bembo, bruit, son de la voix; en grec, *bembex*, βέμβηξ, bruit du vent. *Bima*, pâte, *biatia*, vivres; en grec βίος, la vie, et ce qui appartient à la vie. *Doko*, marcher ou suivre; en grec *diôcô*, διώκω, je poursuis. *Foulla*, souffler; en grec *follis*, φολλις, soufflet. *Kama*, digue, obstacle; en grec *kamax*, κάμαξ, pieu, échalas. *Mazia*, les eaux, les sources; en grec *mazos*, μαζός, la mamelle nourricière. *Baia*, pauvre, petit; en grec *Baios*, βαιος, petit, seul et sans appui. *Muna*, espace de temps; en grec *muné*, μύνη, retard, *munomai*, μύνομαι, temporiser. *Nota*, nuage, brouillard épais; en grec *notis*, νοτίς, humidité. *Paka*, étable où sont renfermés les animaux; en grec *pactòô*, πακτόω, je renferme. *Pakoua*, revenus, domaines du roi; en grec *pacús*, παχύς, riche. *Dobo*, don, présent; en grec *doô*, δόω, je donne. *Pena*, peine, misère, inquiétude; en grec *penès*, *ponos*, πένης, πόνος, peine, travail, inquiétude, etc., etc.

On trouve aussi plusieurs mots qui semblent venir du latin, tels que *mésa*, table; *passi*, souffrance; *mongo*, montagne; *méné*, matin; *béné*, beaucoup, grandement, fortement. *N'zala*, zèle, empressement; *zelus* est employé dans le même sens par plusieurs auteurs latins. *Ilia*, les intestins; le même mot signifie la même chose en latin.

Nous ne prétendons point assigner ici tous les rapports que pourroit avoir cette langue avec les

langues anciennes : nous nous sommes contentés d'en rappeler quelques-uns de ceux qui nous ont le plus frappés ; et, sans prononcer nous-mêmes, nous laissons au lecteur instruit et versé dans les antiquités, à décider si l'on peut raisonnablement soupçonner de l'analogie entre ces langues; et, supposé qu'il le juge ainsi, à expliquer comment il auroit pu arriver que les langues des Juifs, des Grecs et des Romains, eussent concouru à former celle de ces Africains.

CHAPITRE XX.

De la religion et de ses ministres.

Ces peuples, pour ne pas exposer leur religion au mépris, sont très-réservés à en parler aux Européens ; et ce n'est que par le long séjour que les missionnaires ont fait auprès d'eux, qu'ils ont découvert, au moins en partie, ce qui fait l'objet de leurs superstitions.

Ils reconnoissent un Être suprême, qui n'ayant point de principe, est lui-même le principe de toutes choses. Ils croient qu'il a créé tout ce qu'il y a de beau, tout ce qu'il y a de bon dans l'univers : qu'étant juste par sa nature, il aime la justice dans les autres, et punit sévèrement la fraude et le parjure. Ils le nomment *Zambi*. Ils prennent son nom à témoin de la vérité ; et ils regardent le parjure comme un des plus grands crimes : ils prétendent, même, qu'une espèce de maladie qu'ils appellent *Zambi-a-n-pongou* en est la punition ; et ils disent, en voyant celui qui en est attaqué : « Voilà »un parjure. »

Outre ce Dieu juste et parfait, ils en admettent

un autre, auquel ils donnent des attributs tout différens : le premier a tout créé ; celui-ci voudroit tout détruire : il se plaît dans le désordre et dans le mal qu'il fait aux hommes ; c'est lui qui leur conseille l'injustice, le parjure, les vols, les empoisonnemens, et tous les crimes. Il est l'auteur des accidens, des pertes, des maladies, de la stérilité des campagnes ; en un mot de toutes les misères qui affligent l'humanité, et de la mort même. Ils le nomment *Zambi-a-n'bi*, Dieu de méchanceté. On reconnoît ici, sans peine, l'erreur des manichéens sur la Divinité. Il paroît assez naturel que l'homme qui n'est pas éclairé du flambeau de la révélation, en considérant les maux de toute espèce qui l'assiégent depuis son entrée dans le monde jusqu'à sa sortie, s'étudie à en découvrir la cause ; et que l'ignorance étant une des grandes maladies de son âme, il s'égare dans ses conjectures sur des matières si fort au-dessus des sens.

Il est vrai que des philosophes de l'antiquité sont parvenus, par les seules forces de la raison, jusqu'à soupçonner la vérité, et dire que l'homme ne naissoit, sans doute, si malheureux, qu'en punition de quelque crime qui lui étoit imputé, quoiqu'il lui fût inconnu : les peuples dont nous parlons ne portèrent pas si loin leur philosophie ; et ne pensant point que ce fût dans l'homme même qu'il fallût chercher le principe des maux qui affligent l'homme, ils crurent, en fermant les yeux sur l'inconséquence

de la supposition, qu'ils ne pouvoient se dispenser de reconnoître une divinité malfaisante ; mais on ne leur a pas sitôt fait entrevoir la vérité en ce point, qu'ils la saisissent comme d'eux-mêmes. L'histoire de la chute du premier homme, et le dogme du péché originel, qui choquent et scandalisent l'orgueilleuse raison de nos philosophes modernes, deviennent pour eux un dénoûment satisfaisant, et comme le premier degré qui les conduit à la foi d'un seul Être suprême, souverainement parfait, qui est l'auteur de tout bien, et qui permet le mal sans y participer. Il leur paroît beaucoup plus sensé de croire ce qui est au-dessus de la raison que ce qui la combat, un mystère qu'une contradiction ; l'existence d'un péché originel, que celle de deux dieux rivaux.

Ceux qui ne connoissent que la théologie du pays, persuadés que le Dieu bon leur sera toujours assez favorable, ne songent qu'à apaiser le Dieu de méchanceté. Les uns, pour se le rendre propice, ne mangent jamais de volaille ou de gibier; d'autres ne mangent point de certaines espèces de poissons, de fruits ou de légumes. Il n'en est aucun qui ne fasse profession de s'abstenir toute sa vie de quelque sorte de nourriture. La seule manière de lui faire des offrandes, est de laisser périr sur pied, en son honneur, quelques arbrisseaux chargés de leurs fruits : le bananier est celui qu'ils lui consacrent de préférence.

Ils ont des idoles, qu'ils honorent moins comme des dieux que comme les interprètes de la Divinité : ce sont des figures de bois grossièrement travaillées, dont quelques-unes sont de taille naturelle. Elles sont renfermées dans des temples qui ne sont ni plus grands, ni plus richement ornés que les maisons ordinaires. On trouve de ces idoles dans les villes et les villages, et quelquefois dans les bois et les lieux écartés. Les particuliers vont les consulter pour apprendre d'elles quel sera le succès de leurs entreprises. Quelques-uns croient qu'elles parlent quelquefois; mais tous sont persuadés qu'elles inspirent ceux qui les consultent. Lorsqu'il s'est fait un vol considérable, dont on ignore les auteurs, on va chercher une idole, qu'on conduit sur la place publique, au son des tambours et des trompettes, dans la confiance qu'elle fera connoître les coupables. S'ils ne comparoissent pas, on amène une idole plus célèbre, en multipliant les chants et les cérémonies religieuses. Alors ceux qui ont quelque connoissance du vol se croient obligés de venir le déclarer; souvent même les coupables, intimidés par l'appareil des cérémonies, font avertir indirectement les personnes intéressées de les faire cesser, et que la chose volée leur sera restituée, ce qui est exécuté sans délai.

Outre ces idoles du premier ordre, il y en a d'autres que les particuliers gardent chez eux, et qu'ils n'honorent que par une vaine confiance, sans ja-

mais leur adresser aucune prière. Plusieurs portent aussi à leur ceinture de petits marmousets, des dents de poissons, ou des plumes d'oiseaux, comme des préservatifs contre les accidens dont ils sont, ou se croient menacés. Tous, après avoir cultivé leur champ, ont soin, pour en éloigner la stérilité et les maléfices, de ficher en terre d'une certaine manière, certaines branches de certains arbres, avec quelques morceaux de pots cassés. Ils font à peu près la même opération devant leurs cases, quand ils doivent s'en absenter pendant un temps considérable; et le plus déterminé voleur n'oseroit en franchir le seuil, quand il le voit défendu par ces signes mystérieux.

Les ministres de la religion s'appellent *ganga*; ils sont aussi ignorans, mais plus fourbes que le reste du peuple. Les plus vieux soumettent à des épreuves et à une infinité de cérémonies ridicules ceux qui veulent être agrégés à leur corps. Personne ne doute que les *ganga* n'aient commerce avec le dieu de méchanceté, et qu'ils ne connoissent les moyens les plus propres pour l'apaiser. Il paroît qu'on a autant, ou même plus de confiance en eux que dans les idoles : on les consulte pour connoître l'avenir, et découvrir les choses les plus secrètes : on leur demande, comme au roi, la pluie et le beau temps; on croit que par la vertu de leurs enchantemens, ils peuvent se rendre invisibles, et passer au travers des portes

fussent-elles du bois le plus dur, ou même de fer.

On n'a pas remarqué que les *ganga* offrissent aucune espèce de sacrifices à la Divinité : et, à considérer les fonctions de leur ministère, ils ne méritent que les noms de devins, de magiciens, ou de diseurs de bonne aventure. Il y en a parmi eux, comme nous l'avons observé, qui exercent la médecine, et qui font métier de guérir les malades au son des instrumens, par souffles et par enchantemens.

A la naissance des enfans, on appelle les *ganga*, qui leur imposent quelques pratiques superstitieuses, auxquelles ils doivent être fidèles toute leur vie, et que leurs mères sont obligées de leur rappeler lorsqu'ils parviennent à l'âge de raison. Ces pratiques sont plus ou moins austères ou ridicules, selon que le *ganga* est inspiré pour le moment ; mais quelles qu'elles soient, ceux à qui elles ont été prescrites ne manquent jamais de s'y soumettre religieusement.

Les missionnaires ont vu dans le village de Loubou, au royaume de Loango, un garçon et une fille auxquels le mariage étoit interdit, et qui étoient obligés, sous peine de mort, à garder toute la vie un continence parfaite. On ignore si cette loi leur étoit commune avec d'autres; si elle leur avoit été imposée dès leur naissance par les *ganga*, ou s'ils se l'étoient prescrite eux-mêmes volontairement :

du reste, rien ne les distinguoit du commun du peuple; ils n'exerçoient aucun ministère dans la religion. Il y a certaines familles qui conservent fidèlement, mais sans savoir pourquoi, la pratique de la circoncision.

Les *ganga* qui, pour le reste, ne se piquent point d'uniformité dans leur doctrine, enseignent tous unanimement qu'il y auroit un extrême danger à manger des perdrix, et personne n'oseroit hasarder d'en faire l'essai. Tous les habitans du pays les redoutent, comme des oiseaux funestes et de mauvais augure; ils craignent surtout leur cri. Ceux qui ont le zèle du bien public en tuent le plus qu'ils peuvent; et, comme ils savent que les Européens ne font point difficulté d'en manger, ils les portent aux comptoirs qui se trouvent sur la côte, où on leur donne libéralement de la poudre et du plomb pour en tuer d'autres. Quand on leur demande pourquoi ils ont tant de répugnance à manger un gibier si délicat, et dont les étrangers se font un régal, ils répondent « qu'apparemment ce qui est » bon pour un pays ne l'est pas toujours pour un » autre; que pour eux, ils savent bien qu'ils n'en » auroient pas sitôt mangé, que les doigts leur tom» beroient des mains. »

Quoique les peuples qui habitent ces climats aient la peau du plus beau noir, il n'est cependant pas sans exemple qu'un enfant conserve la couleur que tous apportent en naissant, et qu'il reste toute

sa vie aussi blanc qu'un Européen. On remarque que ces sortes de blancs ont toujours la chevelure et la barbe de couleur blonde ou roussé, la vue foible et le regard peu assuré. Cette erreur de la nature, loin d'être une disgrâce pour ceux sur lesquels elle tombe, leur concilie le respect et la vénération des peuples. On les place au-dessus des *ganga;* ils sont regardés comme des hommes extraordinaires et tout divins; tellement que les missionnaires en ont vu un dont on vendoit les cheveux, comme des reliques qui avoient, disoit-on, la vertu de préserver de toutes sortes d'accidens.

Les missionnaires, depuis leur arrivée dans ces contrées, se sont attachés d'une manière particulière à découvrir quelle étoit l'opinion des peuples sur la nature de l'âme, et sur sa destinée; et ils ont reconnu qu'il n'y avoit qu'un sentiment sur ce point; et que tous croyoient que l'âme étoit spirituelle, et qu'elle survivoit au corps, sans savoir cependant quel devenoit son état après la séparation du corps; si elle étoit dans la joie ou dans la peine: ils disent seulement, « qu'ils croient qu'elle fuit les villes » et les villages, et qu'elle voltige dans les airs au- » dessus des bois et des forêts, en la manière qu'il » plaît à la Divinité. » Ceux qui habitent le fond des terres, et qui n'ont jamais eu de relation avec les étrangers, pensent à cet égard comme ceux qui fréquentent les Européens; et ils répondent constamment aux missionnaires qui leur demandent ce

que devient l'homme après sa mort, « que son corps
»pourrit dans la terre, mais que son âme, étant
»une substanee spirituelle, est incapable de dissolu-
»tion, et subsiste toujours. »

Ce sentiment des nègres sur l'immortalité de l'âme, joint à leur incertitude sur son état après qu'elle est séparée du eorps, leur inspire tout à la fois beaucoup de respeet pour les morts, et une grande frayeur des revenans; aussi ne manquent-ils pas, pour s'aequitter envers leurs parens et leurs amis, de célébrer leurs funérailles avec toute la pompe et l'appareil dont ils sont capables. Dès que le malade a rendu le dernier soupir, les ministres de la médeeine se retirent, ainsi que les joueurs d'instrumens; ses proches s'emparent de son corps, qu'ils montent sur un échafaud, au-dessous duquel ils allument un feu qui rend une épaisse fumée. Quand le eadavre est suffisamment enfumé, on l'expose pendant quelques jours au grand air, en plaçant à côté une personne qui n'a d'autre emploi que de ehasser les mouches qui voudroient s'en approcher. On l'enveloppe ensuite d'une quantité prodigieuse d'étoffes étrangères, ou du pays. On juge de la riehesse des héritiers par la qualité des étoffes; et de leur tendresse pour le mort, par la grosseur du rouleau. La momie ainsi vêtue est conduite sur une place publique, et quelquefois on la loge dans une espèee de niche, où elle reste exposée plus ou moins de temps, selon le rang qu'elle oecupoit dans

le monde, de son vivant. L'exposition la moins longue est toujours de plusieurs mois; et souvent elle est d'une année entière. Pendant tout ce temps, les parens, les proches, les amis, et surtout les épouses du mort, qui ont placé leurs cases près de l'endroit où il est exposé, s'assemblent régulièrement tous les soirs pour pleurer, chanter et danser autour de la loge funèbre.

La veille du jour fixé pour l'enterrement, on enferme le corps, avec toutes les étoffes qui l'enveloppent, dans une grande bière travaillée avec art en forme de tonneau. Le lendemain, quand tous les parens et les amis sont arrivés, on met la bière sur une espèce de petit char funèbre, auquel des hommes sont attelés, et l'on se met en marche. On a eu soin d'aplanir les chemins par où le convoi devoit passer. Pour les morts illustres, tels que les rois et les princes, on en perce de neufs à travers les campagnes, de la largeur de trente à quarante pieds. Tout le long de la route on fait le plus de bruit qu'il est possible; on danse, on chante, on joue des instrumens, et tout cela se fait avec de grandes démonstrations de douleur. Souvent la même personne danse, chante, et pleure en même temps. Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, qui est quelquefois fort éloigné des villes ou des villages, on descend la bière dans un trou d'environ quinze pieds de profondeur, percé en forme de puits, qu'on remplit aussitôt de terre. Les riches enterrent

souvent avec le mort ses bijoux favoris, quelques pièces de corail ou d'argenterie. Il y en a qui exhaussent la tombe, et qui mettent à côté des provisions de bouche, des dents d'animaux, ou quelques antiquailles dont le défunt faisoit le plus de cas, et qui étoient autrefois les instrumens de sa superstition.

Quoique ces peuples soient minutieux observateurs des pratiques de religion que leur ont enseignées leurs pères, les missionnaires ont remarqué qu'ils n'en étoient point entêtés. Ils suivent aveuglément des préjugés dont personne jusqu'à présent n'avoit entrepris de les désabuser ; mais ils ont assez de bon sens pour sentir la vanité de leurs observances, et le ridicules de leurs superstitions, et trop de bonne foi pour n'en pas convenir dans l'occasion. Tous ceux à qui les missionnaires ont parlé de religion, les princes mêmes, et les grands du pays, leur ont avoué qu'ils avoient peu de confiance dans leurs idoles et leurs ministres ; « mais, ajoutoient-ils, per»sonne, jusqu'ici, ne nous a parlé de la Divinité au»trement que nos pères : nous savons que des mi»nistres européens en ont donné des idées sublimes »à plusieurs peuples nos voisins, et qu'ils leur »ont appris comment il falloit l'honorer ; mais »ils n'ont pas pénétré jusque chez nous : res»tez-y vous-mêmes : vous nous ferez connoître la »vérité, nous serons dociles à la suivre. » Mais c'est dans la seconde partie de cet ouvrage, que

nous allons faire connoître plus particulièrement les dispositions de ces peuples à recevoir l'Évangile, et le désir même qu'ils témoignent d'être éclairés.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de la mission.

L'HISTOIRE de l'Afrique nous apprend que, vers le milieu du dernier siècle, un missionnaire alla prêcher l'Evangile à la cour du roi de Loango, qui se convertit et reçut le baptême. Mais le missionnaire qui l'avoit instruit dans la foi étant mort, et ce prince lui-même ayant été tué l'année suivante dans une guerre, la religion ne s'établit point dans son royaume. Les plus anciens du pays ne conservent aucun souvenir de cet événement, et n'ont pas la moindre idée du christianisme.

En mil sept cent quarante-deux, un enfant âgé de douze ans, que ses parens vouloient accoutumer à la mer, monta sur un vaisseau qui faisoit voile vers la côte de Loango pour en tirer des esclaves. Il prit terre à la rade de Cabinde, à sept lieues de l'em-

bouchure du Zaïre. Pendant deux mois que le vaisseau resta à l'ancre, cet enfant qui n'avoit rien à faire, s'appliqua à étudier le caractère des peuples auprès desquels il se trouvoit : il s'avançoit souvent dans les terres pour reconnoître ce qui s'y passoit. La curiosité et le désir de s'instruire d'une infinité de choses qui lui paroissoient singulières, l'engagea à prendre quelque connoissance de la langue. Il écoutoit les conversations des nègres, et à l'aide de quelques-uns d'entre eux, il composa un petit vocabulaire des mots les plus usités dans la conversation ; en sorte que quand il quitta le pays, il étoit en état de faire plusieurs questions, et d'entendre passablement les réponses qu'on lui faisoit.

Cependant cet enfant quelque temps après son retour de ce voyage, touché de la difficulté qu'il trouvoit à faire son salut dans une profession où il manquoit habituellement des secours les plus ordinaires de la religion, obtint l'agrément de ses parens pour reprendre le cours de ses études, qu'il avoit interrompu. Sa famille dès lors le destina au barreau; et ses classes finies, il s'appliqua à la jurisprudence. Mais Dieu le vouloit dans un autre état : pendant une retraite qu'il fit à l'âge d'environ vingt-six ans, il prit la résolution de songer aux moyens de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Ce fut aussi pendant cette retraite que, jetant les yeux sur une carte d'Afrique, et considérant les côtes de Loango, qu'il avoit autrefois parcourues,

il sentit naître en lui un vif désir d'aller annoncer l'Evangile aux peuples qui habitent ces malheureuses contrées. Les difficultés qu'il prévoyoit dans l'exécution de ce dessein ne l'arrêtèrent point; et jamais il ne désespéra absolument de la réussite. Le petit vocabulaire de la langue du pays, qu'il avoit composé dans son enfance, lui étant un jour tombé entre les mains, il se sentit plus que jamais affermi dans sa résolution.

Après avoir passé quelques années dans l'étude de la théologie, il se rendit, à Paris, au séminaire des Missions étrangères, où il fut ordonné prêtre. Alors des personnes éclairées qu'il consulta, décidèrent, qu'eu égard aux difficultés qu'il rencontreroit dans l'entreprise qu'il méditoit, il devoit y renoncer; et, supposé que son attrait le portât toujours au ministère apostolique, tourner plutôt ses vues vers une des missions qui sont déjà ouvertes au zèle des ecclésiastiques. Il lui en coûta beaucoup pour renoncer à une œuvre qu'il méditoit depuis plusieurs années ; mais croyant qu'il devoit ce sacrifice à la prudence et aux lumières des personnes qu'il avoit consultées, il ne balança point à le faire; persuadé d'ailleurs que la Providence pourroit, quand il lui plairoit, ménager quelqu'autre moyen pour la conversion de ces peuples : il se consacra aux missions de la Chine. Il étoit sur le point de partir, lorsqu'une maladie l'arrêta; et l'altération de sa santé ayant fait juger qu'il n'étoit pas de tem-

pérament à soutenir les fatigues du ministère auquel il vouloit se dévouer, il fut obligé de quitter le séminaire des Missions étrangères, et de ne plus penser à la Chine. Il lui vint alors dans la pensée que la Providence pouvoit lui avoir ménagé ce contre-temps en faveur des peuples qu'il avoit toujours présens à l'esprit. Les personnes même, par le conseil desquelles il avoit renoncé à son ancien projet, furent les premières à lui dire que si sa santé se rétablissoit, il pouvoit s'occuper des moyens de l'exécuter. Sa santé se rétablit parfaitement; et il trouva dans les dispositions du saint siége, dans le zèle de la cour de France pour la propagation de la foi, dans la charité des fidèles, et surtout de l'archevêque de Paris, toutes les facilités qu'il pouvoit désirer pour l'entreprise. La congrégation de la Propagande le nomma préfet de la mission de Loango, Kakongo et autres royaumes en deçà du Zaïre; et il alla en exercer les fonctions sur les lieux, jusqu'à ce que des circonstances, dont nous parlerons dans la suite, l'obligèrent à repasser en France.

CHAPITRE II.

Départ des missionnaires, et leur arrivée en Afrique.

Le préfet * de la mission s'étant associé deux prêtres qui désiroient d'avoir part à la bonne œuvre, s'embarqua à Nantes au commencement de juin de l'année 1766, accompagné de l'un d'eux seulement. Le second ne put partir qu'un mois après; mais sa traversée fut si heureuse qu'il entra dans la rade de Loango précisément le même jour que ses deux confrères : ce fut le 10 de septembre de la même année.

Le premier spectacle qui s'offrit à eux, au moment où ils mirent pied à terre, fixa toute leur attention, et enflamma leur zèle : ils virent plusieurs matelots européens étendus sur le sable, et réduits à la dernière extrémité. La religion ne leur permit point de passer outre, sans leur administrer tous les secours dont ils avoient besoin : ils s'approchèrent, et par leurs soins charitables ils rappellent en eux le sentiment et la parole qu'ils avoient per-

* M. Belgarde.

dus. Ces malheureux, en ouvrant les yeux, se montroient plus qu'insensibles aux bons offices de leurs bienfaiteurs, et sembloient leur reprocher de les avoir tirés du sommeil léthargique qui suspendoit le sentiment de leurs maux. Ils dirent qu'ils étoient Français de nation; qu'ayant été attaqués du scorbut, les officiers de leurs vaisseaux, pour prévenir la contagion, et persuadés d'ailleurs que l'air de la terre leur seroit plus favorable que celui de la mer, les avoient fait transporter sur la côte, où ils attendoient la mort avee impatience. La relation de compatriotes sembla ajouter un nouveau degré d'activité au zèle des missionnaires; ils leur parlèrent de la nécessité de mettre ordre aux affaires de leur conscience; ils leur firent admirer la bonté de Dieu, et la grâce singulière qu'il leur faisoit, en leur envoyant ses ministres dans une terre idolâtre, et dans une si pressante extrémité. La grâce agissant en même temps dans le cœur de ces pauvres gens, leurs sentimens de religion se réveillèrent, ils reconnurent que le Seigneur les visitoit dans sa miséricorde, ils se confessèrent, donnant des marques d'un vrai repentir; et peu de temps après ils moururent dans des dispositions tout opposées à celles dans lesquelles on les avoit trouvés.

Tous les Français qui meurent sur ces côtes ne sont pas si heureux que ceux dont nous venons de parler. Suivant la police de la marine, les armateurs ne sont obligés de procurer un aumônier à

leurs vaisseaux, que lorsque l'équipage est composé d'un certain nombre d'hommes; et pour l'ordinaire les navires qu'on arme pour la traite des nègres portent moins que ce nombre. Plusieurs armateurs, pour se dispenser de stipendier un aumônier, mettent dans leur équipage un homme au-dessous du nombre fixé par l'ordonnance : quelques-uns même, dont l'équipage est fort nombreux, trouvent moyen d'éluder la loi, en se procurant ce qu'ils appellent *un aumônier de papier* : ils s'adressent pour cet effet à quelques communautés peu nombreuses, où ils savent bien qu'ils ne trouveront point l'homme qu'ils font semblant de chercher; et ils demandent acte aux supérieurs de la demande qu'ils leur en ont faite. Les officiers, chargés de veiller à l'exécution des ordonnances du roi, présumant de leur bonne foi, les laissent mettre à la voile sur les certificats qu'ils leur présentent. On a vu sur les côtes de Loango, Kakongo et n'Goïo, jusqu'à quarante navires, la plupart Français, qui n'avoient pas un seul aumônier : en sorte que s'il ne s'étoit pas établi une mission dans ce pays, il eût été digne de l'attention du ministère d'y entretenir un ecclésiastique zélé, qui faisant ce que font aujourd'hui les missionnaires, auroit été comme l'aumônier général de tous les vaisseaux, pour administrer les sacremens aux Français, qui meurent en beaucoup plus grand nombre pendant leur séjour sur la côte, que dans la traversée.

Les missionnaires, après avoir béni la Providence de ce qu'elle leur avoit ménagé l'occasion de consacrer les prémices de leur mission par un si bel acte de charité, s'avancèrent dans le royaume de Loango. Ils n'aperçurent nulle part aucune trace de christianisme : ils rencontrèrent seulement quelques esclaves qui s'arrêtèrent, et qui leur firent entendre qu'ils avoient été baptisés dans le Congo; mais qu'ils ne savoient rien de la religion à laquelle ils appartenoient par le baptême, sinon qu'elle étoit sainte et la seule véritable : il n'étoit pas encore temps, ni même possible de les instruire. Les missionnaires allèrent trouver le mafouque, ou ministre de la marine et du commerce, pour l'informer de leur arrivée, et lui exposer le sujet de leur voyage. Le préfet de la mission qui savoit quelques mots de la langue, tâcha de lui faire entendre, « qu'ils »étoient passés d'Europe en Afrique dans le dessein »de se fixer au royaume de Loango, et d'apprendre »à tous ceux qui voudroient les écouter, à connoî»tre le Dieu créateur de toutes choses, et les moyens »de parvenir, après cette vie, à la jouissance d'un »bonheur parfait dans sa nature, et éternel dans »sa durée. » Ce ministre leur dit d'abord « qu'il ne »pouvoit pas croire qu'ils eussent voulu s'arracher »à leurs familles, s'expatrier, et renoncer aux com»modités de la vie, par amour pour des peuples in»connus, et dont ils ne pouvoient attendre aucune »récompense qui pût les dédommager de leurs

»peines ; que sûrement ils avoient quelqu'autre »dessein qu'ils ne vouloient pas faire connoître. » Cependant, sur ce qu'ils lui représentèrent qu'un des plus grands préceptes de la religion du vrai Dieu étoit l'amour des hommes, et que ceux qui travailloient à procurer leur bonheur, n'attendoient de récompense que celle que ce Dieu lui-même a promis pour une autre vie à ceux qui font du bien à leurs semblables, il parut se laisser persuader. « S'il est bien vrai, leur dit-il, que vous soyez ve-»nus avec des intentions aussi pures et aussi louables » que vous le dites, vous pouvez parcourir le royaume, » et faire vos instructions à tous ceux qui voudront »les recevoir, sans craindre que personne vous in-»quiète. » Les missionnaires, après lui avoir fait un petit présent, selon l'usage du pays, le prièrent de leur faire donner un guide pour les conduire dans l'intérieur des terres, et les mettre sur le chemin de la capitale; ce qu'il fit sur-le-champ. Mais comme tous les nègres paroissent se ressembler à ceux qui n'ont pas coutume de vivre avec eux, ce guide, en passant par un endroit où il y avoit beaucoup de monde, se confondit tellement dans la foule, qu'ils le perdirent de vue, sans que personne pût leur dire la route qu'il avoit prise. Ils retournèrent chez le mafouque, qu'ils trouvèrent de fort mauvaise humeur, sur la nouvelle qu'il venoit d'apprendre, que les vaisseaux qui les avoient amenés ne s'étoient point arrêtés aux côtes de Loango. Ils

craignoient qu'il ne révoquât la permission qu'il venoit de leur accorder de s'avancer dans le royaume; mais il se contenta de leur dire qu'il ne pouvoit pas leur donner d'autre guide.

CHAPITRE III.

Les missionnaires rencontrent un seigneur, qui leur offre une terre pour s'établir.

Les missionnaires, en sortant de chez le mafouque, ne savoient quel parti prendre, sans guide, dans un pays inconnu, et où l'on ne trouve pour chemins qu'une infinité de petits sentiers qui se coupent, et qui conduisent à différens endroits. Quelqu'un qui s'étoit aperçu de leur embarras, voyant passer un seigneur du pays nommé Kizinga, leur conseilla de s'adresser à lui, comme à l'homme du monde le plus officieux, et qui se feroit un plaisir, s'ils l'en prioient, de leur donner quelqu'un de ses gens pour les conduire jusqu'à la ville. En effet, ils l'abordèrent, et lui firent part du dessein qu'ils avoient de s'établir dans le pays, mais à une certaine distance de la côte. Ce seigneur les écouta avec bonté, leur fit plusieurs questions auxquelles ils répondirent d'une manière qui parut le satisfaire. Il finit par leur dire qu'il avoit une terre assez éloignée; qu'il les y feroit conduire, s'ils le jugeoient à propos, et qu'il seroit charmé qu'elle leur convînt, et qu'ils voulussent s'y fixer. L'offre fut acceptée

avec reconnoissance : Kizinga leur donna deux ou trois de ses esclaves pour les conduire et porter leurs paquets. Ils arrivèrent sur le soir à la ville capitale, appelée par les naturels Bouali. Leurs guides les conduisirent au logis de Kizinga, où on leur donna une petite case, dans laquelle ils n'aperçurent pour tous meubles que deux nattes et deux oreillers de coton.

Kizinga étant arrivé quelque temps après, alla rendre visite à ses hôtes, et il voulut souper avec eux : on servit du manioc avec un plat de petits poissons pourris et de bananes. Ce mets étoit assaisonné, au goût des habitans du pays, d'une espèce de poivre long très-violent. Kizinga ne négligeoit rien pour égayer ses convives ; et il tâchoit de les exciter à manger par son exemple. Suivant ce qui se pratique dans le pays envers ceux à qui l'on veut témoigner des égards distingués, il choisissoit les morceaux qu'il jugeoit les plus délicats, il mordoit dedans, et leur présentoit le reste obligeamment. Après le souper il se retira dans sa case, et les laissa s'arranger comme ils purent dans la leur.

Le lendemain ils partirent pour se rendre à la terre que ce seigneur leur avoit offerte. Ils traversèrent d'un bout à l'autre la ville de Bouali. Cette capitale, qui n'est pas comparable pour les édifices à nos plus pauvres villages, est d'une vaste étendue et paroît assez peuplée ; elle est divisée en autant de petits hameaux qu'elle renferme de familles ; et

chaque famille a auprès de son hameau une portion de terre qu'elle cultive pour sa subsistance. Les rues ou plutôt les sentiers de la ville sont multipliés à l'infini, et si étroits que l'on ne sauroit y passer deux de front. Il y croît une espèce d'herbe si haute, qu'elle empêche en plusieurs endroits d'apercevoir les maisons. De loin la ville ressemble à une forêt : on voit dans son enceinte et aux environs, quantité de plants de palmiers et de bananiers.

Les missionnaires, au sortir de Bouali, traversèrent une plaine déserte de trois à quatre lieues d'étendue. Elle est bornée par une colline sur le penchant de laquelle sont situés quelques villages. Leurs guides les conduisirent à celui de Bondo, pour y prendre quelques rafraîchissemens. A quelques pas de ce village, ils rencontrèrent un marais tout couvert d'eau, et qui ressembloit à une mer pour sa vaste étendue. Tandis qu'ils cherchoient des yeux de quel côté étoit le chemin, leurs conducteurs, sans les prévenir, ôtent leurs vêtemens, se jettent à l'eau et leur font signe de les suivre; mais comme les missionnaires aperçurent qu'ils avoient déjà de l'eau jusqu'à la poitrine, ils jugèrent l'affaire trop sérieuse pour s'engager témérairement, et sans l'avis des habitans du lieu; ils rappelèrent les nègres, qui rioient de leur timidité. Cependant après avoir pris au village toutes les informations qu'ils purent, ne voyant pas d'ailleurs d'autre

moyen de parvenir au lieu de leur destination, ils crurent que c'étoit l'occasion de s'abandonner à la conduite de la Providence, et ils se déterminèrent à suivre leurs conducteurs. Ils employèrent environ une heure à traverser ce marais; ils avoient en plusieurs endroits de l'eau jusqu'au menton. Ils rencontrèrent encore sur leur route plusieurs rivières et plusieurs ruisseaux qu'il leur fallut passer de la même manière. Ils arrivèrent enfin, épuisés de fatigues, au village de Kibota, que Kizinga leur avoit assigné pour leur demeure.

CHAPITRE IV.

Établissement des missionnaires à Kibota.

Les missionnaires à leur arrivée à Kibota, furent aussitôt installés dans une des cases de Kizinga. A la première nouvelle qui se répandit qu'il étoit arrivé des blancs chez le seigneur, tous les habitans de l'endroit, hommes, femmes et enfans s'attroupèrent autour du logis, et les plus curieux y entrèrent sans façon. Ils tendoient les mains à ces étrangers, en signe d'amitié, et se rendoient importuns à force de démonstrations et de caresses. Les missionnaires ayant aperçu plusieurs femmes confondues avec les hommes dans leur case, les prièrent avec bonté de se retirer, en leur disant qu'ils leur parleroient en public, mais que leur état leur interdisoit toute familiarité avec leur sexe, et ne leur permettoit pas de les recevoir chez eux : elles sortirent sur-le-champ, sans que ce procédé parût les offenser, ni même les surprendre. Comme ils avoient besoin de changer d'habits, parce que ceux qu'ils portoient étoient mouillés, ils congédièrent l'assemblée pour un moment, et se revêtirent de leur soutane. Ce fut un grand sujet d'étonnement pour

tous les nègres, de les voir paroître dans cet habillement; mais il fut plus grand encore, quand ils virent le nombre de petits habits qu'ils venoient de quitter. Ils les examinoient les uns après les autres; ils les comptoient et ils rioient de toutes leurs forces. Leurs usages, à cet égard, sont en effet bien différens des nôtres : tout leur vêtement, comme nous l'avons vu, consiste en une seule pièce d'étoffe attachée à une ceinture. Les missionnaires ayant remarqué dans l'assemblée quelques femmes qui avoient le sein couvert d'une espèce de mantelet, donnèrent de grands éloges à leur modestie; affectant en même temps de détourner les yeux de dessus les autres. Toutes sentirent si bien ce reproche, que dans la suite elles n'osoient plus paroître devant eux sans être habillées décemment : et l'on ne fut pas long-temps à être informé dans les environs que les prêtres européens recommandoient une grande modestie aux femmes; en sorte qu'aussitôt que l'un d'eux entroit dans un village, la première qui l'apercevoit crioit de toutes ses forces : *Fouka ma-benè, fouka ma-benè : n-Ganga n-Zambi Kouiza-ê*, « couvrez-vous bien, couvrez-» vous bien, le prêtre de Dieu va passer. »

Peu de jours après l'arrivée des missionnaires à Kibota, le seigneur Kizinga s'y rendit aussi. Etant descendu de sa litière sur une petite éminence près du village, et trouvant la position agréable, il dit à ses gens que c'étoit là qu'il logeroit : aussitôt ils

coururent au village pour prendre une de ses cases. Les missionnaires, à la première nouvelle de son arrivée, étoient partis pour aller le saluer : il les reçut avec les mêmes témoignages d'affection qu'il leur avoit donnés dès la première fois qu'il les avoit vus, et il les pria de souper avec lui; mais ils s'en excusèrent, et après avoir vu dresser sa case, qu'on apporta pièce par pièce, ils prirent congé de lui pour se rendre chez eux. En arrivant ils furent fort surpris de ne plus trouver leur maison, dont ils étoient sortis peu d'heures avant : ils la cherchèrent long-temps, mais inutilement : personne ne put leur en donner de nouvelles; ils crurent que des voleurs l'avoient emportée. On leur en prêta une autre dans laquelle ils passèrent la nuit. Ils apprirent le lendemain que c'étoient les gens même de Kizinga qui l'avoient enlevée pour leur maître, et que c'étoit celle qu'ils avoient vu dresser, sans la reconnoître.

Ce seigneur ayant appris l'embarras qu'on leur avoit occasioné contre son intention, leur en fit ses excuses; il prit des arrangemens avec eux pour leur faire construire une case de trois pièces, dont l'une devoit leur servir de chapelle; ce qui fut exécuté en fort peu de temps. Mais à peine commençoient-ils à s'arranger dans leur nouveau domicile, qu'ils crurent toucher au moment où il alloit être réduit en cendres. Un matin qu'ils se disposoient à sortir de chez eux, ils virent tout le pays en feu : l'atmo-

sphère étoit couverte au loin d'une épaisse fumée; et la flamme, poussée par un vent impétueux, brûloit l'herbe jusqu'à sa racine. Ce spectacle les surprit étrangement : ils crurent que tous les villages des environs étoient devenus la proie du feu : ils avoient déjà fait le sacrifice de ce qu'ils possédoient dans ce pays; et ils se disposoient à fuir devant la flamme, qui n'étoit plus qu'à quelques pas de distance de leur maison, lorsqu'un nègre qui aperçut leur embarras, accourut armé d'une branche d'arbre bien touffue, dont il se servit pour éteindre le feu devant leur case. La flamme passa à côté, et l'incendie continua. Ce que les missionnaires regardoient comme l'événement le plus désastreux, étoit l'ouvrage des habitans du pays : comme ils ne suffiroient pas pour couper les grandes herbes qui croissent de toutes parts le long des chemins, dans les terres incultes et dans les villages, ils y mettent le feu au temps de la plus grande sécheresse. Tout le monde étant informé du jour destiné pour cette opération, chacun se promène la houssine à la main autour de sa maison, pour la garantir de l'embrasement.

Kizinga, avant de quitter les missionnaires, leur déclara que ce qu'ils lui avoient dit de la religion chrétienne, joint aux réflexions qu'il avoit souvent faites sur la vanité du culte qu'il rendoit aux idoles, l'avoient déterminé à se faire chrétien : il leur ajouta que lorsqu'il seroit instruit dans la foi et baptisé, il

se fixeroit pour toujours auprès d'eux dans sa terre de Kibota. Parmi les esclaves que ce seigneur avoit à sa suite, les missionnaires en distinguèrent un qui avoit pour eux les attentions les plus marquées : ils apprirent de lui qu'il étoit du Congo, d'une famille chrétienne, et qu'il avoit été baptisé par un capucin à l'âge de cinq ou six ans. Il leur témoigna un vif désir de se faire instruire des vérités de la religion ; mais n'étant pas encore assez instruits eux-mêmes de la langue pour pouvoir se faire bien entendre, ils ne purent que lui promettre qu'ils satisferoient sa piété dès qu'ils le pourroient.

Les seigneurs et les petits princes du pays qui voyageoient du côté de Kibota, ne manquoient pas de faire leur visite aux missionnaires : quelques-uns même s'y rendoient exprès pour les voir. Le mafouque passa chez eux avec son fils, et il les assura qu'ils le trouveroient toujours disposé à les appuyer de son crédit auprès du roi.



CHAPITRE V.

Différens contre-temps obligent les missionnaires à repasser en Europe.

Le changement de climat, les fatigues et le défaut de nourriture convenable, altéra considérablement la santé des missionnaires; et l'un d'eux, M. Astelet de Clais, mourut d'épuisement après une longue maladie. Ce saint prêtre vit approcher la mort avec cette sérénité et cette douce paix qu'inspire aux gens de bien le témoignage de leur conscience. Sa joie redoubla, quand on lui apprit que le moment de sa dissolution étoit proche : il renouvela alors, de la manière la plus touchante, le sacrifice qu'il avoit déjà fait à Dieu de sa vie pour le salut de ces pauvres infidèles; et il conjura, comme dans un nouveau transport de zèle, le Souverain pasteur des âmes, de leur appliquer les mérites infinis de son sang. Couché sur une natte, privé des secours dont les plus misérables ne manquent jamais parmi nous, réduit à la dernière extrémité, il ne désira point les soulagemens qu'il eût trouvés dans sa patrie, il ne regretta point les années que son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes

avoit retranchées de sa vie; et il termina sa carrière, comme il l'avoit parcourue, dans les plus beaux sentimens d'amour de Dieu, et de résignation à sa volonté, plus content de mourir dans cette terre étrangère, que de mener, comme il eût pu se le promettre, une vie aisée au sein de sa famille. L'un de ses confrères ayant été obligé, au fort de sa maladie, de se rendre aux comptoirs européens pour administrer les derniers sacremens à plusieurs Français qui étoient à l'extrémité, le préfet de la mission se trouvoit seul auprès de lui lorsqu'il mourut. Il l'enterra suivant l'usage de l'église, et il empêcha les idolâtres de lui témoigner leur affection par leurs chansons et leurs danses superstitieuses.

Peu de temps après la mort de ce missionnaire, les deux autres furent attaqués à leur tour d'une fièvre violente et opiniâtre. Quand ils virent que le mal augmentoit de jour en jour, et que c'étoit s'exposer à une mort prochaine que de rester à Kibota, lieu que le voisinage des marais rendoit très-malsain, ils en sortirent après dix mois de séjour, au grand regret des habitans, pour l'instruction desquels cependant ils avoient fait peu de chose jusqu'alors, n'étant pas encore assez instruits dans la langue. Ils se rapprochèrent des comptoirs européens, qui sont sur le bord de la mer, et se fixèrent au village de Loubou. Se trouvant en meilleur air, et à portée de se procurer des vaisseaux français une nourriture plus analogue à leur tempérament,

leur santé se rétablit. Ils commencèrent aussitôt dans ce village l'exercice de leur ministère; mais il s'en falloit bien qu'on y fût disposé à les écouter comme dans l'endroit qu'ils avoient été obligés de quitter : ce n'étoit plus la même simplicité, la même droiture, ni par conséquent la même docilité : c'étoient des hommes tout différens. La religion leur paroissoit admirable dans ses dogmes et sa morale; mais la possession où ils sont, de ne contraindre en rien leurs passions, leur exagéroit la difficulté de la pratique. On fit beaucoup d'instructions et très-peu de fruits. Le commerce des habitans de ces côtes avec les étrangers, met le plus grand obstacle à leur conversion.

Les missionnaires étant de nouveau tombés malades, se déterminèrent enfin, après de mûres délibérations, à repasser en Europe, persuadés que leur ministère pourroit y être plus utile qu'auprès de ces peuples, pour lesquels ils crurent que les momens du Seigneur n'étoient point encore arrivés. Ils s'embarquèrent pour la France à la rade de Loango.

CHAPITRE VI.

Deux nouveaux missionnaires rétablissent la mission.

La démarche du préfet de la mission et de son confrère sembloit devoir ruiner entièrement l'œuvre ; mais, par une disposition particulière de la Providence, ce fut leur départ même qui servit à l'établir d'une manière plus avantageuse, comme nous allons le raconter.

Tandis que les deux * missionnaires partoient de Loango pour revenir en France, deux ** autres partoient de France pour aller les joindre en Afrique. Le préfet de la mission n'ignoroit pas la résolution qu'ils avoient prise de passer à Loango ; mais la lettre qui lui annonçoit leur départ et leur prochaine arrivée, ne lui ayant point été remise, il crut qu'il les trouveroit encore en France. Cependant ils s'étoient embarqués à Nantes au mois de mars 1768, et ils arrivèrent sur les côtes d'Afrique vers la fin du mois d'août de la même année. Ils prirent terre au port de Cabinde : mais ils furent étrangement sur-

* MM. Belgarde et Sibire.

** MM. Descourvières et Joli.

pris d'entendre dire au moment de leur descente, que leurs confrères n'étoient plus dans le pays. Pour en avoir une entière certitude, l'un d'eux partit sur-le-champ dans un canot pour le port de Loango, qui est éloigné de vingt lieues de celui de Cabinde. Il apprit aux comptoirs français que les principales causes qui avoient déterminé le départ de leurs prédécesseurs, étoient la mort de l'un d'eux, et les maladies presque continuelles qu'avoient essuyées les autres depuis leur arrivée: que non-seulement on ne leur avoit suscité aucune persécution; mais qu'ils avoient été bien accueillis partout: que les idolâtres, surtout dans le fond des terres, les écoutoient volontiers, et que tous les avoient vus partir à regret.

Le missionnaire, en retournant de Loango à Cabinde, passa par Malimbe, port du royaume de Kakongo, où il s'informa d'un nègre qui, après avoir demeuré fort long-temps à Saint-Malo, où il avoit vécu en bon chrétien, s'étoit déterminé à retourner dans sa patrie : il découvrit qu'il demeuroit à quelques lieues de là; et un capitaine français se chargea de lui faire savoir qu'il y avoit au port de Cabinde deux prêtres, dont l'un chanoine de l'église de Saint-Malo, et de sa connoissance, qui désiroient de lui parler.

Avant de sortir du port de Malimbe, le missionnaire crut qu'il seroit à propos de voir le mafouque, et de sonder ses dispositions sur l'établissement

d'une mission dans le royaume de Kakongo : il alla le trouver, et il lui demanda s'il consentiroit à ce que des prêtres s'établissent dans le pays, pour apprendre aux habitans à connoître et à servir le seul vrai Dieu : « J'y consens volontiers, leur répondit le ma-» fouque, pourvu que vous ne fassiez de mal à per-» sonne, et que le roi n'ait point à se plaindre de » vous. » Le missionnaire l'assura que la religion qu'ils vouloient enseigner apprenoit au contraire à faire du bien à tout le monde, même à ses ennemis; et qu'elle exigeoit de ceux qui la professoient un profond respect pour les rois et pour toutes les personnes constituées en dignité. Le mafouque parut très-satisfait de sa réponse; il lui ajouta qu'ils ne pourroient pas s'établir dans le royaume sans la permission du roi, mais qu'il se chargeoit de la lui demander et de l'obtenir.

CHAPITRE VII.

Les missionnaires se déterminent à rester en Afrique.

Le missionnaire qui avoit fait le voyage de Loango, étant de retour à Cabinde, délibéra avec son confrère sur le parti qu'ils devoient prendre. D'un côté, l'état déplorable de ces peuples plongés dans l'idolâtrie, leurs dispositions à recevoir la lumière de l'Évangile, la bonne volonté du mafouque; c'étoient là de puissans attraits pour les engager à se fixer dans le pays; mais ils étoient balancés par la connoissance qu'ils avoient, que ceux qui les avoient précédés, avec autant de zèle et de prudence qu'eux, et après s'être assurés par leur expérience de ce qu'on pouvoit faire dans ces contrées pour la propagation de la foi, s'étoient enfin déterminés à retourner en France. Cette dernière considération l'emporta sur toutes les autres; et jugeant qu'ils ne pouvoient, sans présomption, se flatter d'un succès plus heureux que leurs confrères, ils prirent des arrangemens avec un capitaine français qui se disposoit à mettre à la voile, et qui les reçut sur son bord. Le départ étoit fixé à quelques jours de là ; mais des troubles survenus dans le royaume de n'Goïo,

ayant empêché le capitaine de terminer ses affaires, il fut obligé de rester à l'ancre près d'un mois plus qu'il ne s'étoit proposé. Les missionnaires profitèrent de ce loisir pour reconnoître de plus en plus les mœurs du pays, et les dispositions des peuples à recevoir l'Évangile. Ils s'avançoient souvent dans les terres : ils s'arrêtoient dans les villages ; et toujours ils revenoient de leurs courses pénétrés de douleur de ne pouvoir pas procurer à ces pauvres gens la grâce de la foi qu'ils sembloient leur demander par l'accueil qu'ils leur faisoient, et par une vie simple et innocente, autant qu'elle peut l'être parmi des païens. Le même spectacle dont ils étoient tous les jours témoins, avoit déjà commencé à ébranler leur première résolution : et lorsqu'il leur venoit dans la pensée que ceux qui les avoient précédés n'avoient presque rien fait pour l'avancement de la religion dans ce pays, ils se disoient à eux-mêmes que Dieu se plaît quelquefois à employer les plus vils instrumens pour opérer les plus grandes choses.

Ils se trouvoient dans ce nouvel état d'irrésolution, lorsque la volonté de Dieu parut se manifester d'une manière particulière, et demander d'eux qu'ils se fixassent dans le pays. Le vaisseau sur lequel ils devoient repasser en France avoit déjà démarré pour se mettre en rade, lorsqu'on leur remit une lettre de la part du chrétien de Kakongo dont nous avon parlé. Ce nègre n'eut pas plutôt été informé qu'un missionnaire français l'avoit demandé au port de

Malimbe qu'il s'y rendit; mais ayant appris qu'il étoit reparti pour Cabinde, il voulut au moins lui faire passer de ses nouvelles. Comme il ne savoit pas écrire, il s'adressa à un capitaine français, qui eut la charité de lui prêter sa main. Voici la substance de sa lettre : « Je suis désolé de n'avoir pas » eu le bonheur de vous rencontrer. J'ai un besoin » extrême et un grand désir de me confesser; ne » m'abandonnez pas, je vous en prie, dans cet état. » Ma femme désire d'être baptisée ; je l'ai instruite » de la religion. Je puis vous répondre que mes » parens, mes voisins, et bien d'autres à qui j'ai » parlé de la religion chrétienne, se feront baptiser, » si vous voulez venir demeurer avec nous. Nous » tâcherons de ne vous laisser manquer de rien : je » me mettrai moi-même à votre service; et comme » je sais le français, je ferai ce que je pourrai pour » vous aider à apprendre notre langue. »

Les missionnaires, à la lecture de cette lettre, se sentirent émus de compassion pour celui qui la leur écrivoit; et sur ce que le capitaine leur dit qu'on pourroit encore faire un voyage de Malimbe avant qu'il ne prît le large, l'un d'eux s'y rendit en diligence, pour s'assurer plus particulièrement encore des dispositions de ce nègre, et des facilités qu'il annonçoit pour la propagation de la foi. Il fut assez heureux pour trouver d'abord celui qu'il cherchoit : ce chrétien, en voyant un prêtre, ne pouvoit contenir ses transports de joie; il ne se lassoit point de

bénir la Providence, qui s'étoit, disoit-il, souvenu de lui en l'envoyant dans ce pays. Après s'être confessé, car c'est par-là qu'il voulut commencer, il dit au missionnaire que les réflexions qu'il avoit souvent faites sur les dangers de son salut, l'avoient déterminé à repasser en France; et que, s'il n'avoit pas eu le bonheur de le rencontrer, il auroit exécuté dans peu sa résolution. Il lui renouvela les promesses qu'il lui avoit faites dans sa lettre; et il finit par le conjurer, de la manière la plus touchante, de fixer son séjour auprès de lui, avec son confrère, et de tenter au moins de convertir les habitans de son village, dont plusieurs désiroient déjà d'embrasser la foi.

Le succès de ce voyage acheva de déterminer les missionnaires à rester en Afrique. Les marins, d'ailleurs, les assurèrent que l'air étoit beaucoup plus sain en Kakongo que dans les royaumes circonvoisins, et qu'ils n'y seroient pas si exposés aux maladies, que leurs confrères qui s'étoient fixés au royaume de Loango. Il n'y avoit plus un moment à perdre, le vaisseau qui devoit les ramener en France appareilloit; ils n'eurent que le temps d'en retirer leurs effets. Un autre capitaine français, qui étoit à l'ancre au même port, leur fit offre de sa chaloupe pour les transporter à Malimbe; et ce fut le 25 de septembre 1768, qu'ils entrèrent dans le royaume de Kakongo, aujourd'hui le centre de la mission.

Ils se rendirent le plus tôt qu'ils purent chez le nègre chrétien. Le village qu'il habitoit n'est pas éloigné de la mer; et seulement à trois ou quatre lieues des comptoirs français. Il est situé sur une éminence, près de l'embouchure de la rivière de Louangs-Louiza. Sa position est tout-à-fait agréable à la vue; et elle le seroit en toute manière, si le voisinage d'un grand marais n'attiroit dans l'endroit une quantité de moucherons fort incommodes.

CHAPITRE VIII.

L'inspecteur général des côtes maritimes ne permet point aux missionnaires de se fixer dans le village où ils s'étoient rendus. Le ministre des affaires étrangères leur promet un établissement plus avantageux.

Les missionnaires, à leur arrivée chez le nègre chrétien, allèrent saluer le gouverneur du lieu nommé Ma-pouti, auquel ils exposèrent le sujet de leur voyage : ils en furent fort bien reçus. Ce seigneur n'a aucun des défauts ordinaires à ceux qui fréquentent les étrangers : il est juste, officieux, libéral, toujours prêt à rendre service, et à ses vassaux, et à ceux même dont il n'a rien ni à craindre, ni à espérer. Non content de rendre aux missionnaires tout les bons offices qui dépendoient de lui ; comme il ne pouvoit pas leur permettre de se fixer dans son village, sans l'agrément de l'inspecteur général des côtes, il se chargea d'aller lui-même le solliciter pour eux; mais cet officier se défendit sous différens prétextes de consentir à ce qu'on lui demandoit. Tout ce qu'il accorda aux instances de Ma-pouti, fut que les missionnaires pourroient s'é-

tablir sur le bord de la mer, près des comptoirs européens; et de peur que le mafouque n'accordât ce qu'il avoit refusé, il eut soin de le prévenir. Le vrai motif de son refus, c'est qu'on ne lui avoit pas fait de présens, et qu'il est dans l'usage, comme la plupart des seigneurs du pays, de n'accorder ses faveurs qu'à ceux qui les achètent; mais Ma-pouti qui ne vendoit jamais ses bienfaits, avoit aussi l'âme trop généreuse pour acheter ceux des autres, ou même pour conseiller à personne de le faire.

Sur ces entrefaites, les missionnaires ayant appris que le mangove s'étoit rendu pour quelque affaire près du lieu où ils demeuroient, se déterminèrent à aller lui demander la permission que l'inspecteur des côtes leur avoit refusée. Ce ministre la leur accorda d'abord sans la moindre difficulté; mais ayant su que ce n'étoit point l'intention du mafouque, pour ne pas se trouver en opposition avec lui, il conseilla prudemment aux missionnaires de renoncer à cet établissement, leur disant qu'ils n'y perdroient rien; qu'il se chargeoit de leur en procurer un autre plus avantageux à Kinguélé, capitale du royaume, et le lieu ordinaire de la résidence du roi. Les missionnaires lui rendirent plusieurs visites, pendant qu'il étoit dans le pays; et toutes les fois qu'il les voyoit, il leur donnoit de nouvelles marques de sa bienveillance. « Vous pou-»vez compter, leur dit-il avant son départ, que je

»vous servirai de tout mon crédit auprès du roi; et »qu'il vous recevra bien quand vous viendrez le »voir. Je lui conseillerai même de vous confier l'é»ducation de ses enfans, et de se faire instruire »lui-même dans une religion qui doit être la véri»table, puisqu'elle vous porte à vous expatrier, et à »vous exposer à tant de dangers et de fatigues pour »la faire connoître à des étrangers, et sans le »moindre intérêt. Au reste, ajouta-t-il, vous pouvez »rester où vous êtes, jusqu'à ce que j'aie prévenu »le roi, et alors je vous enverrai chercher pour lui »être présentés.»

Cependant ce ministre désirant que les missionnaires se fixassent dans une de ses terres, située à trois ou quatre lieues de la capitale, et où il demeure habituellement, fit faire pour eux dans cet endroit, sans les en prévenir, un bâtiment assez élevé, sur le modèle de ceux que les Européens font construire sur le bord de la mer. Quand il fut achevé, c'est-à-dire au bout de cinq ou six semaines, il envoya vers les missionnaires un détachement de ses esclaves, avec ordre de les amener chez lui, et d'apporter leurs effets. Ces esclaves se mirent en route, pour exécuter les ordres de leur maître; mais en passant sur les terres du *Ma-n'Boukou*, ils prirent querelle avec les esclaves de ce prince, et ils en vinrent aux mains. Comme ils étoient en moindre nombre, ils eurent le dessous, et furent obligés de chercher leur salut dans la fuite: ils se tinrent

cachés le reste du jour, et ils profitèrent de la nuit pour retourner chez eux par des chemins détournés.

Le mangove, soit qu'il craignît d'exposer ses esclaves, soit qu'il fût occupé d'autres affaires, parut oublier les missionnaires. Ceux-ci, pendant ce temps-là, s'appliquèrent à l'étude de la langue. Le nègre chrétien dont nous avons parlé ne leur fut pas d'une aussi grande ressource qu'ils se l'étoient promis; mais ayant fait connoissance avec un autre nègre nommé Sogné, qui avoit aussi demeuré en France, et qui étoit plus intelligent que le premier, ils se firent ses disciples; et pendant deux mois qu'ils le retinrent auprès d'eux, ils travaillèrent à perfectionner un dictionnaire qu'ils avoient déjà commencé.

Cependant, comme il s'étoit déjà écoulé plusieurs mois sans que le mangove effectuât la promesse qu'il leur avoit faite, de leur procurer un établissement à Kinguélé, l'un d'eux partit pour s'y rendre, à la suite d'un des fils du roi, qui étoit venu leur faire une visite : il y arriva le dix-neuf de janvier. Cette ville, à peu près semblable à Loango, n'est autre chose que l'assemblage de plusieurs milliers de cases, faites de joncs et de feuilles de palmier : elle est située dans une plaine agréable et bien découverte : l'air y est pur : on n'y est jamais incommodé par les moucherons, comme dans la plupart des pays

chauds : ses environs sont plantés d'une grande quantité de palmiers, et d'autres arbres toujours verts.

Le missionnaire, à son arrivée, eut audience du roi, auquel il exposa le sujet de son voyage dans un petit discours qu'il avoit composé en langue du pays : « Nous sommes Européens, lui dit-il, et »Français de nation ; nous servons le Dieu que ser»vent les rois et les peuples de l'Europe. Il n'y a de »véritable science que dans la connoissance de ce »Dieu, et de solide bonheur qu'à son service ; il est »le Dieu de toutes les nations, et le seul qui mérite »nos hommages. Ayant ouï dire qu'il étoit inconnu »dans vos états, nous avons quitté notre patrie, et »traversé les mers, dans l'espérance de vous procu»rer à vous et à vos sujets l'avantage de le connoître »et de l'adorer. Comme nous faisons peu de cas des »richesses, nous n'en portons point avec nous : »nous ne vous ferons pas de magnifiques présens, »comme les marchands étrangers : nous n'enrichi»rons pas vos sujets par le commerce ; et si vous »nous permettez de nous fixer dans votre royaume, »nous vivrons parmi eux à la manière des pauvres. » Le roi parut tout à la fois étonné et satisfait du discours du missionnaire, et il lui répondit avec bonté : « Vous pouvez compter sur ma protection : je »vous permets de vous fixer dans mon royaume, et »c'est à Kinguélé que je veux que vous demeu»riez. » Il dit en même temps au mangove qui

étoit présent : « Je vous charge de faire préparer
» des logemens à ce ministre européen, et à ceux
» de ses confrères qui viendront demeurer avec
» lui. »

CHAPITRE IX.

Les deux missionnaires se trouvent réunis à Kinguélé, où le roi les comble de ses faveurs.

Le mangove, à qui le roi avoit donné ordre de faire préparer une maison pour les missionnaires, leur en avoit déjà fait bâtir une lui-même, comme nous l'avons vu, et il ne négligea rien pour engager celui qui étoit venu à la cour à remercier le roi de l'offre qu'il lui avoit faite, et à venir s'établir dans sa terre. Pour lui en faire goûter les agrémens, il lui proposa d'y aller passer quelques jours avec lui : le missionnaire y alla ; mais comme il ne pouvoit douter des bonnes dispositions du roi, il ne prit point le change ; et il persista à remercier le ministre de ses offres obligeantes, et à lui dire que l'intention du roi étant qu'ils demeurassent dans la capitale, il falloit s'y conformer ; et qu'il le supplioit de leur faire bâtir une case : ce qui fut exécuté.

Cependant le missionnaire qui étoit resté sur le bord de la mer, et qui avoit déjà eu la fièvre depuis son arrivée, essuya de nouveau une maladie plus dangereuse ; et celui qui s'étoit rendu à la cour de Kakongo, et qui avoit joui jusqu'alors de la plus

parfaite santé, tomba malade en même temps à Kinguélé. La Providence, au milieu de leurs peines, ne les laissa point sans consolations : ils en reçurent même de la part des infidèles ; et l'intérêt qu'ils prenoient à leur rétablissement, leur fit juger qu'ils les trouveroient disposés à les écouter, s'il plaisoit à Dieu de leur renvoyer la santé.

Quand on apprit au roi que le prêtre européen qu'il avoit vu étoit malade, il en parut vraiment affligé : il alla même lui rendre une visite, et il donna des ordres pour qu'on prît le plus grand soin du rétablissement de sa santé. Les médecins nègres, comme nous l'avons vu, ne sont point habiles dans leur art. Le missionnaire n'ayant point voulu qu'ils essayassent de le guérir, suivant leur usage, au son des instrumens, et par leurs souffles, ils bornoient leur ministère à le soigner de leur mieux ; et ils le soignoient bien mal. Quelqu'un ayant représenté au roi que la case du malade n'étoit pas bien saine, et que les Européens n'étoient point dans l'usage de coucher sur une natte, ce prince voulut qu'on lui élevât sur-le-champ un logement plus commode et plus sain ; et ses officiers, par ses ordres, lui arrangèrent une espèce de lit, dans une armoire de dix à douze pieds de longueur.

Les soins empressés des nègres n'empêchoient pas que la maladie ne fît de jour en jour de nouveaux progrès; et le malade, ne sachant pas quelle

en seroit l'issue, dit un jour au mangove qui venoit le voir de temps en temps, qu'il le prioit, en cas qu'il mourût, de le faire enterrer sans aucune cérémonie, avec la soutane dont il étoit revêtu; car dans ce pays où l'on ne fait usage ni de draps ni de couvertures, on porte ses habits la nuit comme le jour, en maladie comme en santé. Le mangove lui répondit qu'il espéroit que les *ganga*, ou médecins du roi, le guériroient. « Mais, ajouta-t-il, si vous »veniez à mourir, le roi vous est trop affectionné »pour souffrir qu'on vous fît un enterrement aussi »simple que vous le demandez : on célébreroit vos »funérailles comme celles des grands du royaume : »on envelopperoit votre corps d'une grande quan»tité d'étoffes différentes; et pendant neuf ou dix »mois qu'il resteroit exposé dans une case, les gens »du roi ne manqueroient point d'aller toutes les »nuits chanter et danser autour, suivant l'usage du »pays. » Le missionnaire eut beau lui représenter que cet usage étoit contraire à celui des Européens, et qu'il seroit fâché qu'on le suivît pour lui; le ministre persista à dire que le roi lui étoit trop attaché pour ne pas faire célébrer magnifiquement ses obsèques. Le malade ne pouvant rien gagner, désavoua par avance la pompe superstitieuse qu'on lui destinoit : mais la prévoyance sur son enterrement lui devint inutile, par le recouvrement de sa santé.

Celui des missionnaires qui étoit tombé malade

près des comptoirs européens, se trouvant aussi rétabli, et sachant que le roi de Kakongo traitoit son confrère avec toutes sortes de bontés, s'empressa de venir le rejoindre à Kinguélé, où il arriva le vingt-trois de février. Il le trouva en bonne santé, et logé dans la nouvelle case que le roi lui avoit fait bâtir. Ils bénirent la Providence qui, après les avoir conduits tous deux aux portes de la mort, les avoit rappelés à la vie et réunis sous le même toit. Ils allèrent, le jour même, se présenter à l'audience du roi, qui témoigna beaucoup de satisfaction de les voir. Il les assura de nouveau qu'il les protégeroit en toute rencontre, et il leur fit offrir quelques petits présens. Peu de temps après il fit publier une déclaration qui portoit, « qu'il prenoit sous sa »protection spéciale les ministres du vrai Dieu, et »qu'il feroit punir de mort quiconque entrepren»droit de les molester. » Ce prince, despote par la constitution de l'état, est vraiment roi par les qualités de son cœur et par ses principes de gouvernement. Il sait faire respecter son autorité; mais personne n'en craint l'abus; et il n'y a que les méchans qui en appréhendent l'usage. Comme il ne gouverne pas en despote, ses sujets ne lui obéissent point en esclaves : ils sentent tout le prix de sa modération, et ils savent la reconnoître. Le désir de lui plaire, et la crainte de l'offenser, ont plus de pouvoir sur l'esprit de ses peuples, que les plus sévères ordonnances dans les états des despotes ses

voisins. Les vexations même, que ses officiers exercent quelquefois en son nom, ne lui sont jamais imputées, parce qu'on sait que son cœur les désavoue.

Ce bon prince, pour engager les missionnaires à s'adresser à lui avec confiance, dans les différens besoins qu'ils pourroient éprouver, leur dit un jour : « Je veux que vous me parliez à moi-même, quand » vous aurez besoin de quelque chose. Ne craignez » point de m'importuner ; je trouve mon plaisir à » vous faire du bien ; et quoique je n'aie pas encore » le bonheur de connoître le vrai Dieu, je sais ce que » je vous dois pour le zèle qui vous a porté à venir de » si loin pour me le faire connoître, et pour m'ins- » truire dans la loi qu'il a donnée aux hommes. » Les missionnaires, suivant son intention, s'adressoient directement à lui ; et toujours il leur accordoit plus qu'ils ne demandoient. L'un d'eux lui dit un jour qu'il auroit besoin de quelques esclaves pour aller chercher des effets qu'il avoit laissés dans un comptoir français ; il lui en envoya quinze. S'étant rappelé ensuite qu'il avoit été malade, et pensant que cette route, s'il l'entreprenoit à pied, pourroit le fatiguer, il voulut qu'il la fît dans son hamac. Le hamac est la voiture ordinaire du roi et des grands du pays : c'est une espèce de litière légère que deux esclaves portent sur la tête ou sur les épaules. Ces porteurs sont choisis parmi les hommes les plus robustes : ils courent presque tou-

jours, et ils font autant de chemin qu'un cheval au trot. Ils se font surtout une gloire de courir vite à leur départ, quand ils passent par les villages, et lorsqu'ils approchent du terme de leur voyage. Ce ne fut pas la seule fois que le roi prêta son hamac aux missionnaires. Il ne leur en coûtoit, lorsqu'ils faisoient travailler ses esclaves, que quelques petits présens, tels que ceux que leur faisoit lui-même ce bon prince, toutes les fois qu'il les appliquoit à quelque travail pénible.

La protection spéciale dont le roi honoroit les missionnaires, leur attiroit toutes sortes d'honnêtetés de la part des princes et des grands du royaume: ceux qui venoient voir le roi ne manquoient jamais de leur faire une visite, et les offres de service les plus obligeantes.

CHAPITRE X.

Le roi fait bâtir une chapelle aux missionnaires. L'un de ses fils leur est d'un grand secours pour l'étude de la langue.

Quoique le roi eût dispensé les missionnaires des différens usages du pays; cependant pour ne point paroître mépriser celui que tous les nègres, depuis le prince jusqu'à l'esclave, observent le plus religieusement, ils se présentèrent un jour à son audience, comme ses sujets, en lui offrant un petit présent. Ce prince le reçut avec bonté; et il en parut aussi satisfait que s'il eût été proportionné aux bienfaits dont il ne cessoit de les combler. Ils le prièrent, en même temps, de leur faire bâtir une chapelle pour y célébrer l'office divin. Le roi, dès le jour même, donna des ordres à son mangove pour faire travailler ses ouvriers. Les missionnaires s'aperçurent en cette occasion, que ce ministre n'étoit pas si désintéressé qu'ils l'eussent cru; et qu'il étoit plus ou moins actif à leur dispenser les faveurs du roi, selon qu'ils le gratifioient plus ou moins généreusement. Un présent qu'ils lui firent à propos accéléra la construction de la chapelle. Ils en décorèrent eux-mêmes l'intérieur le moins mal qu'ils purent, avec

du papier doré; et ce fut pour eux une grande consolation de pouvoir célébrer les saints mystères au milieu d'une nation idolâtre, et dans un temple qu'un prince païen avoit élevé au vrai Dieu. Pour n'être pas distraits par les habitans du pays, qui n'étoient pas encore assez instruits de la religion, ils disoient tous les jours la messe de grand matin. Ils virent pourtant dans leur chapelle plusieurs nègres chrétiens qui les édifièrent par leur piété. Le christianisme, comme on sait, est établi depuis long-temps dans le Congo : plusieurs commerçans de la principauté de Sogno, autrefois province de ce royaume, se trouvant à Kinguélé pour leurs affaires, y apprirent qu'il y étoit arrivé des prêtres chrétiens : ils allèrent aussitôt les trouver, et ils les prièrent de leur permettre d'assister à la messe dans leur chapelle, durant leur séjour dans la capitale. Tous les jours, avant le lever de l'aurore, ils se trouvoient à la porte de la chapelle. Plusieurs d'entre eux savoient servir la messe, et tous l'entendoient avec le plus profond respect. Quelques-uns de ces marchands étant retournés chez eux, revinrent bientôt, chargés de la part de leur prince, de faire les plus vives instances aux missionnaires pour les engager à passer dans le Sogno, dont les chrétiens, qui étoient en très-grand nombre, n'avoient point vu de prêtres depuis plusieurs années. Ces nègres ajoutèrent que le prince, qui étoit lui-même chrétien, prendroit soin de leur subsistance, et que

rien ne leur manqueroit. Les missionnaires admirèrent la foi de ces chrétiens, et furent touchés de leur état; mais ils ne pouvoient pour le moment rien faire en leur faveur. Ils chargèrent ces envoyés d'assurer leur prince de toute leur reconnoissance, pour les offres obligeantes qu'il leur faisoit; et de lui dire que n'étant envoyés par le souverain pontife que pour les royaumes d'en deçà le fleuve du Zaïre, il ne leur étoit point libre d'aller se fixer dans le Sogno; mais que si le succès de leur mission répondoit à leurs vœux, ils ne perdroient point de vue les chrétiens de ses états.

Cependant les missionnaires qui sentoient que leur ministère ne seroit véritablement utile à ces peuples, que lorsqu'ils sauroient parfaitement leur langue, s'empressèrent d'en reprendre l'étude, que leurs maladies, leurs voyages, et l'embarras de leur nouvel établissement leur avoit fait interrompre. N'ayant alors personne qui pût les diriger, ils firent usage du dictionnaire qu'ils avoient composé sur la côte, et auquel ils avoient joint un recueil des phrases les plus usitées. A force d'études et de combinaisons, ils découvrirent plusieurs principes; mais ils rencontrèrent aussi un grand nombre de difficultés. Quand ils eurent poussé leurs recherches aussi loin qu'ils pouvoient, ils eurent recours au nègre Sogné, qui les avoit déjà servis si utilement dans la composition de leur dictionnaire; ils l'engagèrent à passer un mois auprès d'eux. Il leur fa-

cilita l'intelligence de ce qui les embarrassoit, en leur faisant reconnoître, ou des règles générales qui leur avoient échappées, ou des exceptions qui sembloient contredire les principes. Ils se virent dès lors en état de composer un petit discours pour commencer leurs instructions; et ils continuèrent à s'exercer dans l'étude de la langue, en tenant note des nouvelles difficultés qu'ils y rencontroient, pour s'en faire éclaircir quand ils en trouveroient l'occasion. Elle se présenta bientôt, par la connoissance qu'ils firent avec un des fils du roi nommé Boman, qui savoit fort bien la langue; et qui ayant demeuré long-temps dans un comptoir français, entendoit passablement la nôtre. Boman venoit souvent passer une partie de la journée avec les missionnaires; et il n'avoit pas de plus grand plaisir que de les entendre parler de la religion. Il saisit avec empressement la proposition qu'ils lui firent de les aider à traduire en langue du pays un catéchisme, et quelques prières. Il joignoit à une heureuse mémoire un si grand désir de s'instruire, que ce qu'il entendoit dire une fois, il le retenoit. Quand on lui faisoit traduire ce qui regardoit un mystère, il rappeloit ce qu'il avoit traduit ailleurs, qui y avoit rapport; en sorte qu'en obligeant les missionnaires, il retira pour lui-même le précieux avantage de se trouver parfaitement instruit des vérités de la foi; et lorsque le catéchisme fut fini, il leur dit: « Je » suis déjà chrétien par conviction; et je désire de

»tout mon cœur de l'être en effet, en recevant de »vous la grâce du baptême.» Il leur ajouta qu'il n'avoit jamais pu mettre sa confiance dans les observances superstitieuses du pays, dont il avoit toujours senti le ridicule. Les missionnaires, cependant, pour s'assurer de plus en plus de la sincérité de ses résolutions, et lui faire mieux sentir le prix de la grâce qu'il sollicitoit, crurent qu'il étoit de la prudence de différer encore de quelque temps de la lui accorder.

CHAPITRE XI.

Les missionnaires, après avoir annoncé l'Évangile à plusieurs particuliers, le prêchent publiquement en présence du roi, qui continue de les protéger.

Boman ne fut pas le seul à qui les missionnaires exposèrent les vérités de la foi, avant de commencer leurs instructions publiques. Persuadés que la religion ne peut que gagner à être approfondie par un bon esprit, ils s'adressoient, autant qu'ils pouvoient, à ceux d'entre les nègres qui étoient respectés dans le pays, comme gens d'esprit et de mœurs irréprochables. Tous, sur l'exposé qu'on leur faisoit de la doctrine chrétienne, convenoient qu'elle étoit pleine de sagesse et digne du Créateur de l'univers. Quelques-uns, qui, ne connoissant point encore la puissance de la grâce, se jugeoient trop foibles pour pouvoir pratiquer la morale sublime de l'Evangile, leur dirent un jour : « Hélas ! » nous sommes bien vieux pour changer notre train » de vie; mais restez auprès de nous, vous instrui» rez nos enfans : ils seront plus heureux que nous; » ils apprendront à faire le bien, avant de connoître

» le mal. » D'autres à qui ils représentoient combien il étoit insensé de mettre leur confiance dans des idoles, l'ouvrage de leurs mains, avouoient leur tort ; « mais, ajoutoient-ils, nous n'en savions pas » davantage; personne jusqu'ici ne nous avoit parlé » de la Divinité d'une manière si satisfaisante et si » conforme à la raison : apprenez-nous comment il » faut l'honorer, nous jetterons à la mer tous nos » dieux, grands et petits. »

Comme les missionnaires, dans les instructions qu'ils faisoient chez eux ou dans les maisons particulières, n'admettoient que les hommes ; une femme, choquée de cette préférence, vint un jour les trouver, et leur dit : « Depuis que vous êtes arrivés dans le pays, on nous dit que votre dessein » est d'y faire connoître le Dieu de toutes les créatures : pourquoi donc ne voulez-vous pas que les » femmes entrent dans votre maison, ni qu'elles » conversent avec vous? N'ont-elles pas droit, aussi-» bien que les hommes, de connoître le Dieu qui » les a créées? » Les missionnaires, pour la consoler, lui répondirent qu'ils étoient venus pour les femmes comme pour les hommes; que leur état, à la vérité, ne leur permettoit point de recevoir chez eux les personnes de leur sexe; mais que dès qu'ils seroient assez instruits de la langue pour parler en public, alors les femmes, celles au moins qui seroient habillées modestement, s'assembleroient dans un même endroit avec les hommes pour y recevoir les mêmes

instructions, et apprendre à servir le même Dieu : la négresse se retira satisfaite de cette réponse.

Ce fut vers la fin de septembre 1769, que les missionnaires commencèrent leurs instructions publiques; et c'est à la cour et en présence du roi, qu'ils prononcèrent leurs premiers discours. Le roi étoit assis, les pieds croisés, sur un tapis du pays. Nous avons déjà remarqué qu'il ne touchoit jamais d'étoffes d'Europe. Ses ministres et les grands du royaume étoient assis autour de lui, mais à une certaine distance. Les autres assistans se plaçoient indifféremment. On avoit préparé un siége pour le prédicateur. Le missionnaire qui fit le premier discours, après avoir prévenu ses auditeurs sur l'importance des vérités qu'il alloit leur annoncer, leur exposa le plus clairement qu'il put, l'économie de la religion, se bornant aux preuves les plus sensibles. Il leur fit ensuite une courte explication des commandemens de Dieu; et il finit par les exhorter à faire initier leurs petits enfans à cette religion sainte par le baptême; à envoyer aux instructions ceux qui étoient en âge d'en profiter; et à y être eux-mêmes aussi assidus que leurs occupations le leur permettroient. Pour ne pas surcharger ses auditeurs, il partagea ce discours en trois parties, et il le prononça en trois jours différens. Le roi, et tous ceux qui formoient l'assemblée, écoutoient avec avidité. Le simple exposé des com-

mandemens de Dieu les ravit d'admiration : ce fut le second jour qu'on leur en parla. Au sortir de l'instruction ils dirent au missionnaire : « Voilà »de beaux préceptes ; ils renferment justice et »sainteté, » et tous conclurent que le Dieu qui les avoit faits étoit le seul véritable ; qu'il falloit le reconnoître et se conformer à ce qu'il avoit prescrit.

Au lieu des persécutions qui accompagnent ordinairement le ministère apostolique dans les pays idolâtres, les missionnaires ne trouvoient partout que des consolations, ne recevoient que des traitemens favorables ; mais Dieu épura leur zèle par un autre genre d'épreuves : ils essuyèrent successivement plusieurs maladies. L'un d'eux fut attaqué, au commencement d'octobre de cette année, d'une fièvre violente, qui le réduisit en peu de jours à la dernière extrémité. Quand le roi apprit cette nouvelle : «Je serois bien fâché, dit-il, que cet homme de »Dieu vînt à mourir ; » et sur-le-champ il envoya au logis du missionnaire, pour l'assurer qu'il prenoit la plus grande part à sa situation. Les premiers jours de sa convalescence, un de ses officiers vint le féliciter en son nom, et lui dit : « Le roi mon »maître m'a envoyé vers vous, pour vous dire qu'il »se réjouit beaucoup de votre guérison, tant par »l'amitié qu'il a pour vous, que parce qu'il désire »ardemment que vous lui appreniez, ainsi qu'à »ses sujets, à connoître et à servir le vrai Dieu. »

La première fois que le missionnaire se présenta à l'audience du roi, après sa maladie, ce prince lui répéta à peu près ce que son envoyé lui avoit dit de sa part peu de temps avant. Un jour qu'il demandoit à ses courtisans s'ils savoient comment se nourrissoient les hommes de Dieu, quelqu'un lui dit qu'ils n'avoient que de la viande salée qu'ils avoient apportée de leur pays : « Comment ? dit le prince, de » la viande qui a été salée en Europe ne vaut plus » rien ici pour des malades ; il faut leur en donner » de la fraîche : qu'on leur porte un de mes mou- » tons, avec des fruits et du gibier. » L'ordre fut aussitôt exécuté. Il refusa, à peu près dans le même temps, un petit présent que vouloient lui faire les missionnaires, en signe de reconnoissance pour tous ses bienfaits : et de peur qu'ils n'en devinssent plus réservés à lui demander dans la suite ce dont ils auroient besoin, il leur dit qu'il savoit qu'ils n'étoient point riches ; qu'il les avoit dispensés une fois pour toutes de l'usage du pays, de faire présens pour présens ; que toutes les fois qu'il dépendroit de lui de leur rendre quelque service, ou de leur accorder quelque grâce, ils pouvoient s'adresser à lui avec confiance.

Un jour qu'on parloit devant ce prince de la mort du roi de n'Goïo, et de celle de quelques autres souverains des états voisins, il dit à ceux qui étoient autour de lui, qui le racontèrent ensuite aux missionnaires : « Le Dieu des chrétiens me conserve la

»santé et la vie plus long-temps qu'aux autres »princes, parce qu'il sait bien que j'ai un dé- »sir sincère qu'il soit connu et servi dans mon »royaume. »

CHAPITRE XII.

Un des missionnaires répète dans les principaux endroits du royaume les instructions qui avoient été faites dans la capitale, et avec le même succès.

Dès que le missionnaire malade parut rétabli au point de pouvoir se passer des secours de son confrère, celui-ci parcourut les villes et les endroits les plus peuplés du royaume, où il étoit désiré depuis long-temps. Il se rendit d'abord chez un seigneur nommé Tamaponda, qui fait sa résidence ordinaire dans une terre éloignée d'environ six lieues de la capitale. Ce seigneur est marié à une princesse : il passe dans le pays, et même chez les étrangers, pour un homme de beaucoup d'esprit, et il est généralement estimé pour la douceur de ses mœurs et sa modération envers ses vassaux. Il avoit déjà vu les missionnaires, il leur avoit même rendu quelques petits services : il fut au comble de sa joie quand il en vit arriver un chez lui : « Je »vous avoue, lui dit-il, dès la première conversa»tion qu'il eut avec lui, que j'ai toujours eu de »l'inquiétude sur le culte qu'on rend dans le pays à »la Divinité. Je n'ai jamais pu me persuader que des

»hommes pussent faire des dieux, ni que la Divinité »voulût se communiquer, suivant leurs fantaisies, »aux petites figures que nos *ganga* ont coutume de »consacrer.» Après avoir écouté quelque temps le missionnaire, il lui dit que le Dieu qu'il lui annonçoit, étoit celui qu'il cherchoit et qu'il désiroit de connoître depuis long-temps. Il fit assembler tous ses vassaux pour assister à l'instruction publique. Il l'écouta lui-même avec une joie mêlée d'étonnement; et dès qu'elle fut finie, il s'écria plusieurs fois devant toute l'assemblée : «Oui, je veux être chré»tien, je veux être chrétien, dussé-je être le seul »dans tout le royaume.» Il dit ensuite au missionnaire qu'il vouloit se faire instruire plus particulièrement pour se préparer au baptême, et qu'il engageroit tous ses amis, et ceux qui dépendoient de lui, à embrasser une religion si digne de la Divinité. Il lui ajouta que sa satisfaction seroit complète, s'il vouloit se fixer pour un temps dans sa terre, où il auroit soin que rien ne lui manquât. Il y avoit alors chez lui un jeune seigneur qui avoit épousé une des princesses ses filles, et qui témoigna le même empressement pour se faire instruire de la religion, et la même volonté d'être fidèle aux devoirs qu'elle impose ; mais les missionnaires crurent qu'au lieu de s'arrêter à instruire parfaitement quelques particuliers, il seroit plus expédient, dans l'état où étoient les choses, de parcourir le pays pour préparer les esprits, en attendant qu'il leur vînt de France de

nouveaux confrères, à l'aide desquels ils pussent, en revenant sur leurs pas, perfectionner ce qu'ils auroient commencé, et distribuer avec plus de fruit la parole de Dieu, dont tous ces peuples paroissoient plus avides, quand ils avoient entendu les premières instructions. Ils baptisoient dans leurs courses les enfans dangereusement malades : un jour qu'il en mourut un, peu de temps après avoir reçu le baptême, ses parens, déjà chrétiens par la foi, s'écrièrent, dans le premier mouvement de leur douleur, sans savoir qu'un des missionnaires étoit à portée de les entendre : « Ah! il est mort!... mais » heureusement il a été baptisé, il est présentement » avec Dieu dans le ciel. »

Quand le missionnaire prit congé de Tamaponda, ce seigneur le fit conduire à Malimba, ville qui passe pour une des plus anciennes du royaume, et où les rois de Kakongo faisoient autrefois leur résidence. Une des tantes du roi, nommée Mamtéva, y gouvernoit en son nom : cette princesse passe dans le pays pour avoir beaucoup d'esprit, et encore plus de méchanceté : on ne lui donne aucune des bonnes qualités du roi son neveu. Le missionnaire pourtant, n'eut qu'à se louer de la réception qu'elle lui fit; et, soit politique, soit conviction, après l'avoir entendu, elle lui dit, avec toutes les apparences de la sincérité : « La religion dont vous êtes le ministre » n'est point l'ouvrage des hommes : je veux en être » instruite, et mourir chrétienne. » Les instructions

publiques produisirent le même effet à Malimba que dans la capitale : tous les nègres qui y assistoient disoient hautement que leurs ganga n'étoient que des ignorans ou des fourbes, qui ne leur avoient jamais enseigné que des absurdités sur la Divinité ; que le *ganga* blanc étoit le premier qui leur en eût parlé d'une manière noble et raisonnable ; qu'il falloit jeter toutes leurs idoles, et s'en tenir au seul grand Dieu qu'adoroient les Européens.

De Malimba le missionnaire se rendit à Kaïa, petite ville, capitale de la province du même nom. Celui que le roi nomme gouverneur de Kaïa s'appelle ma-Kaïa ; et il acquiert par-là même, comme nous l'avons expliqué ailleurs, le droit de succéder à la couronne. Le ma-Kaïa connoissoit le missionnaire, qu'il avoit vu à la cour de Kakongo, n'étant encore que prince particulier ; et depuis sa promotion, il l'avoit invité, ainsi que son confrère, à venir le voir dans son nouveau gouvernement, pour l'instruire dans la religion du vrai Dieu. Il lui fit l'accueil le plus empressé, en l'assurant qu'il désiroit depuis long-temps son arrivée. Au jour marqué pour la première instruction publique, le prince fit assembler chez lui le peuple de la ville ; et il commença par l'exhorter à ne rien perdre de ce qu'alloit dire le ministre européen, parce que c'étoient des vérités qu'il étoit essentiel à tout homme de connoître. Lui-même donna l'exemple du respect et de l'attention la plus soutenue ; et quand le

discours fut fini, devenu prédicateur avant d'être chrétien, il exhorta fortement l'assemblée à régler désormais sa conduite sur ce qu'elle venoit d'entendre; et prenant la parole : « Voilà, dit-il, la lu»mière qui paroît: ne marchons donc plus dans »nos ténèbres. Le seul Dieu créateur se fait con»noître à nous, et nous fait connoître sa volonté, il »faut que tout le monde s'y conforme, telle est »mon intention. » Il ajouta qu'il alloit se faire instruire plus particulièrement, pour se disposer à recevoir le baptême. Tous les assistans témoignèrent par leurs acclamations qu'ils pensoient comme lui, et qu'ils étoient prêts à suivre son exemple. Après avoir retenu le missionnaire chez lui pendant plusieurs jours, il lui dit qu'à ne suivre que son inclination, il les engageroit, lui et son confrère, à se fixer pour toujours auprès de lui; mais qu'étant plus obligé que personne d'éviter tout ce qui pourroit offenser le roi, et sachant combien il leur étoit attaché, il ne pouvoit pas leur proposer de quitter l'établissement qu'il leur avoit procuré dans sa capitale. Cependant, pour les engager à venir fréquemment chez lui, il lui dit qu'il alloit leur faire construire une case près de la sienne, et qu'il feroit aussi bâtir une église dans laquelle le peuple pourroit s'assembler commodément pour les instructions et les autres exercices de religion.

Parmi les princes et les grands du pays que les missionnaires ont vus, deux ou trois seulement

se sont récriés contre la sévérité de la morale évangélique ; et c'étoient de ceux qui fréquentent habituellement les Européens. Ils firent néanmoins politesse aux missionnaires : ils convinrent que cette morale étoit bonne, et que sa pratique rendroit les hommes meilleurs ; ils leur dirent même qu'ils seroient charmés que tous leurs vassaux l'embrassassent, et se fissent chrétiens ; et que lorsque le roi feroit baptiser ses enfans, ils feroient eux-mêmes baptiser les leurs.

CHAPITRE XIII.

Les missionnaires sont obligés de repasser en France.

Le roi de Kakongo donnoit de jour en jour de nouvelles preuves de son zèle pour la religion. Il venoit de former le projet de faire bâtir une vaste église, et d'employer à ce travail un grand nombre d'ouvriers, et les plus industrieux de son royaume. La capitale et les provinces désiroient également d'être éclairées; et tout annonçoit aux missionnaires l'avenir le plus consolant, lorsqu'ils se virent forcés de repasser en France : celui qui avoit été malade à Kinguélé ne s'étoit point rétabli; et l'état d'épuisement où il étoit réduit ne lui laissoit que la perspective d'une mort inévitable, s'il restoit plus long-temps dans le pays : son confrère le pressa d'en sortir, en prenant des mesures pour cacher son départ au roi. Il se rendit sur le bord de la mer, où il trouva un capitaine français qui se fit un plaisir de le recevoir dans son comptoir, et de contribuer au rétablissement de sa santé. Les vivres dont il fit usage lui firent reprendre en peu de temps assez de forces pour administrer les sacremens à plusieurs Français qu'il

trouva malades à l'extrémité, et qui moururent quelques jours après. Ce fut au mois de janvier de l'année 1770, qu'il s'embarqua pour son retour. Comme sa santé se fortifioit de jour en jour, il employa le temps de la traversée à se perfectionner dans l'étude de la langue. Il composa, pour son usage et celui de ses confrères, une grammaire dans laquelle il rassembla les principes et les règles avec le plus d'ordre et de méthode qu'il lui fut possible.

L'autre missionnaire se proposoit de rester en Afrique pour entretenir les peuples dans les heureuses dispositions où ils se trouvoient, jusqu'à ce qu'il lui vînt des coopérateurs qui pussent l'aider à recueillir les fruits d'une si riche moisson; mais peu de temps après le départ de son confrère, il tomba lui-même malade, et se vit bientôt hors d'état de continuer ses instructions, et de rien faire pour le bien de la religion. Après avoir attendu inutilement du temps et de quelques remèdes qu'il employoit, le rétablissement de sa santé, il se détermina à repasser en France, croyant prudemment que le temps n'étoit pas encore venu de sacrifier sa vie pour le salut de ces peuples; et qu'ayant une connoissance assez exacte de la langue et du pays, il devoit conserver en sa personne une ressource à la mission. Mais l'exécution de son dessein souffrit de grandes difficultés : il tenta inutilement de le cacher au roi, il en fut informé; et il lui fit dire

que puisqu'il étoit venu dans ses états pour une si bonne cause, il falloit qu'il y restât; qu'on feroit tout ce qu'on pourroit pour le guérir. En vain faisoit-il représenter à ce prince qu'il ne prétendoit quitter le pays, que dans l'intention d'y revenir dans quelque temps avec de nouveaux confrères pour s'y fixer irrévocablement, et sacrifier sa vie, s'il le falloit, pour le salut de ses peuples et pour le sien : rien ne pouvoit le faire changer de sentiment. Il lui envoya un jour son mangove, pour lui dire que s'il vouloit partir, il falloit qu'il commençât par payer auparavant les droits imposés sur tous les étrangers qui s'établissoient dans son royaume pour le commerce. Le missionnaire répondit que le roi savoit bien qu'il n'exerçoit aucun commerce, et qu'il n'avoit pas le moyen de payer ce qu'il demandoit; qu'il n'avoit chez lui que quelques biscuits de mer et un peu de viande salée. Cependant, quand le roi et son ministre virent qu'ils ne pouvoient pas ébranler sa résolution, ils consentirent à son départ, en lui recommandant d'accélérer son retour. Le mangove lui donna des esclaves pour l'accompagner jusqu'à la mer, et porter ses effets. Il étoit près de partir, lorsqu'un jeune homme qui appartenoit à ce ministre vint se jeter à ses pieds, en le conjurant de ne pas l'abandonner dans un pays où il couroit de si grands risques pour son salut. Il lui témoigna un désir si sincère de vivre en parfait chrétien, et même de s'attacher à la mission, qu'il

engagea son maître à le lui donner moyennant quelques marchandises d'Europe dont il lui fit présent.

Le missionnaire, après avoir administré les derniers sacremens à plusieurs Français qui étoient malades sur la côte, s'embarqua sur le premier vaisseau qui fit voile vers la France; mais en s'éloignant de terre, et en jetant un dernier regard sur les contrées qu'il quittoit, il ne put retenir ses larmes au souvenir de tous les bons traitemens que lui et son confrère avoient éprouvés de la part de ces pauvres idolâtres; et en se rappelant qu'ils avoient rencontré autant d'obstacles à leur retraite, que les ministres de l'Evangile en trouvent communément à s'introduire dans les pays infidèles.

Quoique cette première tentative n'ait pas eu un entier succès, elle ne doit pourtant pas être regardée comme infructueuse. Outre qu'elle a appris aux missionnaires à mieux concerter la seconde, elle leur a fait reconnoître le génie des peuples, et les a pleinement assurés de leurs dispositions à recevoir l'Evangile : elle leur a procuré la connoissance de la langue du pays, moyen absolument nécessaire pour travailler à l'instruction des habitans; et, ce qui est plus que suffisant pour les dédommager de leurs peines et de leurs fatigues, ils ont ouvert le ciel à plusieurs enfans qui seroient morts sans baptême : ils ont administré les sacremens à un nombre

de Français; ils en ont assisté plusieurs à la mort, qui auroient été privés des derniers secours de la religion.

Comme ils ne s'étoient arrachés qu'à regret, et par nécessité à leur mission; dès qu'ils se virent réunis en France, ils examinèrent quels seroient les moyens de l'établir solidement, et d'en assurer le succès. Deux d'entre eux se rendirent à Paris en 1772, pour faire part de leurs observations aux personnes les plus capables de les aider de leurs lumières. Les archevêques de Paris et de Tours donnèrent des louanges à leur zèle. Leur projet fut examiné dans un conseil de personnes prudentes et éclairées qui l'approuva. Il fut rendu public par un petit Mémoire imprimé à Paris, chez Knapen. Le clergé de France alors assemblé, joignit à l'approbation du projet des secours pour en faciliter l'exécution; et le saint siége l'autorisa par un rescrit en date de la même année 1772. On auroit souhaité que le séminaire des Missions étrangères * pût se charger de cette œuvre; mais la maison pouvant à peine suffire à ses premiers engagemens, il n'eût

* Le séminaire des Missions étrangères, situé rue du Bac, à Paris, entretient depuis long-temps dans les Indes plusieurs saints évêques, et un grand nombre de zélés missionnaires, qui ont formé en divers endroits de florissantes chrétientés. Les princes de la Chine se montrent tantôt favorables, tantôt contraires à la religion; et quelquefois il arrive que dans le même royaume elle est en même temps favorisée, tolérée et persécu-

pas été prudent qu'elle en contractât de nouveaux, dont personne d'ailleurs ne pouvoit encore garantir le succès.

L'ignorance de la langue, et l'altération de la santé des missionnaires furent, comme on l'a vu, les grands obstacles qui retardèrent les progrès de la mission de Loango. Le premier étoit levé au moins en partie : les deux missionnaires qui étoient revenus en dernier lieu passoient dans le pays pour parler la langue avec beaucoup de pureté ; ils pouvoient l'apprendre à ceux qui les accompagneroient. Quant à la difficulté de s'accoutumer au climat, on se flatta qu'elle ne seroit plus la même, si les missionnaires, à leur arrivée, faisoient usage de vivres analogues à leur tempérament, et ne s'accoutumoient que peu à peu à la nourriture du pays. La terre que le roi leur auroit accordée libéralement, pouvoit leur fournir pour la suite une partie du nécessaire ; mais ils ne crurent pas pouvoir se dispenser, pour le présent, de transporter avec eux des provisions de bouche. Ils espérèrent que la charité des fidèles fourniroit à cette dépense, et ils ne l'espérèrent pas en vain. Au commencement de

tée ; selon que les mandarins ou gouverneurs de province sont chrétiens, amis des chrétiens, ou idolâtres zélés. Ce pays vient de donner deux martyrs à l'église. On reçoit au séminaire des Missions Étrangères les ecclésiastiques qui se destinent aux missions, même avant qu'ils soient ordonnés prêtres, et la maison fournit à tous leurs besoins.

l'année 1773, six ecclésiastiques se trouvèrent prêts à partir avec un pareil nombre de laïcs, qui devoient travailler à cultiver la terre. Il étoit important qu'ils fissent le voyage ensemble, et que ceux qui ignoroient la langue profitassent du temps de la traversée pour prendre des leçons de ceux qui la savoient. Cependant les capitaines qui auroient eu la meilleure volonté de les obliger, ne pouvoient en recevoir que deux ou trois sur leur bord, avec très-peu d'effets. Un négociant de Nantes qui apprit l'embarras où ils se trouvoient, eut la générosité d'équiper un petit navire pour leur donner passage; et le 7 de mars ils s'embarquèrent à Paimbœuf sur la rivière de Nantes. Depuis ce temps-là ils ne furent plus embarrassés pour leurs passages, le roi les leur accorda sur les vaisseaux français.

CHAPITRE XIV.

Passage des missionnaires, et leur arrivée en Afrique.

Dès la première nuit que les missionnaires furent en mer, leur navire vint donner dans un banc de sable où il s'engrava, et ce ne fut qu'après une manœuvre longue et pénible à laquelle tout le monde prit part, qu'on vint à bout de le dégager. Les premières îles qu'ils rencontrèrent furent celles de Madère et de Porto-Sancto. Ils côtoyèrent ensuite les Canaries, et ils virent de fort près le pic de Ténériffe : c'est une des plus hautes montagnes du monde, qui est en tout temps couverte de neiges, quoique sous un climat très-chaud. Le 8 avril on relâcha à Saint-Iago, la principale des îles du Cap-Vert, possédées par les Portugais. De la ville de Lapraya où l'on avoit mouillé, les missionnaires se rendirent à la capitale, qui en est éloignée d'environ trois lieues. Ils n'y trouvèrent pas l'évêque qui étoit, passé dans une autre île de son diocèse : ils s'adressèrent, en son absence, à un de ses grands vicaires, qui les reçut de la manière la plus obligeante. Comme on étoit dans la semaine sainte, et qu'ils

étoient bien aise d'assister aux offices, il leur assigna des places dans le chœur de la cathédrale. L'office s'y célèbre avec une majesté et une décence qui invitent à la piété. Ce qui fit le plus de plaisir aux missionnaires, ce fut de voir un clergé édifiant, composé en grande partie de nègres, dont plusieurs étoient Africains : ce qui les confirma de plus en plus dans la pensée que les peuples auxquels ils alloient annoncer la foi pouvoient devenir de parfaits chrétiens. Le jour de Pâques la grand'messe fut précédée d'une procession du Saint-Sacrement. Le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo*, furent chantés par des nègres dont la voix ravissoit.

Les rois de Portugal ont fondé dans cette île un couvent de religieux franciscains, qui enseignent la grammaire et la philosophie. Il paroît que leur collége est fréquenté, parce qu'un grand nombre des insulaires parlent latin avec facilité. L'évêque a aussi un séminaire où l'on enseigne la théologie à ceux qui se disposent à l'état ecclésiastique. La plupart des habitans de Saint-Jago sont nègres. Ils paroissent avoir à peu près les mêmes inclinations que ceux dont nous avons tracé le caractère. On remarque parmi eux un attachement sincère à la religion, beaucoup de respect pour le saint siége, et plus de décence dans les mœurs publiques qu'on n'en trouve communément dans les îles.

Le gouverneur général du Cap-Vert s'applique également au maintien de la religion et du bon ordre dans toutes les îles de son gouvernement. Ce

seigneur joint à une grande fermeté beaucoup de vertu. Il contient tous les peuples dans le devoir, et il sait s'en faire aimer. Ayant appris l'arrivée des missionnaires, il leur fit dire qu'ils lui feroient plaisir de le venir voir, et il les retint à dîner. Il les engagea souvent à manger chez lui, le temps qu'ils restèrent à Saint-Iago.

Les productions les plus communes des îles du Cap-Vert sont le manioc, les bananes, les patates, le maïs, le riz, et les cannes à sucre dont on tire beaucoup d'eau-de-vie.

Le navire qui portoit les missionnaires sortit de la rade de Lapraya dix jours après y avoir mouillé; le reste de la traversée se fit heureusement; et le 28 de juin de l'année 1773, on prit terre en Afrique sur la côte de Iomba. Ce royaume confine à celui de Loango, et on y parle la même langue. Comme il se trouve dans le district assigné par le saint siége à la mission de Loango, les missionnaires se trouvant sur les lieux, sondèrent les dispositions des peuples sur la religion chrétienne. Ceux qui savoient la langue exposèrent en plusieurs endroits le sujet de leur voyage, et partout on parut touché de ce qu'ils dirent; et on leur promit que, s'ils vouloient rester dans le pays, on écouteroit leurs instructions, et qu'on tâcheroit d'en profiter.

Le premier de juillet deux missionnaires se rendirent à la cour. Ils demandèrent une audience du roi, qui leur fut accordée sur-le-champ. Celui qui

portoit la parole lui dit qu'ils venoient d'Europe, dans le dessein de lui procurer à lui et à ses sujets la connoissance du seul vrai Dieu, et de leur apprendre la manière de lui rendre le culte qui lui est agréable. Il lui indiqua en peu de mots les perfections et les grandeurs du Dieu qu'il annonçoit; et il lui demanda s'il agréeroit que quelques-uns d'entre eux vinssent dans la suite se fixer dans ses états, pour y annoncer l'Évangile. Le roi et les officiers de sa suite parurent tout à la fois surpris et flattés de l'entreprise des missionnaires : ils en conclurent qu'il falloit qu'ils fussent bien persuadés de la vérité, pour prendre la peine de venir de si loin pour l'annoncer; et le roi, prenant lui-même la parole, leur dit : « Il ne faut pas, hommes de Dieu, que vous » veniez dans quelque temps; mais puisque vous êtes » venus, il faut que vous restiez dans mes états dès » à présent. Nous sommes peu instruits sur la Divi- » nité; mais je ne désire rien tant que de la con- » noître et de lui rendre mes hommages. Fixez-vous » auprès de moi, vous et vos confrères, je vais vous » donner un établissement commode, et je vous fe- » rai fournir abondamment les vivres du pays, dont » vous voudrez faire usage. » Touchés de ces dispositions et de ces offres avantageuses, les missionnaires délibérèrent s'ils ne se fixeroient pas à Iomba; mais sachant que l'air y est beaucoup plus malsain qu'au royaume de Kakongo, et se rappelant combien les maladies leur avoient été nuisibles dans

leur première tentative, ils crurent qu'ils devoient prudemment différer de séjourner dans ce pays, jusqu'à ce qu'ils fussent accoutumés au climat et à la nourriture. Ils exposèrent leurs raisons au roi, qui ne s'y rendit qu'avec peine, et qui les vit partir à regret. Il leur dit, quand ils prirent congé de lui : « En quelque temps que vous vouliez venir, et je » souhaite que ce soit dans peu, vous me trouverez » toujours disposé à vous recevoir favorablement : ce » que vous faites pour l'amour de votre Dieu me fait » juger qu'il est plus grand que les nôtres; car nos » *ganga* ne voudroient point s'expatrier pour aller » les faire connoître ailleurs. »

CHAPITRE XV.

Les missionnaires se mettent en route pour Kinguélé.

Le capitaine du navire qui avoit amené les missionnaires, différant de jour en jour, sous différens prétextes de les conduire sur les côtes de Kakongo, comme il s'y étoit engagé; ils prirent le parti, pressés d'ailleurs par la saison, de faire le voyage à pied. Les habitans du pays, en les voyant partir, les conjuroient de nouveau de rester auprès d'eux, et de leur faire connoître le vrai Dieu. Plusieurs les accompagnèrent, et les conduisirent par des sentiers qui abrégeoient de beaucoup leur chemin, jusqu'à un village où on leur offrit des rafraîchissemens. Le chef de l'endroit les engagea beaucoup à ne point passer outre. Il leur représenta que la nuit approchoit, et qu'ils ne connoissoient point les routes; et il les assura qu'il feroit de son mieux pour leur donner à souper. Mais comme quelques-uns avoient déjà pris les devans, on le remercia de ses offres obligeantes. Ce charitable nègre, voyant qu'il ne pouvoit pas retenir ses hôtes, leur dit qu'au moins il auroit le plaisir de les accompagner quelque

temps, et de leur indiquer leur chemin. Il se mit en route avec eux ; et quand ils eurent rejoint ceux qui ne s'étoient pas arrêtés dans le village, il leur renouvela à tous ses instances pour les déterminer à retourner chez lui.

Sur le soir, les missionnaires côtoyèrent une vaste forêt bien plantée, dont le bois appartient à qui veut se donner la peine de le couper. Ayant rencontré une source d'eau douce, qu'on cherche souvent fort long-temps sur ces côtes voisines de la mer, ils résolurent de dresser leur tente en cet endroit : ils prirent du bois dans la forêt, ils firent un grand feu auprès duquel ils passèrent la nuit, à la manière des voyageurs du pays. Ils en usent ainsi, tant pour dissiper les exhalaisons malsaines de la nuit, qu'afin d'écarter les tigres et les autres bêtes féroces qui rôdent la nuit autour des forêts, pour chercher leur proie, ou pour aller se désaltérer aux rivières et aux sources d'eau douce.

Le lendemain ils rencontrèrent sur leur route des nègres occupés à faire du sel, en faisant évaporer de l'eau de mer sur le feu. Ils n'eurent pas plutôt aperçu les missionnaires, qu'effrayés de leur figure blanche et de leurs habits, ils abandonnèrent leur atelier, et s'enfuirent à toutes jambes vers la forêt. Plus on les appeloit, plus ils précipitoient leur course : alors un de ceux qui savoient la langue s'avança seul vers eux, et sur-le-champ tous s'arrêtèrent, et l'attendirent. Il leur dit qu'ils

étoient fort éloignés de penser à leur faire aucun mal; qu'ils venoient de voir leur roi, et qu'ils aimoient beaucoup tous les habitans de Iomba ses sujets. Il les pria ensuite de leur procurer de l'eau douce dont ils avoient besoin : ils en donnèrent de bonne grâce. Le soir du même jour les missionnaires ne trouvèrent point d'eau; mais le lendemain dimanche, ils se désaltérèrent à leur aise, en déjeunant sur le bord d'une belle et grande rivière. Ils la côtoyèrent fort long-temps, et ils ne purent la passer qu'à son embouchure; elle y couloit avec beaucoup de rapidité; mais sa plus grande profondeur n'y étoit que de trois à quatre pieds.

Le lundi soir ils se trouvèrent en présence d'une autre rivière. Des paysans qui étoient à l'autre bord, voyant leur embarras, leur offrirent de les faire passer dans des pirogues : ils les conduisirent ensuite officieusement vers leur village appelé Makanda, le premier du royaume de Loango, en les assurant que leur chef étoit un galant homme qui donnoit l'hospitalité à tous les voyageurs, et qui se feroit un vrai plaisir de les recevoir. En effet, ce seigneur n'eut pas plutôt été informé qu'on lui amenoit des étrangers blancs, qu'il sortit lui-même à leur rencontre. Il les invita d'un air affable à entrer chez lui pour y souper et y passer la nuit : les missionnaires acceptèrent ses offres, ce qui lui fit grand plaisir. En arrivant dans la maison, ils virent la plupart des habitans du village, que la

curiosité avoit rassemblés devant sa porte : ils leur exposèrent le sujet de leur voyage, et le dessein qu'ils avoient formé de les désabuser de leurs vaines observances, et de leur faire connoître le seul vrai Dieu, et le culte qu'il exige de tous les hommes ses créatures. Ils les écoutèrent avec la plus grande attention, et plusieurs leur dirent que, s'ils étoient véritablement dans la résolution de les instruire sur les vérités importantes qu'ils leur annonçoient, il falloit qu'ils restassent dès à présent auprès d'eux, qu'ils trouveroient de quoi vivre dans leur village, comme partout ailleurs. Les missionnaires leur témoignèrent combien ils étoient sensibles à leurs offres, et leur firent les mêmes promesses qu'aux habitans de Iomba, de revenir le plus tôt qu'ils pourroient. Le maître du logis ayant congédié la troupe, fit servir le souper : c'étoit du manioc, des pois, des pistaches, et des figues-bananes. Le lendemain à leur départ, un nègre de l'endroit qui avoit quatre poulets, vint les leur offrir pour les aider à faire leur route ; ils les acceptèrent ; mais ils lui en payèrent la valeur en marchandises d'Europe.

Le soir ils se trouvèrent à l'embouchure d'une grande rivière qui n'étoit point guéable ; et ils n'aperçurent personne qui pût leur en faciliter le passage. Il fallut se déterminer à passer la nuit sous la tente, à côté d'un feu, comme ils avoient déjà fait. Le lendemain, dès le point du jour, ils se

promenèrent le long de la rivière. Sur les neuf heures, ils virent un nègre qui venoit de leur côté sur sa pirogue; mais il ne les eut pas plutôt aperçus lui-même, que, saisi de frayeur, il s'éloigna de leur bord à force de rames. Alors un des missionnaires qui savoient la langue, s'avança seul, tandis que les autres se tinrent à l'écart, pour diminuer sa peur. Il eut bien de la peine à le rassurer, et il ne l'attira qu'en lui montrant un mouchoir qu'il promit de lui donner, s'il vouloit les transporter à l'autre bord : il fallut encore lui accorder pour condition, qu'ils ne se présenteroient que deux à la fois pour le passage.

Les missionnaires, qui manquoient alors de vivres, s'écartèrent des côtes de la mer pour s'en procurer. Le hasard les conduisit dans un gros bourg nommé Kilongo : ils y furent très-mal reçus; et, ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun d'eux, depuis leur première descente en Afrique, ils ne trouvèrent personne dans tout l'endroit, qui voulût ni leur donner, ni même leur vendre les provisions dont ils avoient le plus pressant besoin. Ils offrirent à Dieu cette petite épreuve; et secouant la poussière de leurs pieds, ils continuèrent leur route sans s'arrêter; dans la confiance que celui pour la gloire duquel ils avoient entrepris ce voyage, pourvoiroit à leur subsistance. Leur confiance ne fut point vaine : le soir, lorsqu'ils étoient déjà accablés de faim et de fatigue, ils rencontrèrent, comme

la veille, une rivière large et profonde, sans apercevoir personne qui pût la leur faire passer. Ils n'eurent point d'autre parti à prendre, ne découvrant aucun village dans les environs, que de s'approcher d une forêt voisine pour y allumer du feu, et passer la nuit sous la tente, sans souper. A peine eurent-ils fait quelques pas dans la forêt, pour y couper du bois, qu'ils aperçurent une petite cabane : ils y entrèrent, et n'y trouvèrent personne. Il y avoit cependant du feu allumé; et dans un coin de la cabane une grande quantité de manioc : il y en avoit de frais et de vieux, de cuit et de crû : il y avoit aussi une provision de noix de palmier. Les missionnaires, quoique pressés par la faim, attendirent quelque temps le maître du logis; mais voyant qu'il ne paroissoit point; après avoir rendu grâces à cette Providence toujours attentive aux besoins de ceux qui mettent en elle seule leur confiance, ils firent usage de la nourriture qu'elle leur offroit, et que la faim leur fit trouver délicieuse. Ils passèrent la nuit dans le même endroit, sans que personne y vint, et le lendemain ils se mirent en route, après s'être munis des provisions qui leur étoient nécessaires. La rivière qui les avoit arrêtés la veille, ne se trouvoit point plus guéable ce jour-là : en se promenant sur ses bords, ils trouvèrent une vieille pirogue qu'ils radoubèrent de leur mieux, déterminés à s'en servir au défaut d'autre ressource. Comme ils la mettoient à l'eau, ils virent

venir à eux un nègre qui leur offrit obligeamment de les passer, en leur disant qu'il y auroit trop de risque à se confier à cette pirogue abandonnée; et en effet ils n'étoient pas encore à l'autre bord de la rivière, qu'ils la virent couler à fond.

Vers le soir ils rencontrèrent un nègre qui étoit au service d'un grand seigneur nommé Ian-Kougni, beau-frère du roi de Loango, qui les invita à se rendre chez son maître, en les assurant qu'il les recevroit volontiers; mais comme ils étoient déjà fatigués, et qu'ils avoient encore de quoi souper, des provisions qu'ils avoient faites le matin, ils lui dirent qu'ils auroient l'honneur de le saluer le lendemain; et ils passèrent la nuit sous une espèce de halle, où les nègres viennent le jour faire du sel.

Ils étoient à peine en route, le lendemain matin, qu'ils rencontrèrent un des officiers de Ian-Kougni, qui venoit au-devant d'eux : ce seigneur lui-même n'étoit pas loin; il parut bientôt, environné d'un nombreux cortége. Il fit beaucoup d'amitié aux missionnaires : il leur dit qu'étant étrangers et voyageurs, ils pouvoient avoir besoin de se reposer, et de faire des provisions de bouche; que tout ce qu'il avoit étoit à leur service; et qu'il seroit fâché qu'ils s'adressassent à d'autres pour se procurer ce qui leur étoit nécessaire : il les conduisit en causant avec eux jusqu'à sa terre. En arrivant il leur fit servir du vin de palmier, et il donna des ordres pour qu'on leur préparât à dîner. Pendant ce temps-là un des

missionnaires lui exposa le motif qui les avoit déterminés, lui et ses confrères, à passer en Afrique; et, avec son agrément, il fit publiquement une petite instruction comme il avoit fait à la cour du roi de Iomba. L'assemblée, qui étoit fort nombreuse, applaudit à son discours, et tous parurent disposés à renoncer sur-le-champ au culte de leurs idoles, si les missionnaires vouloient rester auprès d'eux, pour les instruire dans la religion du vrai Dieu. Ils leur promirent, comme aux habitans de Makanda, qu'ils reviendroient dès qu'ils le pourroient. Ian-Kougni leur fit beaucoup d'instances pour les engager à rester chez lui, au moins jusqu'au lendemain; et ne pouvant les y déterminer, il leur fit prendre des provisions pour le reste de leur voyage, et il leur dit qu'il vouloit les accompagner un bout de chemin : il sortit avec eux, suivi d'une multitude de nègres, et il les conduisit jusqu'à trois quarts de lieue de sa terre.

Le soir du même jour, les missionnaires s'étant arrêtés dans la plaine pour y passer la nuit, un nègre nommé Boma, qui les rencontra, les invita à se rendre chez lui. Il leur dit que sa demeure n'étoit pas bien éloignée; qu'il avoit de quoi leur donner à souper; et qu'ils se trouveroient plus commodément dans sa maison pour passer la nuit. Ils lui répondirent, en le remerciant, que la lassitude ne leur permettoit pas d'aller plus loin : «Eh bien, » reprit Boma, je vais chercher les rafraîchissemens

» que je trouverai chez moi, et je vous les apporterai » ici. » Ils le remercièrent encore, en l'assurant qu'ils avoient toutes les provisions qui leur étoient nécessaires : il les quitta en leur souhaitant le bon soir; mais bientôt après ils le virent revenir avec quelques calebasses de vin de palmier, qu'il mit auprès d'eux en disant qu'il alloit leur chercher quelque autre chose : il leur apporta une poule, des bananes et des pistaches, qu'ils furent obligés de recevoir.

Le lendemain matin ils rencontrèrent une rivière large et profonde. Il y avoit sur le bord une multitude de nègres qui attendoient leur tour pour le passage. Dès que les missionnaires se présentèrent, tous se retirèrent, en leur disant qu'étant voyageurs et étrangers, c'étoit à eux à passer les premiers. Ils aperçurent l'après-midi la baie de Loango; mais ils ne purent y arriver que le lendemain, onze de juillet.

Depuis la côte de Iomba jusqu'à Loango, ils jouirent du spectacle le plus flatteur pour la vue. Soit qu'ils côtoyassent la mer, soit qu'ils s'écartassent dans les terres, ils apercevoient de toutes parts de vastes forêts entrecoupées de belles plaines auxquelles il ne manquoit que la culture : la hauteur des herbes qui y croissent naturellement annonce la fertilité du sol.

Les missionnaires étant remis des fatigues de leur voyage, se rendirent à Bouali, capitale du royaume

de Loango : ils demandèrent et obtinrent audience du roi. Il y avoit peu de temps que ce prince étoit monté sur le trône, après un interrègne de plusieurs années. Il les reçut avec bonté, en présence de ses ministres et de ses officiers, et il leur demanda ce qu'ils souhaitoient de lui. M. Descourvières qui parloit la langue avec plus de facilité, lui exposa le sujet de leur voyage. Dès que ce prince l'eut entendu parler de religion, il parut l'écouter avec un nouvel intérêt. Le missionnaire, en prenant garde de ne laisser échapper aucune expression qui pût offenser le roi ni ses courtisans, leur fit voir, en peu de mots, combien étoit peu raisonnable le culte qu'ils rendoient à des divinités dont ils avoient fait eux-mêmes l'apothéose. Il leur fit ensuite un court exposé des principales vérités de la foi, dont tous les assistans parurent frappés. Quand il eut fini : « Vous nous annoncez » de grandes choses, lui dit le roi, et il faut que vous » soyez bien convaincus de leur importance, pour » être venus de si loin, sans autre dessein que de » nous en instruire : vous méritez ma reconnoissance, » et je vais vous faire donner une terre qui puisse » vous faire subsister dans mon royaume. Je veux » que vous me fassiez connoître parfaitement le Dieu » que vous annoncez, et la manière de l'honorer. » Les missionnaires lui témoignèrent combien ils étoient reconnoissans de l'offre avantageuse qu'il leur faisoit ; mais ils le prièrent d'agréer qu'ils différassent de quelque temps à en profiter. « Je con-

» sens, répondit le roi, au délai que vous me demandez : vous reviendrez quand vous voudrez ; » mais songez que plus votre retour sera prompt, » plus je vous recevrai volontiers. » Il ordonna ensuite à un de ses officiers de leur faire donner à dîner. Six mois après, lorsqu'ils étoient établis au royaume de Kakongo, il arriva chez eux un envoyé de ce prince, qui leur dit : « Le roi de Loango, » mon maître, m'a chargé de me rendre auprès de » vous, et de vous dire que vous pouviez toujours » compter sur sa bienveillance ; qu'il pense souvent » à ce que vous lui avez dit du Dieu que vous ado- » rez, et qu'il désire que vous ne différiez pas plus » long-temps à venir l'instruire lui et ses sujets. » Les missionnaires répondirent à l'envoyé, qu'ils étoient pénétrés de reconnoissance pour les attentions du roi ; qu'ils ne souhaitoient rien tant que de satisfaire sa piété, et qu'ils se rendroient auprès de lui le plus tôt qu'il pourroient.

CHAPITRE XVI.

Le roi de Kakongo procure un établissement aux missionnaires.

Les fatigues qu'avoient essuyées les missionnaires depuis leur départ de Iomba, ne leur permettant pas de continuer leur route à pied jusqu'au royaume de Kakongo, ils profitèrent, au défaut d'occasion plus favorable, d'une petite chaloupe fort mal équipée, que leur offrit un capitaine. Ils en étoient les seuls conducteurs; et souvent ils étoient obligés de la faire avancer à force de rames, ce qui les fatigua beaucoup plus que s'ils eussent fait la route par terre. Leur chaloupe alloit si lentement, lorsqu'ils parurent sur la côte de Kakongo, qu'on soupçonna que ce pouvoit être des brigands, qui ne vouloient entrer que de nuit dans la rade, pour y enlever quelque navire. Un capitaine anglais envoya un canot pour les reconnoître : l'officier qui le montoit, touché de l'état d'épuisement où ils se trouvoient, remorqua obligeamment leur chaloupe, et les conduisit au bord du navire auquel il appartenoit : ils y furent reçus avec politesse. Ils s'informèrent

s'il n'y avoit point de vaisseaux français en rade : on leur dit qu'il y en avoit un à peu de distance de là, et on les y conduisit : mais l'officier qui y commandoit, après leur avoir fait quelques questions dont il n'écouta point les réponses, leur dit qu'ils étoient des brigands déguisés en missionnaires; et il refusa constamment de les recevoir sur son bord. Il alla même jusqu'à les obliger de sortir de la rade, et d aller mouiller au large. Peu satisfait de ces précautions, il commanda aux matelots de l'équipage de faire sentinelles sur eux pendant la nuit. Un traitement si rigoureux de la part d'un Français, comparé à la politesse de l'Anglais, et surtout à cet accueil empressé des princes et des peuples idolâtres, rappela aux missionnaires ce passage de l'Ecriture : « Il vint chez les siens, et les siens refusèrent de le » recevoir. » Il se trouvoit heureusement d'autres vaisseaux français à la même rade. Un capitaine provençal ayant eu avis de l'embarras où ils se trouvoient, vint lui-même sur-le-champ leur faire offre de tous ses services; et il les traita avec une générosité vraiment française. Le lendemain il les fit conduire aux comptoirs, qui n'étoient pas éloignés de la côte. Les capitaines qui les occupoient, s'empressèrent à l'envi de leur procurer tous les soulagemens dont ils avoient besoin, ce qui n'empêcha pas que deux d'entre eux ne mourussent peu de temps après leur arrivée, M. Racine, prêtre du diocèse de Besançon, et un laïc. Celui-ci fit paroître

la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. Pour M. Racine, lorsqu'on lui annonça le danger extrême de son état, qu'il ne soupçonnoit nullement, il témoigna plus de satisfaction et de joie que n'en fait paroître un malade qui se voit hors de danger, au moment où il se croyoit aux portes de la mort.

Quand les missionnaires furent remis de leurs fatigues, deux d'entre eux se rendirent à la capitale. Admis à l'audience du roi, ils lui dirent qu'ils étoient revenus dans son royaume, selon la promesse qu'ils lui en avoient donnée ; que leur dessein étoit de s'y fixer, dans l'espérance qu'il leur confieroit l'éducation de ses enfans, et qu'il leur laisseroit la liberté d'instruire ses sujets des vérités de la religion. « Je »suis charmé, leur dit le roi, de la généreuse résolu- »tion que vous avez prise de renoncer absolument à »votre pays, et de vous fixer dans mes états pour »apprendre à mes sujets à connoître le vrai Dieu : »vous pouvez chercher dans l'étendue de mes do- »maines le terrain que vous jugerez le plus conve- »nable pour votre établissement, je vous en ferai la »donation ; » il leur fit apporter en même temps quelques petits présens, suivant l'usage du pays, et ils se retirèrent. Après avoir parcouru les environs, et pris conseil de quelques capitaines européens qui connoissoient le local, ils firent choix d'une plaine découverte près d'un village nommé Kilonga. L'un d'eux partit pour aller indiquer au roi le terrain

qu'ils se proposoient d'occuper. Ce prince, sur-le-champ, fit partir un de ses officiers, auquel il donna pour instruction de dire au chef ou gouverneur de Kilonga, « qu'il prenoit sous sa protection spéciale »les Européens, ministres du grand Dieu ; qu'il leur »donnoit à perpétuité, pour eux et pour leurs suc»cesseurs, telle portion de ses domaines qu'ils juge»roient à propos d'enclore, pour le présent, dans »la plaine de Kilonga, et qu'il ait à les en faire »jouir paisiblement. » L'officier, porteur de ces ordres, étant tombé malade en route, les missionnaires furent obligés d'aller de nouveau se présenter à la cour. Le roi leur dit qu'il les croyoit déjà en possession, et il désigna sur l'heure même un autre officier, pour aller intimer ses volontés au chef de Kilonga. Les missionnaires profitèrent de cette occasion pour représenter au roi combien il leur seroit difficile de former eux-mêmes leur habitation, sans le secours des gens du pays; et ce bon prince donna ordre au chef de ses esclaves de leur en prêter le nombre qu'ils voudroient, et pour autant de temps qu'ils en auroient besoin.

Ce fut le 18 de septembre 1773, qu'ils commencèrent à habiter leur nouveau domicile, et à s'acquitter d'un devoir que leur avoit prescrit la reconnoissance, en offrant le saint sacrifice, chacun deux fois par semaine, pour les bienfaiteurs de la mission. Leur habitation est agréablement située sur une éminence, d'où ils découvrent, d'un côté, une

belle plaine, et de l'autre, des coteaux charmans et des forêts toujours vertes. Ils ont dans le terrain que le roi leur a donné, un lac d'eau douce qui leur fourniroit en abondance d'excellens poissons, s'ils avoient quelqu'un qui pût les pêcher.

Les missionnaires avoient employé presque toutes les marchandises qu'ils avoient apportées de France tant pour l'achat de leurs cases, que pour le transport de leurs effets, et pour les présens qu'ils n'avoient pu se dispenser de faire aux esclaves du roi qui avoient travaillé à défricher les terres de leur habitation. Ils commençoient aussi à manquer de vivres, en même temps qu'ils manquoient de moyens pour s'en procurer, lorsqu'un capitaine de Saint-Malo, qui leur avoit déjà rendu des services importans, leur en donna généreusement une quantité assez considérable. Un autre leur fit présent d'une pièce de vin de Bordeaux, et peu de temps après ils reçurent par l'occasion d'un vaisseau de Nantes, une partie de leurs provisions qui étoient restées à Iomba.

Cependant presque tous, depuis leur arrivée, avoient essuyé des maladies plus ou moins longues et sérieuses. Dès qu'ils se virent tranquilles chez eux, et qu'ils commencèrent à se rétablir, ils s'appliquèrent particulièrement à l'étude de la langue; et ceux qui la savoient firent des instructions au peuple. Jusqu'à présent tous les ont écoutés avec docilité, tous paroissent désirer sincèrement de

connoître le vrai Dieu, et de s'attacher à son service.

Le roi continue de donner aux missionnaires des preuves effectives de sa bienveillance. M. Descourvières lui ayant représenté, il y a quelque temps, qu'ils auroient besoin dans un pays inconnu, d'un homme intelligent, assez fort pour leur service, et assez jeune pour recevoir les impressions de la vertu ; il lui dit qu'il donneroit ses ordres pour qu'on en choisît un parmi tous ses esclaves, tel qu'ils le désiroient, et il le leur envoya peu de jours après, en leur faisant dire, qu'il en feroit chercher un second qu'ils recevroient dans peu, et il tint sa parole; mais ce dernier ne fut pas plutôt arrivé à Kilonga, qu'il fut enlevé, sans qu'on ait pu découvrir les voleurs. Les missionnaires présentèrent au roi, dans ce même temps, une pendule à répétition, foible gage de reconnoissance pour tant de bienfaits importans; la pièce néanmoins, quoiqu'elle ait peu coûté en France, n'est pas pour le pays un présent indigne d'un roi. Le *ma-Kaïa* protége toujours également la mission : il a aussi promis aux missionnaires de leur envoyer un esclave jeune et docile, qui pût les accompagner dans leurs courses apostoliques, et travailler à la culture de leur terre.

CHAPITRE XVII.

Les missionnaires découvrent des chrétiens dans le royaume de Kakongo.

Les missionnaires, qui n'avoient remarqué aucune trace de christianisme depuis qu'ils avoient pénétré, pour la première fois, dans le pays, apprirent l'année dernière, avec autant de surprise que de joie, qu'ils avoient dans leur district une peuplade de chrétiens. La relation de cette découverte, que M. Descourvières, actuellement préfet de la mission, vient de faire passer à M. Belgarde, qui en est le procureur en France, mérite de trouver ici sa place.

« De retour à Kilonga, d'un voyage de plusieurs jours, je saisis avec empressement l'occasion de vous faire passer des nouvelles de notre chère mission : elles sont tout-à-fait consolantes; et bien propres à ranimer notre zèle, et celui de tous les fidèles qui connoissent le prix des âmes, et à qui le Seigneur inspire la volonté de coopérer à leur salut éternel. Je vous prie de faire part de tout ce détail, dans la forme que vous jugerez la plus convenable, à tous ceux qui pourront en être édifiés : n'oubliez pas de

le communiquer à nosseigneurs de l'assemblée du clergé, qui nous ont favorisé d'une manière si spéciale en 1772 : nos premiers protecteurs, MM. les archevêques de Paris et de Tours le verront sûrement avec plaisir.

» Il y a plusieurs siècles que les Portugais ont apporté la lumière de l'Evangile dans le Congo, et le cardinal Castelli nous a mandé de Rome qu'il y avoit actuellement plusieurs cent milliers de chrétiens dans ce seul royaume. Les dominicains portugais en furent les premiers missionnaires : d'autres ordres religieux et des prêtres séculiers prirent part à la bonne œuvre. Depuis un temps les capucins, seuls chargés de tout ce royaume, dans lequel ils travaillent avec un zèle infatigable, sont obligés, par le défaut d'ouvriers, d'abandonner des provinces entières, qu'ils ne peuvent visiter qu'après plusieurs années. Celle du Sogno, qui se dit aujourd'hui principauté souveraine, est de ce nombre. Depuis longtemps les enfans n'y sont point baptisés, et les adultes sont privés des sacremens et de tous les secours de la religion. Ces pauvres peuples néanmoins restent attachés au christianisme, et ils en font profession publique. Ils conservent le souvenir de la plupart de nos mystères, et des commandemens de Dieu qu'ils apprennent soigneusement à leurs enfans. Ils ont horreur de l'idolâtrie. N'ayant point de pasteurs qui les dirigent, ils tâchent de se conduire eux-mêmes de leur mieux : ils s'assemblent

régulièrement les dimanches, pour chanter des hymnes et des cantiques en l'honneur du vrai Dieu. Quelquefois le chef ou l'un des plus anciens du village fait une exhortation au peuple, pour l'engager à vivre chrétiennement, et de manière à mériter que Dieu leur envoie des pasteurs et des guides éclairés dans les voies du salut. Généralement parlant, la foi de ce bon peuple est grande, et on a droit d'espérer de la miséricorde du souverain pasteur des âmes, qu'il leur en tiendra compte.

»Comme la province du Sogno est fort peuplée, une colonie de ses habitans passa, il y a plusieurs années, le fleuve du Zaïre, et vint, avec l'agrément du roi de Kakongo, s'établir dans une plaine inculte de ses états. Cette colonie forme comme une petite provinee séparée des autres, dont Manguenzo est le village capital. Le nombre de ces chrétiens, autant que je puis en juger sur le rapport de ceux que j'ai vus, peut monter environ à quatre mille : voici de quelle manière nous fîmes cette précieuse découverte. Au mois de juin dernier, pendant que j'étois en voyage, un nègre qui faisoit commerce de farine de blé de Turquie, vint du côté de Kilonga. Les habitans du pays, qui savent que les Européens préfèrent le pain au manioc, l'adressèrent chez nous ; et il s'y rendit sans autre dessein que de vendre sa farine. Ce nègre étoit du village de Manguenzo : en voyant des Européens, il soupçonna qu'ils pourroient bien être chrétiens; et, pour s'en

assurer, il leur dit qu'il faisoit lui-même profession du christianisme, et qu'à son baptême il avoit été nommé *Pédro*, mot portugais qui signifie *Pierre*; il ajouta que le chef de son village, qui étoit en même temps gouverneur général de toute la colonie, étoit aussi chrétien, et qu'il s'appeloit *Dom Juan*; qu'il n'y avoit parmi tous ses vassaux que quelques familles païennes; mais que depuis leur transmigration dans le royaume de Kakongo, les enfans des chrétiens n'avoient point été baptisés, ni les mariages célébrés suivant le rit de l'église, parce qu'ils n'avoient point de prêtres parmi eux, et que depuis près de vingt ans il n'en avoit point paru dans la province du Sogno, qu'ils avoient quittée. Il leur dit encore que tous les habitans de Manguenzo et ceux des villages d'alentour, étoient toujours sincèrement attachés à la foi; qu'ils demandoient tous les jours à Dieu qu'il leur envoyât des ministres; et que dans l'attente du jour de ses miséricordes, ils tâchoient de s'encourager entre eux à vivre en chrétiens, et surtout à ne jamais retourner à l'idolâtrie.

»Mes confrères, admirant la foi de cet homme, rendirent grâces à la divine miséricorde qui dispose tout à son gré pour le salut de ses élus; et ils lui dirent que ces prêtres, qui étoient tant désirés dans son pays, étoient arrivés; et que c'étoit eux-mêmes: que le Seigneur les avoit envoyés pour le salut de ses compatriotes; qu'il pouvoit aller leur annoncer

de se disposer, par la pénitence et les bonnes œuvres, à recevoir la grâce de sa visite; qu'ils le suivroient de près. Pédro, à ces paroles, ne put contenir les transports de sa joie : « Quoi ! est-il possible, s'écria-»t-il, que je sois porteur d'une pareille nouvelle »dans mon pays? Quelle allégresse j'y vais répandre! »j'y serai reçu comme en triomphe : pour vous, »ajouta-t-il, comme vous ne connoissez pas les »chemins, ne vous mettez pas en route que vous »n'ayez des guides : notre gouverneur ne tardera »sûrement pas à vous donner de ses nouvelles. »

»Au premier récit que mes confrères me firent, à mon retour, de ce qui s'étoit passé entre eux et ce nègre, je ne pus m'empêcher de soupçonner de l'imposture de sa part, tant il me paroissoit peu vraisemblable qu'il y eût des chrétiens dans notre mission; et je n'eus cette confiance que lorsqu'ils me dirent que cet inconnu, au ton de franchise avec lequel il leur avoit parlé, avoit joint des détails circonstanciés de l'état actuel de cette chrétienté, et qu'il étoit instruit de la religion.

»En effet, Pédro, fidèle à sa promesse, et ne pensant plus à son commerce de farine, étoit parti sur-le-champ pour aller annoncer dans son pays que des missionnaires européens se disposoient à y passer. Cette nouvelle se répandit bientôt parmi tous les chrétiens, qui couroient se l'annoncer les uns aux autres, comme un sujet de joie qui devoit être commun à tous. Mais personne n'y parut plus sensible

que dom Juan leur gouverneur : il fit repartir sur-le-champ Pédro lui-même, qu'il chargea d'un petit présent pour nous, suivant l'usage du pays. Il le fit accompagner par dix de ses esclaves, qui avoient ordre de porter le long de la route les effets de ceux qui viendroient à Manguenzo, et même leur personne, s'il en étoit besoin. Nous engageâmes Pédro à prendre un jour de repos à Kilonga, et le lendemain, 19 de juillet, nous arrêtâmes, mes confrères et moi, que je partirois seul avec mon escorte.

» Comme la capitale étoit sur notre route, je crus qu'il convenoit qu'en passant, je me présentasse à l'audience du roi, qui nous donne de jour en jour de nouvelles marques de sa protection. Je lui fis part du motif de mon voyage; et je lui appris qu'il avoit déjà dans ses états plusieurs milliers de chrétiens. Il jugea que je ne pouvois rien faire de mieux que d'aller les confirmer dans la foi, et il approuva beaucoup mon voyage dans leur canton. Mais, en mauvais courtisan, j'avois fait une faute qui pensa tout perdre : je n'avois pas eu l'attention de prévenir le mangove. Ce ministre formalisé, sans doute, de ce que je traitois immédiatement avec le roi, d'affaires qui sont de son département, imagina je ne sais quelles raisons de politique, qui devoient l'empêcher de me permettre mon voyage; et il sut si bien les faire valoir auprès de ce prince, sur l'esprit duquel il a le plus grand ascendant, qu'il le dé-

termina à révoquer la permission qu'il m'avoit accordée solennellement, et de la meilleure grâce du monde. On vint me signifier de sa part, que j'aie à ne pas aller plus loin. Je fus cependant admis à lui faire mes représentations; mais tout ce que je pus lui dire fut inutile; et plus je lui témoignois de désir de faire ce voyage, plus il sembloit en prendre ombrage. Ce contre-temps m'affligea beaucoup. J'aurois bien pu éluder cette défense, et la regarder comme non avenue; mais je crus qu'en conscience, et en qualité de ministre d'une religion qui prêche la soumission aux puissances de la terre, je n'avois point d'autre parti à prendre que de déférer aux volontés du prince, quoique prévenu et mal conseillé. Je repris le chemin de Kilonga, dans la confiance que la Providence pourroit nous ménager quelque moyen de la servir qui fût plus selon l'ordre, et ma confiance ne fut pas vaine.

» Pédro, sans perdre courage à la vue de cette opposition à laquelle il ne s'attendoit pas plus que moi, partit pour retourner à Manguenzo. Il raconta à dom Juan comment le roi, après avoir donné des louanges au dessein que j'avois formé de passer chez lui, m'avoit défendu formellement de l'exécuter, sur les réflexions que lui avoit fait faire le mangove. Ce seigneur en fut désolé; et sans perdre un instant, il renvoya Pédro vers le ministre, qui étoit son parent, pour le solliciter de sa part d'obtenir du roi qu'il permît aux missionnaires de se rendre

chez lui. Cette requête fut appuyée d'un présent, auquel le ministre ne fut point insensible. Il répondit à l'envoyé : Qu'il n'avoit rien à refuser à son parent; qu'il pouvoit s'arranger avec moi pour le départ; qu'il se chargeroit d'obtenir l'agrément du roi. Pédro se rendit en hâte à Kilonga, pour nous apporter cette bonne nouvelle. Il nous fit encore un petit présent de la part de dom Juan : il étoit accompagné d'un officier du mangove, qui nous certifia que telles étoient les dispositions de son maître. Je serois parti le jour même, si j'en eusse cru le zèle de Pédro; mais la fatigue de plusieurs voyages que j'avois faits successivement, m'ayant occasioné un peu de fièvre, je lui demandai quelque délai pour me remettre. Il me dit que j'aurois sans doute assez d'un jour; mais qu'après cela il falloit partir; que les esclaves qui l'accompagnoient me porteroient si je ne pouvois pas marcher; qu'il ne lui étoit pas possible de laisser plus long-temps son gouverneur et tous ses compatriotes dans l'impatience et l'inquiétude. Croyant que je pouvois, en cette occasion, me conformer à l'usage du pays, qui est de traiter fort lestement les maladies, je profitai du jour que m'accordoit Pédro pour prendre un fébrifuge; et le lendemain je me mis en route avec M. Quilliel d'Aubigny, qui entendoit assez la langue pour me soulager, et même pour me suppléer au besoin.

» Ce fut le 7 août que nous partîmes de Kilonga.

Nous passâmes la première nuit à côté d'un feu que nous allumâmes en pleine campagne. Le lendemain, à notre arrivée à Kinguélé, nous allâmes saluer le mangove, qui nous parut aussi bien disposé qu'on nous l'avoit annoncé. Il nous dit qu'il étoit à propos que nous vissions le roi avant notre départ; et comme il ne pouvoit pas nous accompagner lui-même à son audience, il nous y fit conduire par un de ses officiers, qu'il chargea de prier sa majesté de consentir à notre voyage. Ce prince nous reçut avec bonté; mais plus conséquent que son ministre, et sentant sans doute l'indécence qu'il y auroit à changer si souvent d'avis sur le même sujet, il nous dit qu'il ne falloit plus que nous pensassions à ce voyage, qu'il n'y consentiroit jamais. L'officier du mangove lui fit beaucoup de représentations, qui furent aussi inutiles que l'avoient été les nôtres.

» Le pauvre Pédro fut comme accablé de ce nouveau contre-temps. Pour moi, qui connoissois par expérience le pouvoir du mangove, sur l'esprit du prince, je n'en pris pas trop d'inquiétude; en effet, quand nous lui rapportâmes qu'il s'en étoit tenu à la défense qu'il nous avoit déjà faite, il nous dit qu'il se chargeoit de cette affaire; qu'il lui parleroit lui-même : et le lendemain matin, ce ministre, qui s'étoit opposé à notre voyage, lorsque le roi le permettoit, nous commanda de partir quand il le défendoit.

» Le quatrième jour, depuis notre départ de Ki-

longa, nous arrivâmes à un village nommé Guenga, dont on nous dit que la plupart des habitans étoient chrétiens. Nous eussions bien voulu nous y arrêter, pour saluer le chef et prévenir les chrétiens que nous baptiserions leurs enfans à notre retour; mais Pédro craignant qu'on ne nous retînt trop long-temps, et que dom Juan qui étoit dans la plus grande impatience de notre arrivée, ne le trouvât mauvais, nous obligea de passer outre. Nous vîmes pourtant le chef de Guenga, que le hasard avoit conduit dans un village voisin, où nous nous étions arrêtés pour dîner. Il fut transporté de joie, en apprenant que nous étions missionnaires; il nous témoigna le désir le plus empressé de nous voir dans sa terre, et il fit des reproches à notre conducteur, de ce que, sachant qu'il étoit chrétien, il ne nous avoit pas fait entrer chez lui en passant par son village. Il nous fit promettre d'y séjourner à notre retour pour baptiser les enfans; en attendant que quelqu'un de nous pût venir s'y fixer, pour instruire les adultes, et leur administrer les sacremens. Ce chef nous parut être un homme de bien, et même un chrétien fervent. « Au défaut de »ministres qui instruisent mes vassaux, nous dit-il, »je les exhorte de mon mieux à vivre chrétiennement; »et pour me rappeler plus souvent à moi-même la »pensée de ce que Jésus-Christ a souffert pour le »salut des hommes, j'ai coutume de faire porter »devant moi le signe de notre rédemption, toutes

» les fois que je sors du logis pour quelque voyage. » Il appela en même temps l'esclave qui portoit son crucifix, et il nous le montra. Vous jugez quelle fut notre joie en voyant tant de foi au milieu d'une nation idolâtre, où nous pensions que le nom de notre divin Sauveur étoit absolument inconnu.

» Quand nous quittâmes le chef de Guenga, Pédro fit prendre les devans au meilleur coureur des esclaves qui nous accompagnoient, pour aller annoncer notre arrivée à dom Juan. Ce seigneur envoya sur-le-champ à notre rencontre un de ses parens, suivi d'un nombre d'esclaves qui portoient du vin de palmier et d'autres rafraîchissemens. Ils nous joignirent à une petite lieue du village.

» Manguenzo n'est qu'à douze lieues françaises de Kinguélé, et à une distance à peu près égale du fleuve du Zaïre. Ce village est agréablement situé sur une éminence, d'où l'on découvre plusieurs villages de sa dépendance, qu'on nous a dit être au nombre de douze. Nous avons aussi appris qu'il y avoit sur la rive méridionale du Zaïre d'autres villages habités par des chrétiens également sortis du Sogno.

» Lorsque nous fûmes près de Manguenzo, tous les nègres qui nous accompagnoient se rangèrent d'eux-mêmes en haie; et ceux qui étoient sortis du village, pour nous voir arriver, firent la même chose. Nous demandâmes à Pédro ce qu'ils vouloient faire, il nous dit qu'on alloit nous conduire

processionnellement à l'église, le premier endroit sans doute où nous voulions aller. Nous laissâmes faire ces bonnes gens. Ils se mirent à chanter des cantiques en langue du pays. En passant sur la place du village, nous aperçûmes une croix de huit à dix pieds de hauteur. C'étoit la première fois, depuis notre descente en Afrique, que nous voyions le signe de notre rédemption arboré sur cette terre infidèle. En entrant dans l'église (si on peut donner ce nom à un édifice qui ne diffère que par la grandeur des cases du pays), nous vîmes une espèce d'autel couvert d'une natte, et un crucifix au-dessus.

»Dom Juan, à la nouvelle de notre arrivée, étoit sorti de chez lui pour venir à notre rencontre : nous le trouvâmes sur la place, au sortir de l'église. Il nous aborda avec des démonstrations de joie extraordinaires; et il nous conduisit à sa maison. Quand Pédro lui eut rendu compte de sa négociation auprès du mangove, il me pria de lui raconter comment la Providence nous avoit conduits au royaume de Kakongo; ce que je fis de mon mieux, et le plus brièvement qu'il me fut possible. Il ne se seroit point lassé de m'entendre. Il entroit comme en extase à la vue du bienfait du Seigneur : il en étoit uniquement occupé. Quand j'eus satisfait sa pieuse curiosité : « Allons, dit-il à Pédro, il faut »rendre grâces au Dieu des miséricordes qui s'est »ressouvenu de nous. » Ils sortirent en même temps

pour aller de nouveau à l'église : nous les suivîmes M. d'Aubigny et moi. Il fit avertir le peuple, qui s'y rendit aussitôt. Un nègre entonna un cantique en langue du pays, et l'on continua à chanter à deux chœurs. Quand un cantique étoit fini, on en commençoit un autre; ce qui dura fort long-temps. Ils célébroient dans ces cantiques les grandeurs de Dieu et ses miséricordes. Ils lui demandoient surtout la grâce de lui être fidèles, de n'adorer jamais que lui seul, et de ne point retomber dans le crime de l'idolâtrie. La séance, quoique très-longue, ne nous ennuya point : le sujet de leurs cantiques, leur ton de voix, leur attitude, leur silence même, tout exprimoit le sentiment, tout annonçoit des cœurs pénétrés; et vous comprenez, mieux que je ne puis vous dire, combien nous fûmes touchés nous-mêmes d'une pareille cérémonie. Nous nous sommes dit bien des fois, qu'il seroit à souhaiter, pour ranimer la foi d'un grand nombre de chrétiens d'Europe, qu'ils pussent être témoins de celle de ce peuple, qui manque depuis si long-temps de tous les secours spirituels, qui sont en quelque sorte prodigués en France et dans les autres états catholiques.

» Comme nous n'avions pas encore eu le temps de prendre jour avec dom Juan pour administrer le baptême aux enfans, je le priai, quand nous fûmes sortis de l'église, de faire avertir les chrétiens de l'endroit de nous amener le lendemain matin pour

ce sacrement ceux de leurs enfans qui n'étoient pas encore en âge d'être instruits. Il envoya sur-le-champ dans toutes les maisons du village; et il fit partir en même temps plusieurs esclaves, pour aller avertir les chrétiens des villages circonvoisins, que les missionnaires baptiseroient leurs enfans le surlendemain et les jours suivans.

»Tout cela s'étoit passé sans que dom Juan nous eût encore demandé si nous ne voulions pas boire ou manger, lui qui avoit eu l'attention de nous faire porter des rafraîchissemens, lorsque nous étions encore en route ; mais la joie de notre arrivée, et le plaisir de causer avec nous lui faisoient oublier tout le reste. Cependant nous n'avions pas dit notre office, et nous avions besoin de nous reposer : nous le priâmes de nous indiquer l'appartement qu'il nous destinoit : il nous y conduisit lui-même. C'étoit une maisonnette telle que sont celles du pays, située à peu de distance de la sienne. Il nous dit qu'il l'avoit fait préparer avant notre arrivée. Nous y vîmes une espèce de lit qu'il avoit fait dresser pour nous, parce qu'il avoit ouï dire que les Européens n'étoient point dans l'usage de coucher par terre sur des nattes. Nous y trouvâmes aussi un esclave, qui resta toujours auprès de nous pour notre service. Tout le temps que nous passâmes à Manguenzo, dom Juan eut la plus grande attention à ce que rien ne nous manquât, et il ne laissa passer aucun jour sans nous faire une visite.

» Le lendemain de notre arrivée, c'est-à-dire le 10 d'août, jour de Saint-Laurent, les chrétiens qui avoient des enfans à baptiser ne manquèrent pas de nous les amener; et comme les esclaves qui avoient averti dans le village que nous baptiserions le lendemain, n'avoient pas assigné l'heure à laquelle nous commencerions; dès le lever de l'aurore les mères nous attendoient avec leurs enfans sur la place qui est vis-à-vis de l'église. Nous ne tardâmes pas à nous y rendre : dom Juan y fut aussitôt que nous. Tandis que nous disposions ce qui étoit nécessaire pour l'administration solennelle du sacrement, le peuple s'assembla; et il y en eut un si grand concours, qu'afin que tout le monde, et les païens même qui le voudroient, pussent être témoins de la cérémonie, nous jugeâmes qu'il seroit plus à propos de la faire sur la place : nous fîmes ranger les enfans en rond vis-à-vis la porte de l'église. Avant de commencer, je fis un petit discours aux pères et mères, dans lequel je leur rappelai à eux-mêmes les engagemens de leur baptême : je leur exposai aussi les commandemens de Dieu; je tâchai de faire sentir à ceux qui avoient eu le malheur de les transgresser, la nécessité de faire pénitence, et je finis par leur montrer l'obligation d'élever chrétiennement les enfans que j'allois baptiser. Ce pauvre peuple m'écoutoit avec une attention, ou pour mieux dire, une avidité que je ne puis exprimer : il me sembloit lire dans tous les

yeux qu'ils craignoient de perdre un mot de ce que je disois. Quoique la langue de Kakongo ait beaucoup d'analogie avec celle du Congo, dont ils sont originaires, tous ne l'entendent pas encore parfaitement. Quand dom Juan, qui les parloit également toutes d'eux, s'apercevoit que quelques-unes de mes expressions pouvoient les embarrasser, il m'en avertissoit; et lui-même les leur rendoit en leur langue, avec un zèle apostolique. Lorsqu'à certains jours il étoit occupé à rendre la justice à ses vassaux, ou retenu par quelque affaire indispensable, un nègre du pays, qui savoit également bien les langues de Congo et de Kakongo, le suppléoit dans sa fonction d'interprète.

» Quand j'eus fini mon exhortation, je commençai à baptiser les enfans l'un après l'autre, suivant le rit de l'église : M. d'Aubigny étoit mon assistant. Dom Juan se tenoit fort honoré d'être employé pour quelque chose dans les cérémonies. Les enfans que nous baptisâmes ce jour-là étoient au nombre de quarante-sept, nous pensions qu'il s'en trouveroit moins pour le lendemain; mais on nous en présenta soixante-deux. On nous apporta aussi le même jour des offrandes à l'église; et en si grande quantité, qu'elles auroient pû suffire pour notre nourriture pendant long-temps; mais la libéralité de dom Juan nous les rendoit inutiles. Ces offrandes étoient du blé de Turquie, du manioc, des pois, et des macoutes : il y avoit aussi des œufs. Le blé de

Turquie faisoit la partie la plus considérable ; il y en avoit bien la charge de trois ou quatre hommes. Quand nous sûmes que ce que nous avions vu apporter à l'église nous étoit destiné (car nous l'ignorions d'abord), nous eussions bien voulu, d'autant plus que nous n'avions besoin de rien, que ces pauvres chrétiens, dont plusieurs peut-être ne faisoient ces offrandes qu'en se retranchant le nécessaire, reprissent chacun ce qu'ils avoient apporté ; mais nous apprîmes que c'eût été leur faire la plus grande peine que de le leur proposer. Dom Juan, non content de nous avoir si bien reçu, voulut aussi nous faire son offrande lorsque nous partîmes de Manguenzo.

» Le vendredi les baptisés furent au nombre de quarante-trois, il y en eut quarante-neuf le samedi. C'étoit pour nous un spectacle bien consolant de voir tous les jours arriver de fort loin de pauvres femmes chargées de leurs enfans. Quelques-unes en conduisoient un par la main et en portoient un autre. Quelquefois elles en portoient deux, l'un sur les bras, l'autre sur le dos. Nous étions également édifiés de la charité avec laquelle les habitans de Manguenzo les recevoient et leur donnoient l'hospitalité. Les païens même faisoient comme les autres.

» Le dimanche, l'assemblée des chrétiens fut plus nombreuse qu'aucun des jours précédens. Nous eussions bien désiré de pouvoir célébrer les saints mystères ; mais nous n'avions apporté avec nous,

ni ornemens, ni vases sacrés : ne nous étant pas imaginé que nous dussions trouver les peuples si bien disposés. Nous passâmes une partie de la journée à chanter des hymnes et des cantiques, et l'autre à faire des instructions publiques sur les commandemens de Dieu, et sur la manière de produire des actes de contrition et des vertus théologales. Ces peuples, simples et grossiers, qui ne savent ni lire ni écrire, ne manquent pourtant point d'intelligence : ils entendent ce qu'on leur dit, comme nos paysans en France. La plupart ont beaucoup de mémoire, et quelques-uns l'ont si heureuse, que plusieurs jours après avoir entendu une instruction, ils en rendent compte, et la récitent même en partie mot à mot. Cela vient sans doute de ce qu'ils ne sont distraits ni par les nécessités de la vie, ni par la passion d'acquérir et d'amasser. Nous baptisâmes ce jour-là quarante enfans.

» Le lundi, quinze du mois, nous solennisâmes la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, à peu près comme nous avions fait le dimanche; nous chantâmes de plus les litanies de la sainte Vierge, auxquelles le peuple répondoit de tout son cœur, *ora pro nobis*. Le nombre des enfans baptisés en ce jour fut de cinquante-six. Nous en baptisâmes encore vingt-huit le lendemain, et vingt le jour suivant. Sur ce qu'on nous dit qu'on ne prévoyoit pas qu'il dût s'en présenter davantage, nous nous disposâmes à retourner à Kilonga.

»Ce ne fut pas sans peine que dom Juan vit approcher le moment de notre départ. « Dieu, nous »dit-il, m'a accordé une grande grâce, en me rendant témoin du baptême de tant d'enfans; mais les »besoins des adultes ne me touchent pas moins : si »vous pouviez, dès à présent, vous fixer auprès de »nous, vous célébreriez, les dimanches et les fêtes, les »saints mystères, auxquels nous n'avons pas assisté »depuis tant d'années : vous disposeriez au baptême »les enfans des chrétiens qui sont en âge d'être instruits, et qui ne soupirent qu'après cette grâce; »vous administreriez aux autres les sacremens de »pénitence et de l'eucharistie; ou vous les marieriez »selon le rit de l'église : vous voyez par vous-mêmes »combien nous désirons moi et tous mes vassaux »de profiter de vos instructions et de vivre chrétiennement. » Nous avions déjà fait nous-mêmes ces réflexions; mais elles nous pénétrèrent jusqu'aux larmes, quand dom Juan nous les rappela d'une manière si touchante. Nous lui promîmes, pour le consoler de notre absence, ou que nous reviendrions bientôt nous-mêmes, ou que du moins nous engagerions quelques-uns de nos confrères à venir se fixer dans sa terre. Nos promesses, quoiqu'il n'en suspectât point la sincérité, ne le satisfirent pas pleinement, tant il craignoit que quelque obstacle ne nous empêchât de les effectuer.

»Ce fut le dix-huit, sur les onze heures du matin, que nous allâmes prendre congé de lui. Il étoit alors

occupé à terminer les différends de ses vassaux : il suspendit son audience pour nous faire ses adieux, et il nous conduisit lui-même à l'église, où nous chantâmes le *Te Deum* en actions de grâces. Il nous fit accompagner dans notre voyage par Pédro et par trois de ses esclaves; il nous donna aussi deux chèvres de son petit troupeau, riche présent pour un pays si pauvre. Nous convînmes avec lui qu'en passant par la capitale, nous en offririons une au roi pour lui témoigner notre reconnoissance, et l'engager à nous continuer ses faveurs.

» Nous ne manquâmes pas de reprendre la route par laquelle nous étions venus pour passer par le village de Guenga, dont nous avions vu le chef en passant. Nous arrivâmes chez ce seigneur vers les trois heures après midi. Nous ne le trouvâmes pas chez lui; mais il avoit donné ordre à ses gens de nous faire politesse, si nous passions pendant son absence : ils nous comblèrent d'honnêtetés, nous et nos quatre conducteurs. Guenga est un village considérable : il n'y a qu'une partie des habitans qui soient chrétiens, les autres sont idolâtres; mais si peu attachés à leurs superstitions, que si les chrétiens étoient assez instruits de leur religion pour la leur faire connoître, ils renonceroient sans peine à leurs idoles pour l'embrasser. Nous baptisâmes trente-six enfans le jour de notre arrivée, en suivant à peu près la même méthode qu'à Manguenzo. On nous en présenta encore le lendemain matin

vingt-cinq à baptiser, dont plusieurs étoient d'un hameau appelé Kioua, dépendant de Guenga. C'est à ce hameau qu'étoit allé le gouverneur de Guenga quand nous arrivâmes chez lui; et il y étoit occupé à faire planter une grande croix sur la place publique. Il nous envoya quelques-uns de ses gens pour nous inviter à nous transporter sur les lieux, pour en faire la bénédiction. C'est avec bien de la joie que nous nous rendîmes à une telle invitation. Nous fîmes un discours au peuple, dont l'affluence étoit grande. Les païens, confondus avec les chrétiens, nous écoutoient avec une égale attention Notre hôte nous fit les mêmes instances que dom Juan, pour nous engager à rester chez lui, et nous lui promîmes, comme au premier, de revenir le plus tôt qu'il nous seroit possible.

» Nous nous disposions à partir de Kioua, après y avoir dîné, et nous y être reposés, lorsque je vis arriver deux femmes portant chacune un enfant sur leurs épaules. Je me doutai bien que c'étoit pour le baptême. « Homme de Dieu, me dit l'une d'elles,
» nous arrivons des bords les plus reculés du Zaïre :
» Aussitôt que nous eûmes été informées de votre
» arrivée à Manguenzo, nous nous sommes mises
» en route avec plusieurs autres femmes chrétiennes,
» qui apportoient comme nous leurs enfans pour les
» faire baptiser : nous avons appris à Manguenzo
» qu'il y avoit deux jours que vous en étiez partis.
» A cette nouvelle, nos compagnes de voyage, ne

» sachant point où elles pourroient vous rencontrer,
» ont repris la route de notre pays, désolées d'avoir
» manqué l'occasion de procurer la grâce du baptême
» à leurs enfans : pour nous, ajouta-t-elle,
» quand on nous a dit qu'il n'y avoit que deux jours
» que vous aviez quitté Manguenzo, et que vous
» pourriez bien vous arrêter à Guenga, nous avons
» continué notre chemin, déterminées à vous chercher
» plutôt par tout le royaume, que de retourner
» sans que nos enfans soient baptisés. » Nous admirâmes, à ce récit, la vivacité de la foi de ces pauvres femmes; et plus encore, quand elles nous firent connoître, en nous désignant l'endroit d'où elles venoient, qu'elles avoient déjà fait treize lieues pour nous trouver. Quand leurs enfans furent baptisés, elles nous dirent qu'elles tâcheroient de vivre chrétiennement en attendant notre retour; et elles se mirent en route pleines de joie, et se croyant amplement dédommagées, par le succès, des fatigues d'un voyage de vingt-six lieues. Nous partîmes nous-mêmes pour la capitale. Nous allâmes coucher au village de n'Télé, qui est gouverné par un des fils du mangove, avec lequel j'avois autrefois fait connoissance. Il parut charmé de me revoir; et il nous reçut fort bien : nous nous rendîmes le lendemain à Kinguélé. Nous allâmes d'abord saluer le mangove, qui nous fit mille honnêtetés. Pédro le remercia de la part de dom Juan, de ce qu'il nous avoit permis d'aller à Manguenzo. Il nous dit

que puisque notre voyage avoit procuré tant de satisfaction à son parent, il nous laissoit toute liberté de retourner chez lui quand nous le jugerions à propos; sans qu'il fût nécessaire d'en informer le roi, ni de lui en parler à lui-même. Pédro alla saluer le prince, et il lui offrit, au nom de dom Juan, la chèvre qui lui étoit destinée; mais le mangove ne jugea pas à propos que nous allassions avec lui, ni qu'il lui parlât de notre voyage : sans doute parce que lui-même ne lui en avoit pas parlé. Nous nous trouvâmes réunis avec nos confrères à Kilonga, le vingt-deux du mois, et tous jugèrent, sur le rapport que nous leur fîmes, qu'il falloit prendre nos arrangemens, pour que deux ou trois d'entre nous allassent, le plus tôt possible, se fixer à Manguenzo.

» Les personnes à qui vous ferez part de cette relation, verront que si l'on a des peines à essuyer dans ces contrées, on y éprouve aussi bien des consolations. Ce que nous avons eu à souffrir, surtout dans les commencemens, la perte même que nous avons faite de plusieurs de nos confrères, ne seront point sans doute des motifs capables de décourager les âmes généreuses à qui Dieu inspireroit le dessein de se consacrer à la bonne œuvre. Ce qu'un missionnaire souffre par choix, et pour un si bon maître, n'a plus rien d'amer : la mort même, nous en avons été témoins, la mort a des douceurs inexprimables, quand on peut dire à Dieu : « C'est pour vous que je meurs. » S'il nous étoit possible de faire

connoître, comme nous connoissons nous-mêmes, les heureuses dispositions des habitans du pays; le peu de confiance qu'ils ont dans leurs idoles, le désir qu'ils témoignent, pour la plupart, de connoître la vérité; l'empressement avec lequel ils recherchent l'instruction; et enfin la grande facilité qu'il y auroit à introduire la morale chrétienne dans toute sa pureté, chez des peuples humains, désintéressés, accoutumés à une vie dure et austère; et par une suite de ces vertus naturelles, plus chastes qu'aucun des peuples païens dont l'histoire fasse mention; si, dis-je, nous pouvions faire connoître parfaitement les dispositions actuelles de ces pauvres idolâtres, nous ne doutons pas que plusieurs ecclésiastiques zélés, songeant à assurer leur salut, en procurant celui de leurs frères, ne s'offrissent généreusement à venir nous seconder. Oui, la moisson paroît être dans son vrai point de maturité, et n'attendre que des ouvriers. Depuis l'esclave jusqu'au prince, tous sont dans les mêmes sentimens à l'égard de la religion. En voici une preuve toute récente. J'ai été faire ces jours passés une visite à deux princes : j'ai demandé au premier, s'il agréeroit que je vinsse faire connoître le seul vrai Dieu, et la manière de l'honorer à ceux de ses vassaux qui voudroient m'écouter : « Non-seulement je l'a-
» grée, me répondit-il; mais je désire que vous ve-
» niez incessamment pour m'instruire moi-même et
» tous les peuples de mon gouvernement sur un ob-

»jet si intéressant. » Le second que j'ai vu est le *Ma-n'Boukou*, prince du sang : notre habitation est dans son apanage. Il m'a témoigné la plus grande satisfaction de ce que le roi, en nous donnant une terre qui relevoit de sa seigneurie, nous avoit fait ses vassaux. « Vous pouvez, m'a-t-il dit, à commen- »cer par l'endroit où je fais ma résidence, parcou- »rir tous les villages de ma dépendance, et annon- »cer partout le vrai Dieu et les commandemens »qu'il a faits aux hommes. » Un autre prince, à qui nous exposions, il n'y a pas bien long-temps, les premiers principes de la foi, nous dit fort sensément : « Voilà de fort bonnes choses que vous nous »annoncez; mais je voudrois savoir si votre con- »duite répond à vos paroles; et si vous pratiquez »vous-mêmes ce que vous conseillez aux autres? » Nous lui répondîmes que notre religion prescrivoit à ses ministres d'être les modèles des peuples; et que nous nous efforcions de pratiquer nous-mêmes tous les vertus que nous recommandions aux autres. « Me promettez-vous, ajouta-t-il, que vous ne ferez »de mal à personne? » Nous l'assurâmes que nous tâcherions, au contraire, de faire du bien à tous : « Si cela est, nous dit-il, votre religion me paroît »fort bonne : venez quand vous voudrez, je ne sau- »rois avoir de meilleurs vassaux que vous; et je sou- »haite que vous fassiez chrétiens comme vous tous »les peuples de mon gouvernement. » Le *ma-Kaïa* qui doit succéder à la couronne, les autres princes

et tous les ministres nous favorisent également. Hâtons-nous de profiter du moment. Le démon dont nous troublons l'empire, ne manquera pas, sans doute, de nous susciter tôt ou tard des contradictions.

CHAPITRE XVIII.

Dernières nouvelles arrivées de Kakongo.

»Vous croyez sans doute que je vais vous donner des nouvelles de notre second voyage de Manguenzo; mais il ne nous a pas été possible de le faire jusqu'à présent. Depuis près de six mois il a régné ici une maladie épidémique sur les Européens, dont il mouroit un grand nombre. Cette maladie étoit une fièvre putride inflammatoire. Pendant tout ce temps, nous allions presque tous les jours alternativement aux comptoirs français, pour y administrer les sacremens. Nous ne pouvions pas abandonner nos compatriotes, dans une telle extrémité, pour nous livrer aux étrangers; et il nous eût été comme impossible de le faire, quand même nous l'eussions voulu. Il a plu à Dieu, au lieu des persécutions que nous ne connoissons point encore, depuis que nous avons abordé dans ce pays, de nous exercer par d'autres genres d'épreuves. Nous avons essuyé nous-mêmes beaucoup de maladies; et outre quelques pertes temporelles qui nous touchent peu, parce qu'elles peuvent ai-

sément se réparer, nous avons fait celle de deux de nos chers confrères, messieurs de la Roche et Chatelain. Nous avons regardé la mort de ce dernier comme une perte irréparable : elle nous a comme accablés. Vous connoissiez le rare mérite du sujet : peut-être comptions-nous trop sur lui pour le succès de notre entreprise; et que Dieu vouloit que nous ne missions qu'en lui seul notre confiance. Il est mort à la suite d'une longue et cruelle maladie, pendant laquelle il nous a singulièrement édifiés. La patience et la résignation lui étoient comme naturelles : il eut jusqu'au dernier soupir la sérénité sur le visage, et la paix dans le cœur. S'apercevant un jour que nous nous attristions par avance de sa mort, qu'il savoit bien lui-même n'être pas éloignée : « Ne pensez pas à moi, » nous dit-il d'une voix mourante, je ne suis qu'un » homme : redoublez vos prières auprès de Dieu, » et ne mettez qu'en lui seul votre confiance, c'est » son œuvre que vous voulez établir : vous trouve- » rez de grandes difficultés à surmonter; mais ne » perdez point courage : tout est possible à sa grâce; » et l'on est bien fort quand on travaille pour lui et » avec lui. Je meurs, mais je meurs content; parce » que j'emporte en mourant cette confiance, que le » temps est proche où le Seigneur va répandre sa » lumière sur ces nations idolâtres. » Vous ne sauriez croire combien ce peu de paroles nous consola. Nous craignons encore pour la santé de quelques

autres de nos confrères qui est toujours bien chancelante. Quoique la température du climat soit supportable en détail, il se trouve néanmoins qu'en somme elle est meurtrière pour les Français : chaque jour porte une nouvelle atteinte à leur tempérament. Les Italiens se trouvent beaucoup plus à leur aise que nous dans le Congo : la raison en est naturelle.

»J'ai cru qu'il n'y avoit rien à ménager pendant ce temps de maladies : j'ai pris sur les vaisseaux français la viande, le pain, le vin, et les autres choses que j'ai jugé nécessaires pour sauver la vie à mes confrères. Vous trouverez peut-être que notre dépense est un peu forte; mais puisque nous sommes malades au service du Seigneur, nous ne doutons point que sa Providence ne se charge des frais de nos maladies, aussi-bien que de notre entretien et de notre nourriture.

»La terre que le roi nous a donnée seroit plus que suffisante pour nous fournir du manioc et d'autres vivres du pays; mais les bras nous manquent pour la cultiver. Cinq de nos laïques sont morts, et un sixième se voit obligé de repasser en France, en sorte qu'il ne nous en reste plus que deux. Nous avons fait défricher, il y a quelque temps, une portion de terre par des nègres pour y planter du manioc : nous leur avons donné pour leur main d'œuvre une partie des petites marchandises que vous nous avez envoyées : et suivant notre suppu-

tation, notre manioc nous reviendra presque aussi cher que les vivres que nous aurions tirés de France. Nous avons semé du millet qui a très-bien réussi. Le riz que vous avez semé avant votre départ, a produit des épis, mais stériles.

» Nous sommes persuadés que les chrétiens de Manguenzo nourriront ceux d'entre nous qui iront se fixer chez eux; et nous ne ferons point difficulté, en leur dispensant le spirituel, de recevoir d'eux le temporel, comme nous le permet l'apôtre. Si les païens se convertissent à la foi, comme nous l'espérons de la divine miséricorde, ils ne manqueront pas, non plus, de pourvoir à notre subsistance; soit en nous donnant des vivres, ou en cultivant pour nous le terrain que le roi nous a donné. Alors il suffira que vous nous fassiez passer quelques provisions de bouche pour nos confrères convalescens, ou pour ceux qui ne seront pas encore faits au climat.

» Quant à nos vêtemens nous aurons toujours recours à vous; et nous vous prions de nous faire passer dès à présent de l'étamine commune et de celle qui dure le plus; car vous sentez qu'il n'est pas possible que nous fassions jamais des soutanes avec les petites toiles de foin qu'on fabrique dans ce pays-ci. Nos chapelles sont toutes nues. Si vous aviez quelque jour le moyen de nous envoyer des planches, nous les ferions boiser : ce qui, en les ornant, les rendroit plus solides; car vous savez

qu'elles ne sont que de joncs, mais je vous prie de faire l'impossible pour nous envoyer au moins les tabernacles, les chandeliers et les ornemens que je vous ai déjà demandés : cela nous est absolument nécessaire, tant pour Kilonga, où nous avons la consolation de voir, les dimanches et les fêtes, un nombre de marins aux divins offices, que pour l'église de Manguenzo, que dom Juan, à ce qu'on nous a rapporté, vient de faire reconstruire. Nous l'engagerons à en faire bâtir une autre à une certaine distance de Manguenzo, afin que les chrétiens qui habitent le bord du Zaïre puissent s'y rendre les dimanches et fêtes.

» Vous nous avez fait le plus grand plaisir, en nous apprenant que notre jeune roi continueroit à payer nos passages comme Louis XV. Nous offrons tous les jours nos prières à Dieu pour la prospérité de son règne. Ce que nous disent nos capitaines français de sa religion et de son amour pour les peuples nous remplit de consolation, et nous fait croire que la nation a retrouvé dans le fils, le père qu'elle a tant pleuré.

» Les personnes charitables qui s'intéressent à notre mission désireroient, sans doute, que nos progrès fussent plus rapides; et leurs vœux en cela sont bien conformes aux nôtres; mais les opérations de la Providence, pour l'ordinaire, ne sont pas si précipitées que les désirs des hommes; et ce qui nous console, c'est que parmi les obstacles qui ont re-

tardé l'œuvre jusqu'à présent, nous n'en avons éprouvé aucun de la part des infidèles. Mais n'ayant ni le don des miracles, ni le don des langues, il faut bien attendre notre guérison, quand il plaît à Dieu de nous envoyer la maladie, et étudier la langue du pays avant de la parler au peuple. Vous ne sauriez imaginer combien nous avons découvert de nouveaux mots, de nouveaux tours de phrases, de nouvelles beautés dans la langue. Nous avons été obligés de refondre notre dictionnaire, après avoir rempli un espace considérable que nous avions laissé en blanc à chaque lettre. Cette opération nous a demandé beaucoup de temps, mais que nous croyons bien employé : nous avons aussi rectifié notre grammaire en plusieurs points. Il n'est pas croyable qu'un peuple si simple que le nôtre, et si borné dans ses connoissances, ait porté sa langue à un si haut degré de perfection, par le seul usage de la parole : nous soupçonnons que cette langue a été parlée et même écrite par quelque peuple savant. Vous en avez vous-même une connoissance assez étendue pour en donner une idée aux personnes qui seroient en état de constater l'analogie qu'elle pourroit avoir avec les langues anciennes.

» Notre voyage de Manguenzo est fixé à quelques jours d'ici. Nous y sommes attendus par nos chrétiens avec un empressement qui tient de l'impatience. Ils ont en effet bien besoin d'instruction :

ces pauvres gens sont attachés à la religion, sans trop la connoître que d'une manière vague et générale. Quelques-uns même, dans les endroits surtout où il y a des païens, font bonnement un mélange assez bizarre du christianisme avec le paganisme. Parmi ceux qui vinrent chez nous à Kilonga, j'en vis un qui portoit une petite idole attachée à sa ceinture. Pédro, dont je vous ai déjà parlé, s'en étant aussi aperçu, alla la lui arracher, et la jeta bien loin, en me disant : «Que cela ne vous fasse »point de peine, ce n'est rien, ce n'est rien.» Vous n'eussiez pu retenir vos larmes si vous eussiez été témoin de la manière dont ils se présentèrent chez nous la première fois qu'ils vinrent à Kilonga : ils étoient au nombre de onze. En arrivant, et avant de nous avoir vus, ils demandèrent où étoit notre chapelle; on les y introduisit : après y avoir fait une prière assez longue, la face prosternée contre terre, ils chantèrent en leur langue quelques cantiques, dans lesquels ils célébroient les grandeurs de Dieu et ses miséricordes. En sortant de la chapelle, ils demandèrent à parler aux prêtres du vrai Dieu. M. d'Aubigny s'étant présenté à eux le premier, tous se jetèrent à ses pieds, en lui demandant sa bénédiction : il fallut qu'il leur donnât ensuite sa main, qu'ils baisèrent avec les plus grandes démonstrations de respect. Un capitaine de vaisseau qui se trouvoit pour lors à la maison, nous répéta plusieurs fois depuis, que jamais de sa vie il n'avoit

été témoin d'un spectacle qui l'eût plus édifié. Je vous ai mandé, d'une manière assez détaillée, comment ils nous avoient reçus dans notre premier voyage : j'espère que nous n'aurons pas moins de consolation dans celui que nous nous proposons de faire incessamment : je vous en écrirai le succès par la première occasion. Engagez tous les gens de bien qui s'intéressent à la bonne œuvre, à la recommander à Dieu dans leurs prières. Nous examinerons, étant sur les lieux, s'il n'y auroit pas moyen d'établir à Manguenzo une espèce de séminaire pour former aux vertus chrétiennes, et ensuite ecclésiastiques, ceux des enfans des chrétiens en qui nous remarquerions les plus heureuses inclinations. Les parens nous confieroient bien volontiers leur éducation; et il nous en coûteroit peu pour leur nourriture et leur entretien. Ce seroit, je crois, le moyen le plus sûr, et peut-être le seul praticable pour établir solidement et perpétuer la foi dans ces climats meurtriers pour les Européens. Il n'est pas à présumer qu'il se présente toujours un nombre suffisant de missionnaires pour soutenir la religion dans une si grande étendue de pays. Car si nous voulions prendre notre tâche particulière, elle seroit d'un royaume pour chacun. D'ailleurs, s'il survenoit dans la suite quelque persécution, les missionnaires blancs seroient bientôt découverts au milieu d'un peuple de noirs : au lieu que les naturels du pays échapperoient bien plus facilement, à

la faveur du teint, et par le crédit de leurs parens ou de leurs amis : ce qui seroit une ressource toujours assurée pour la religion. Quoique les apôtres fissent des miracles pour la propagation de la foi, nous voyons qu'ils ne négligeoient pas ce moyen de prudence, et qu'ils formoient des prêtres pour la soutenir dans les lieux où ils l'avoient établie par la prédication. La chrétienté du Sogno n'est réduite aujourd'hui à un état si déplorable, que parce que les missionnaires se sont plus attachés à convertir les peuples, qu'à leur former des guides qui pussent les diriger et les conduire, à leur défaut. Il me semble qu'il faudroit penser à l'un, sans négliger l'autre. La chose, sans doute, demanderoit du temps et des soins, et je sens bien que pour ne pas exposer la religion, il faudroit que ces nègres fussent long-temps éprouvés, avant qu'on les élevât au sacerdoce; mais pendant ce temps d'épreuve même, ils nous seroient d'une grande utilité, en faisant la fonction de catéchistes, et en disposant les païens au baptême. Le zèle et la piété avec lesquels ils s'acquitteroient de ce premier emploi, feroient juger de leurs dispositions pour un état plus relevé : les prêtres nègres du Cap-Vert édifient par la pratique de toutes les vertus ecclésiastiques.

» Nous sommes tous, vous le savez, dans la résolution de suivre notre vocation, et d'offrir à Dieu, s'il l'exige, le sacrifice de notre vie, pour tant de milliers d'âmes qu'il a rachetées de son sang; mais

si, avant même que nous pussions parvenir à nous former des successeurs sur les lieux, les maladies et la mort nous poursuivoient de telle sorte que, d'après l'avis des personnes éclairées, nous fussions obligés de conclure que la Providence ne veut pas que nous soyons les ministres du salut pour ces peuples, je crois qu'il ne faudroit pas encore renoncer à l'espérance de les sauver par eux-mêmes, en employant ailleurs le moyen que nous nous proposons d'employer chez eux, c'est-à-dire, en faisant passer en France, ou à Saint-Domingue, des enfans des chrétiens que nous éleverions dans un séminaire, jusqu'à ce que nous les jugions en état d'annoncer avec fruit l'Évangile à leurs compatriotes. Le climat de Saint-Domingue est supportable pour les nègres et pour nous.

» Vous sentez, mieux que je ne puis vous le dire, que tout dépend de ces commencemens et du nombre de fidèles coopérateurs que vous nous enverrez. Ne dissimulez rien à ceux qui se présenteront à vous pour la bonne œuvre : dites-leur que les rois nous protégent, et spécialement celui de Kakongo, dans les états duquel nous sommes fixés; que son successeur désigné est dans les mêmes dispositions à notre égard; que les princes et les ministres nous favorisent; que le peuple nous chérit; mais demandez-leur en même temps, si les fatigues, si les maladies, si la mort même ne leur fait point de peur, car il faut s'attendre à tout cela quand on vient ici.

Mais si une infinité de négocians ne font point difficulté de courir tous ces risques pour quelques avantages temporels ; des ecclésiastiques animés de l'esprit de leur état, seroient-ils plus timides? et pourroient-ils apercevoir l'ombre même du péril, dans la consolante alternative ou de mourir victimes de leur charité, ou de contribuer à gagner des milliers d'âmes à Jésus-Christ? Pauvres brebis! si vous portiez des toisons d'or, vous ne manqueriez point de pasteurs ; mais non, ce seroient des mercenaires; et nous avons cette confiance en Dieu, que des âmes qui sont bien plus précieuses que l'or, exciteront aussi dans des cœurs charitables et généreux une soif plus ardente que ne l'est celle des richesses dans les cœurs mondains. Je désirerois assurément, et il seroit bien à souhaiter, pour ces commencemens, que vous pussiez nous envoyer un bon nombre de confrères; mais je ne puis m'empêcher de vous faire ressouvenir de ce que nous nous sommes souvent dit ensemble : qu'il falloit nous assurer avec beaucoup plus de soin de la qualité que de la quantité. Il est de la prudence de faire attention à la constitution physique des sujets : les tempéramens les plus robustes ne sont pas toujours ceux qui se plient le mieux aux fatigues et à la révolution qu'opère le climat; il faut cependant une certaine vigueur de corps pour soutenir ces assauts : je crois qu'ils seroit à propos de prendre là-dessus l'avis de quelque habile médecin; car il ne seroit

pas de l'intérêt de la religion d'envoyer ici à une mort probable, des sujets zélés qui pourroient la servir utilement en France. Si ceux qui se présenteront avoient des connoissances étendues et des talens distingués, nous en bénirions le Seigneur; mais on est bien savant quand on connoît Jésus-Christ : un missionnaire en sait assez, quand il joint à la science du salut la capacité de la transmettre à ses frères; et aujourd'hui, comme du temps des apôtres, ce n'est point par les discours étudiés de la sagesse humaine, c'est par la vertu et la conformité de nos mœurs avec les vérités que nous annonçons, que nous pouvons nous promettre, avec le secours de la grâce, la conversion des infidèles et des pécheurs. Quand nous pouvons nous répondre de la piété pour le cœur, nous devons, comme saint Paul, nous contenter du nécessaire pour l'esprit; et ce nécessaire peut se réduire à un jugement sain, joint à un certaine aptitude pour apprendre la langue, en quoi la mémoire est d'une plus grande ressource que la plus riche imagination.

»Je ne doute pas que tous les gens de bien, à qui vous ferez connoître l'état des choses, ne s'empressent de venir au secours de la mission. Tous peuvent concourir, en quelque manière, à la rendre plus florissante. Les prières des personnes religieuses et de celles qui ne sont point avantagées des biens de la fortune, nous seront d'un grand se-

cours. Les ecclésiastiques qui savent se renfermer dans les bornes du nécessaire, trouveront moyen de participer à la bonne œuvre, sans manquer à ce qu'ils doivent aux pauvres des lieux; et les riches n'en seront pas moins riches, en appliquant à la mission la dépense qu'ils auroient faite pour une partie de plaisir; et ils auront l'avantage de racheter leurs péchés par des aumônes destinées à gagner des âmes à Jésus-Christ. Quoique la charité de bien des chrétiens soit refroidie, je ne désespère pourtant pas que vous ne trouviez de quoi nous procurer le nécessaire que nous vous demandons.

» Nous recevrons avec bien du plaisir de vos nouvelles, par le premier vaisseau qui viendra de France; mais notre joie sera complète, si elles nous sont apportées par quelques nouveaux confrères. Que ceux à qui Dieu inspirera le dessein de venir nous joindre ne s'inquiètent ni de leur nourriture, ni de leurs vêtemens : la terre et toutes ses productions ne sont-elles pas au Seigneur? Ici, comme ailleurs, personne ne sème ni ne moissonne pour les petits oiseaux, et il leur donne leur nourriture; en fera-t-il moins pour nous? Si la charité des chrétiens ne pourvoyoit pas à nos besoins, il commanderoit aux païens de le faire eux-mêmes. Rien ne sauroit manquer à celui qui, ne cherchant que le royaume de Dieu, s'abandonne généreusement à la Providence. C'est ce que nous avons éprouvé en mille manières, depuis notre arrivée en Afrique.

Quand nous avons couché le long des bois et des forêts, n'ayant rien pour nous défendre contre les bêtes féroces, elles ne nous ont point fait de mal. Quand nos provisions de bouche nous ont manqué, nous avons vécu aux dépens des infidèles; et vous devez vous rappeler qu'un jour où, excédés de fatigue et de faim, nous avions pris le parti, ne pouvant mieux faire, de nous coucher sans souper au bord d'une forêt; nous trouvâmes, comme par miracle, en y entrant, une cabane abandonnée pour nous loger, notre souper tout préparé, et des vivres pour le reste de notre route. Ceux d'ailleurs qui passeront ici actuellement y trouveront, en arrivant, un asile et des facilités pour apprendre la langue : les provisions de bouche que nous recevrons de France seront pour eux plutôt que pour nous, qui commençons à savourer le manioc et la banane. Prions surtout le Maître de la moisson, prions-le avec ferveur et persévérance de bénir son ouvrage. Engagez toutes les personnes de piété à prier pour la même fin. Ces prières réunies nous rendront le ciel favorable, et attireront sur nos travaux les bénédictions auxquelles nos infidélités pourroient mettre obstacle. »



REMARQUES SUR LA CARTE,

En faveur des pilotes qui abordent aux rades de Loango, Malimbe, Cabinde, etc.

Les plus habiles navigateurs ne sont pas sans inquiétude, quand ils abordent pour la première fois sur des côtes qu'ils ne connoissent que par des cartes, dont la fidélité leur est souvent plus que suspecte ; et l'on a cru qu'on leur rendroit un service important, en leur faisant part des observations faites sur les lieux, tant par les missionnaires que par un capitaine expérimenté qui fréquente depuis long-temps les côtes de l'Afrique. Quoiqu'on n'ait pas eu en vue de faire une carte marine, on s'est néanmoins appliqué à donner à celle-ci toute la précision possible. Les latitudes sont conformes à celles qu'on observe constamment : les différences qu'on remarquera, dans la comparaison avec les autres cartes, sont une preuve de leur peu d'exactitude : il s'en trouve dont l'erreur est de plus d'un demi-degré.

Quant aux longitudes, on ne sauroit les assigner avec la même précision ; mais l'erreur qu'on trouve dans le trajet d'Afrique en Amérique, fait juger que celles sur lesquelles on s'est réglé jusqu'à pré-

sent, pèchent en excès. Il est vrai que cette erreur n'a pas été observée constamment la même dans toutes les saisons : ce qui donne lieu de conjecturer que les courans l'occasionent en partie; mais il n'est aucun temps où elle ne soit sensible; et où les navigateurs n'arrivent au terme de leur voyage, lorsqu'ils s'en croient encore à une distance notable.

On auroit pu couvrir cette carte d'une infinité de noms de villes, de bourgs et de villages; mais comme on s'est fait une loi, pour la carte comme pour l'histoire, de ne donner rien aux conjectures, ni aux à peu près, on a mieux aimé laisser en blanc les lieux qu'on n'avoit point parcourus, que d'assigner au hasard leurs positions respectives, ou sur le rapport des nègres, ou sur la foi plus suspecte encore des cartes géographiques de ces royaumes, que nous avons toutes trouvées évidemment défectueuses pour la partie que nous connoissons; et plus encore pour l'intérieur du pays que pour les côtes maritimes.

Ce n'est pas néanmoins que cette partie soit traitée d'une manière bien exacte dans ces cartes; et si l'on veut se donner la peine de les comparer avec celle-ci, on reconnoîtra des différences essentielles. C'est gratuitement, par exemple, que ceux qui les ont tracées supposent un beau port sur la côte de Iomba : on ne voit rien de semblable quand on est sur les lieux. Il n'en coûte pas plus à ces faiseurs de cartes, pour transporter les rivières, que pour

former des ports magnifiques : les missionnaires, dans le voyage qu'ils ont fait par terre de Iomba à Loango, en suivant le rivage, ont été arrêtés par plusieurs rivières qui ne coulent point sur ces cartes, et il y en a d'autres dont les lits y sont tracés, et qu'ils n'ont point aperçues : ils ont rétabli les choses sur celle-ci, ou plutôt ils les ont laissées comme ils les ont trouvées.

On a marqué soigneusement tous les écueils que l'on a découverts depuis Iomba jusqu'au delà de Loanguilli ; mais on n'oseroit se flatter de la même exactitude depuis Loanguilli jusqu'au port de Malimbe ; parce que l'on a fait ce trajet par mer, sans pouvoir s'approcher assez près des côtes pour les bien reconnoître. Nous allons commencer par la partie méridionale pour le détail des observations.

Fleuve du Zaïre.

On a donné tous ses soins à faire graver exactement l'embouchure de ce fleuve, qui par sa décharge impétueuse dans la mer, y forme un courant des plus violens. Pour le traverser, en venant du sud vers le port de Cabinde, on côtoie la terre à distance d'une lieue et demie ou deux lieues, en prenant neuf ou dix brasses d'eau. La côte est basse et couverte de bois.

S'il arrivoit qu'on se trouvât, à l'entrée de la nuit, sur la rive méridionale du courant, il faudroit mouiller au S. O. dans le cap Padron, à une lieue

et demie, ou deux lieues de terre; et attendre le lendemain, pour appareiller, que la brise fût formée : il seroit imprudent de tenter le passage pendant la nuit. C'est ordinairement sur les neuf ou dix heures que vient la brise, du S. S. O. à l'O. S. O. On dirige la proue de l'E. N. E. au N. E., afin de mieux présenter le bout au courant, jusqu'à ce qu'on commence à entrer dans le lit du fleuve; car alors on met la proue au N. N. E., en observant d'avoir toujours la sonde à la main. L'eau a tant de force vers le milieu du lit, qu'elle entraîne la sonde, sans qu'il soit possible d'y trouver fond : en sorte qu'on tenteroit inutilement d'y mouiller, si l'on y étoit surpris par un calme.

Quand on a traversé ce courant impétueux, on trouve depuis seize jusqu'à treize brasses d'eau. Il faut alors se rapprocher de terre jusqu'à la distance d'environ une lieue et demie, et s'entretenir par les six et huit brasses, sans jamais en prendre moins de cinq, si l'on ne veut pas s'exposer à donner sur des bancs de sable, qui ne sont pas couverts de plus de quinze pieds d'eau. Un autre avantage que l'on trouve à s'entretenir par cette hauteur d'eau, c'est qu'on rencontre partout un fond égal et qui forme un bon mouillage; ressource dont on est heureux de pouvoir profiter quand on se trouve surpris par les calmes. Dès qu'on aperçoit la montagne de Cabinde, on peut gouverner au N. E., pourvu qu'on s'entretienne toujours par le même fond.

De quatre à cinq lieues de Cabinde on découvre les navires qui sont en rade par-dessus une langue de terre fort basse, qu'on nomme la *Pointe des Palmistes*, parce qu'elle est couverte de palmiers. Si l'on ne veut pas entrer tout de suite dans la rade, il faut, pour se mettre en bon mouillage, amener les navires à l'E. S. E.; et laisser la *Pointe des Palmistes* au S. S. O., par les cinq à six brasses, fond de sable vaseux.

Rade de Cabinde.

Pour entrer à Cabinde, il faut gouverner sur un gros arbre qu'on aperçoit aisément dans le fond de la baie, au S. E. 1/4 S. de la boussole, afin d'éviter les bancs de sable de la rivière de Bélé, qui sont très-dangereux, et qu'on laisse à bâbord. Il ne brise dessus que pendant les rats de marée.

Il faut aussi avoir soin de donner du tour à la pointe de Cabinde, qui est bordée d'écueils qui s'avancent un tiers de lieue en mer.

On mouille dans la rade par trois brasses et demie, fond de vase molle. On affourche E. N. E., et O. S. O., la plus forte ancre à stribord, à cause des coups de vent de S. E. et de S. Ceux de N. O. sont quelquefois violens; mais en affourchant E. N. E., les deux câbles fatiguent ensemble.

Pour être en bon mouillage, il faut 1° que la pointe de Cabinde se trouve à l'O. S. O., à demi-

lieue de distance : 2° que la descente, d'où l'on se rend aux comptoirs, se trouve au S. S. O., à un tiers de lieue; 3° enfin, que le gros arbre qui s'aperçoit au fond de la baie, se trouve au S. E., et à la distance de deux tiers de lieue. On peut rectifier sur ce relevé, qui est de la plus grande exactitude, une erreur dont on ne s'est aperçu qu'après l'impression de la carte : c'est que le mouillage y est placé trop au fond de la baie.

Rade de Malimbe.

Malimbe est au N. N. E. de Cabinde, et à sept lieues de distance. On reconnoît la rade, quand on n'y découvre point de vaisseaux, à une éminence qui borde le rivage, et à une petite pointe de rocher qui avance en mer. On mouille à une bonne lieue de terre, sans avoir d'abri.

Quand on s'approche de la côte on trouve une chaîne de rochers sous l'eau, au bout de la pointe dont nous venons de parler. Les chaloupes passent par-dessus pour se rendre à terre, en s'écartant plus ou moins de la pointe, selon que la mer est plus ou moins agitée; quand une fois on a passé le sommet de cette pointe, on se replie à droite sur son côté. On trouve toujours moins d'agitation à mesure qu'on est plus près de la terre, et l'on peut s'en approcher assez pour y descendre sans le secours des pirogues.

Rade de Loango.

La rade de Loango est bonne et sûre, les navires y sont tranquilles. Elle est terminée au N. E. par une pointe de terres basses, au bout de laquelle sont des chaînes de rochers qui mettent à l'abri des vents de S. O. : elles s'avancent en mer plus d'une demi-lieue. On laisse, en les côtoyant, leur extrémité la plus au large à l'O. N. O. des navires qu'on aperçoit en rade, et l'on se met S. E. et N. O. relativement à eux pour aller les joindre.

Si en abordant on n'apercevoit point de navires au mouillage, on gouverneroit S. E. sur une touffe d'arbres remarquable, nommée le bois Loubou : ou enfin, si l'on craignoit de se tromper, on n'auroit qu'à mettre le pavillon en berne et tirer le canon ; aussitôt des nègres experts arriveroient à bord avec leurs pirogues, et iroient indiquer le mouillage.

On trouve à deux ou trois lieues de distance de terre six à sept brasses d'eau : tout à coup on arrive à cinq brasses, et insensiblement à quatre : ce fond conduit au mouillage qui se fait par 17, 18, 19 et 20 pieds d'eau, selon la grandeur du navire : le fond est de vase mêlée de sable fin. On y affourche N. N. E., et S. S. O. à un tiers de lieue de terre.

Quand on a mouillé par 20 pieds, la pointe du Sud de la baie reste au S. O. ; la touffe d'arbres du bois Loubou, sur laquelle on a gouverné en en-

trant, se trouve au S. S. E. 5 d. E., et le milieu du bois Ma-kimbe à l'E. S. E. 5 d. S.

Le meilleur mouillage pour les petits navires, est par 17 et 18 pieds d'eau. Alors la pointe du Sud reste au S. O. 1/4 O., et O. S. O.; et l'on se trouve par ce moyen à l'abri des rats de marée, qui sont quelquefois assez violens sur cette côte. Cette position néanmoins a ses inconvéniens : comme on est plus proche de la terre, on se trouve plus exposé aux exhalaisons malsaines qui s'en élèvent, surtout pendant la saison des plus grandes chaleurs et des pluies, c'est-à-dire depuis les mois d'octobre ou novembre jusqu'à ceux d'avril ou mai.

Les chaloupes ne s'approchent pas jusqu'à la terre, on les mouille au large, en dehors d'une barre de sable sur laquelle les vagues s'élèvent beaucoup, et l'on fait usage des pirogues pour prendre terre.

Les barques, pour sortir de la baie, peuvent faire l'O. N. O., quand il n'y a point de brisans, et le N. O. s'il y en a; mais les navires doivent faire au moins le N. N. O.

On a suivi dans ces remarques l'indication de la boussole, sans rectifier la variation, qui en 1773 étoit de 18 d. 20 min. N. O. à Loango.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

On apprend que la guerre que le comte de Sogno faisoit à l'usurpateur du royaume de n'Goïo, vient d'être terminée par un traité de paix à l'avantage du comte. On a aussi reçu les nouvelles les plus affligeantes pour la mission : tous les missionnaires, ceux même qu'on croyoit faits au climat, ou de tempérament à s'y faire, sont tombés malades dans la dernière saison pluvieuse ; et se sont vus réduits à un état d'épuisement et de langueur qui les a mis hors d'état de remplir aucune des fonctions de leur ministère. Il seroit bien triste que l'espérance que faisoit concevoir une si belle et si riche moisson, se terminât au regret de ne pouvoir en faire la récolte.

ERREURS A RECTIFIER.

Je me crois obligé, pour la fidélité de l'histoire, de donner ici quelques éclaircissemens ; et d'indiquer quelques erreurs que m'a fait apercevoir l'un des auteurs des mémoires sur lesquels j'ai écrit.

Première Partie, Chap. XVI. Il est permis au roi de Kakongo de recevoir des marchandises d'Europe dans son palais, pourvu qu'il n'y touche pas. Ceux qui portent des habits d'étoffes étrangères, ont grand soin de se tenir à une certaine distance de sa personne, de peur de le toucher. Il ne boit au

son de la clochette que dans la salle des audiences. Je donne au roi actuel cent vingt-six ans ; il en a cent vingt-huit révolus. Un gentilhomme de Nantes*, qui l'a vu l'année dernière, et qui a chassé avec lui, m'a assuré que son âge étoit connu de tous les navigateurs qui fréquentent les côtes de Loango.

CHAP. XVII. La défense que le mafouque de Kakongo fait aux courtiers de recevoir des avances sur le prix des esclaves qu'ils doivent livrer, est habituellement transgressée, sous les yeux même de ce ministre..

CHAP. XIX. *Lèzé*, que j'ai cité comme un des substantifs qui sont toujours suivis de leurs articles, prend le sien avant ou après, selon les circonstances. On doit lire dans le même chapitre, *i-mené lia* pour *i-lia*.

CHAP. XX. Les nègres circoncis que l'on voit dans ces royaumes, sont tous, ou presque tous étrangers.

* M. de Foligny, capitaine de vaisseau.

[illegible]

